

Institut canadien de Québec  
Annuaire  
no.6(1879)

AS  
42  
I5  
no 6



ANNUAIRE  
DE  
L'INSTITUT CANADIEN  
DE QUÉBEC

1879

---

N° 6

---

SOMMAIRE

Esquisse Autrichienne, par M. ALBERT LEFAIVRE.

Dix ans de notre histoire (1660-1670), par M. T. P. BÉDARD.

Age du Sault-Montmorency, par M. l'abbé J.-C.-K. LAFLAMME, A. B., S. T. D.



QUÉBEC  
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

1879

Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

<http://www.archive.org/details/n6annuaire1879inst>

ANNUAIRE  
DE  
**L'INSTITUT CANADIEN**

DE QUÉBEC

1879

---

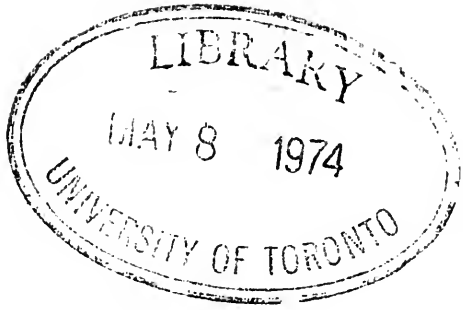
N° 6

---



QUÉBEC  
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

1879



AS

42

IS

no 6

## AVANT-PROPOS.

Le bureau de direction de l'Institut Canadien est heureux de pouvoir offrir un nouvel annuaire à ses membres, à ses amis et à tous ceux qui portent quelque intérêt à notre littérature.

Il paraît un peu plus tôt que d'habitude, on ne nous en saura pas mauvais gré ; c'est, d'ailleurs, une légitime compensation pour le retard involontaire de l'an dernier. Nous avons dû alors différer la publication de notre annuaire pour y insérer les pièces du dernier concours.

Les conférences données sous le patronage de l'Institut n'ont pas été moins nombreuses cette année que par le passé, cependant, pour une raison ou pour une autre, il nous a été impossible d'en publier davantage. Nous offrons nos meilleurs remerciements à tous ceux qui ont bien voulu nous procurer de si agréables soirées en nous faisant part du fruit de leurs études. Nous avons constaté avec plaisir que le public prenait goût à ces récréations sérieuses et intelligentes. Espérons qu'elles se répèteront au retour de l'hiver. Voici la vacance, tout s'éclaire, tout chante, tout verdoie. Le citadin, fuyant la poussière de nos rues, ira chercher à la campagne le frais et le repos. La belle saison est un temps de moisson pour la littérature ; ceux qui se dévouent à son culte vont puiser de nouvelles forces à l'ombre de nos grands arbres, sur les bords de nos rivières et de nos

charmants laës. Ils nous reviendront chargés d'un riche butin et lorsque le vent d'automne enveloppera notre promontoire, ils nous rendront courtes nos longues et monotones soirées.

Répondre le goût de l'étude parmi la jeunesse et aider au développement de notre littérature nationale, tel a été le but des fondateurs de l'Institut, jusqu'aujourd'hui notre société est restée fidèle à sa mission, mais nous devons reconnaître qu'elle a rencontré dans l'accomplissement de sa tâche de généreux et puissants auxiliaires. Qu'ils veuillent bien accepter l'expression de notre très vive gratitude.

Voici la liste des Conférences qui ont été données à l'Institut Canadien depuis la publication du dernier annuaire :

*Le Théâtre de Paris*, par l'Honorable Juge ROUTHIER, le 21 novembre 1878.

*Rapports du Concours d'Eloquence sur l'Agriculture*, par Dr. H. LARUE et M. S. LESAGE, le 19 décembre 1878.

*Voyage aux Montagnes Blanches*, par M. l'abbé GEORGES CÔTÉ, le 17 janvier 1879.

*Le Père Isaac Joques, premier apôtre des Iroquois*, par le R. P. HAMON, le 7 mars 1879.

*Dix Ans de notre Histoire*, par M. T. B. BÉDARD, le 13 mars 1879.

*Stratowich, Esquisse Autrichienne*, par M. A. LEFAIVRE, consul de France, le 27 mars 1879.

*Le langage est-il d'origine divine*, par M. B. LIPPENS, le 4 avril 1879.

Soirée au profit de la Société Saint-Vincent-de Paul, le 14 avril 1879 :—*La Chaîne d'or*, pièce de vers, par M. L. P. LEMAY, et *Entretien sur la Charité Chrétienne*, par M. le Juge ROUTHIER.



# STRATOWICH

---

## ESQUISSE AUTRICHIENNE

---

CONFÉRENCE PRONONCÉE A L'INSTITUT CANADIEN  
DE QUÉBEC, LE 21 MARS 1879,

---

### I

Quand j'arrivai à Vienne, en 1868, l'Autriche était encore toute meurtrie des coups terribles qu'elle avait reçus à Sadowa et à Nikolsbourg. Les optimistes interprétaient cette langueur comme un signe de convalescence ; pour les pessimistes, c'était l'agonie. Des prophètes de malheur annonçaient que l'empire allait se dissoudre, se démembrer de lui-même par épuisement et par manque de vitalité. Comment pourrait-il survivre aux guerres désastreuses qui, successivement, avaient anéanti son influence en Italie, en Allemagne, et l'avaient replié sur lui-même, en proie à toutes sortes de conflits et de divisions intestines ? Des symptômes alarmants jus-

tifiaient ces prédictions sinistres. Ainsi, dans les provinces Allemandes, les classes qui s'intitulent libérales, c'est-à-dire, la bourgeoisie aisée, le commerce, les avocats, les professeurs manifestaient des sympathies ardentes pour la Prusse. Le prestige de la puissance Germanique semblait les fasciner et les attirer d'une manière irrésistible vers Berlin. Partout la richesse et l'intelligence gravitent instinctivement autour de la force. Vainement leur prodiguait-on de Vienne la liberté, l'influence politique, des places lucratives et des ministères. Le mécontentement subsistait ; "l'élite sociale" de ces provinces murmurait, se plaignait des Hapsbourg, et soupirait amoureuxment pour les Hohenzollern, comme si l'Allemagne était un Eden, une terre de promesse dont le souvenir empoisonnait pour eux tous les présents et tous les bienfaits de l'Autriche. Plus loin, les Hongrois s'organisaient en royaume indépendant et professaient pour le reste de l'Empire l'indifférence ou plutôt l'hostilité la plus absolue. Au nord, les Bohémiens se prétendaient lésés, sacrifiés, méconnus, dans la distribution des grands rôles ; ils boudaient le gouvernement, s'abstenaient de paraître au parlement de Vienne, et pour mieux faire ressortir cette abstention, envoyaient des députations au czar Alexandre et figuraient au jubilé slave de Saint-Pétersbourg. Au sud, les Slovènes, les Croates, nouaient des intelligences avec le Monténégro et la principauté de Serbie, pour révolutionner la Turquie d'Europe et former un empire Illyrien sur l'Adriatique. Partout des rêves, des ambitions morbides, en rapport plus ou moins factieux avec l'étranger et travaillant à ciel découvert au démembrement de l'Empire. Partout des Autrichiens dont les aspirations, le patriotisme ne poursuivaient qu'un objet : la ruine de l'Autriche.

Au milieu de cette confusion et de ces perspectives sinistres, Vienne, la capitale, conservait son aspect ordinaire et maintenait noblement sa prééminence parmi les villes de plaisir. Sur toutes les figures s'y lisaient l'insouciance, la jovialité, l'épicurisme. Les beaux équipages, les cavalcades fashionables affluaient dans les allées du Prater. L'orchestre de Strauss résonnait tous les soirs dans le jardin impérial et par ses valse langou-

reuses faisait les délices du monde élégant. Trois théâtres jouaient simultanément et sans désemparer les opéras d'Offenbach. Enfin, pendant l'hiver, c'était une ivresse, un tourbillon de fêtes continues ; parties de chasse, comédies, concerts, fins soupers et principalement bals travestis, où princes, archiducs, ministres, ambassadeurs, dignitaires civils et militaires de toutes catégories, coudoyaient bourgeoisement les classes populaires et lutinaient les dominos de toutes les couleurs.

Désireux de m'instruire et de m'initier aux ressorts si divers, si compliqués des institutions nouvelles, je suivais avec assiduité les séances du parlement viennois ou cisleithanien. Ce parlement représentait la moitié non-hongroise de l'Empire, c'est-à-dire, les provinces les plus hétérogènes et semblait, par la confusion des nationalités et des langues, une véritable tour de Babel. La chambre des députés se composait nominale-ment de 240 membres, mais 42 places vacantes attestaient la protestation des Bohémiens contre le régime existant. Le reste était une mosaïque d'Allemands, Polonais, Ruthènes, Moraves, Dalmates, Slovènes, se groupant ou se désagrègant suivant les influences les plus capricieuses. Rien ne me paraissait plus étrange que la responsabilité ministérielle superposée à cette bigarrure, et je m'épuisais en efforts d'esprit pour retrouver les théories de nos doctrinaires dans la cohue discordante où vingt nations se disputaient mutuellement le droit d'exister. Chacune s'attribuait le privilège d'absorber les autres, de les tailler, de les découper en morceaux, de satisfaire à leur dépens un appétit de boa-constrictor, le tout sans violence et par persuasion. Toutes, je dois le dire, accusaient le gouvernement.

— Oui messieurs, s'écriait d'une voix douloureuse un banquier allemand aux joues rebondies ; oui, messieurs, nous assistons au spectacle le plus scandaleux, le plus lamentable, le plus déshonorant pour la monarchie. Dans un siècle de progrès, de lumière, nous, seuls allons à reculons et remontons vers la barbarie. En Carinthie, en Carniole, on élimine, on refoule les Allemands qui sont pourtant l'élément civilisateur (protestation énergique des Slaves). Dans les tribunaux, dans l'administration, dans les écoles, on substitue à notre noble langue un pa-

tois informe (cri : à l'ordre). On nomme aux emplois des paysans sans culture. (Interruption : Ces Allemands réclament tout pour eux). Les chemins de fer (ah ! voilà), au lieu de passer par des centres populeux, instruits, industriels, sont construits au travers de steppes, de landes incultes, infestées par le brigandage. Oui, messieurs, deux trains ont été récemment dévalisés par des pandours esclavoniens. Vous voyez comme nous devenons intéressants et pittoresques sous le gouvernement des races slaves. Encore quelque temps d'un pareil régime et nous n'aurons plus rien à envier aux Arnauts et aux Pallicares. Le Roi des Montagnes d'Edmond About deviendra bientôt pour l'Autriche une réalité. Je demande au ministère s'il veut être plus longtemps spectateur complaisant de cette saturnale.

— Et nous, répondait un député dalmate, nous demandons à ce même gouvernement combien de temps encore il se fera le protecteur de l'outrecuidance germanique et jusqu'à quand il vous permettra de nous traiter en sujets, en peuple conquis. Les Allemands qui se plaignent me font l'effet de loups qui crient au secours et qui demandent du renfort contre les moutons. Messieurs, on nous parle de trains envahis et dévalisés comme si nous en étions responsables, ou comme si nous avions, derrière nous, une légion de pickpockets slaves, tout prêts à se ruer sur l'Autriche, sous notre patronage. Pour répliquer à ce compliment, nous n'aurons pas besoin de recourir à des romanciers. L'histoire nous suffira. Voilà deux cent ans que nous sommes exploités, rançonnés, dépouillés par d'avidés vautours, commissaires impériaux, militaires, collecteurs d'impôts, agents de police, monopoleurs, usuriers et prêteurs sur gages, tous issus de la noble Allemagne, y compris les fils d'Abraham ; et quand nous dénonçons leurs injustices ou leurs extorsions, on nous répond qu'ils nous ont affranchis des Turcs, que nous devons voir en eux des libérateurs et fermer les yeux sur leurs peccadilles, qu'en un mot, nous devons nous estimer très-heureux de ne pas être bâtonnés, empalés vifs et décapités comme nous l'étions par les musulmans. (oh ! oh ! sur les bancs allemands : très-bien ! très-bien ! du côté des Slaves).

Le premier ministre de la Cisleithanie, M. Giskra,

s'avançait alors et d'une voix conciliante s'efforçait de calmer les antagonismes. Il aimait, honorait la culture Allemande et se faisait gloire de la populariser dans l'empire ; mais il reconnaissait aussi les droits et l'avenir des races Slaves. Chacun de ces éléments lui était cher et respectable, et pouvait compter sur son dévouement. Et la preuve, disait-il, c'est que les Allemands nous accusent de trop protéger les Slaves ; les Slaves de favoriser les Allemands. Il est clair que nous ne pouvons pas mériter à la fois ces deux reproches, tyranniser les Slaves au bénéfice des Allemands, les Allemands au profit des Slaves. Avouez donc que nous sommes impartiaux et bienveillants envers tous, que nous sommes la défense et le boulevard de chacun, et que tous, par conséquent, sont intéressés à notre maintien.

— C'est bien, répondaient les Allemands, puisque le gouvernement se décline, nous trouverons des protecteurs plus efficaces. Nous sommes les fils de l'Allemagne ; elle saura bien faire valoir nos réclamations.

— Et nous, ripostaient les Slaves, nous comptons 90 millions de frères en Europe. Que l'Allemagne veuille mettre la main sur nous ; nous savons bien qui nous défendra.

— On voit que vous connaissez le chemin de Saint-Pétersbourg.

— Et vous les subventions de Berlin.

En face de ces conflits, de ces appels à l'intervention étrangère que pouvais-je entrevoir pour l'Autriche, sinon des déchirements et la guerre civile à courte échéance ? Voilà, dis-je à mon voisin de fâcheux symptômes. Votre monarchie me fait l'effet d'une poudrière entourée de volcans en éruption.

Le dépositaire de cette confiance était un officier de l'armée autrichienne dont j'avais fait la connaissance dans le monde, l'hiver précédent, et qui, très-obligamment, s'était constitué mon cicérone dans mes pérégrinations de curieux et d'observateur. Natif de Bohême, il s'appelait Stratowich ; un de ses ancêtres avait figuré dans cette fameuse diète qui jeta par la fenêtre les conseillers de l'Empereur Mathias et qui, par cet acte parlementaire, ouvrit la terrible guerre de trente ans. Mais il ne tirait aucune vanité de cette illustration, et pro-

fessait une suprême indifférence pour les aspirations nationales des Tchèques, ses compatriotes. Stratowich se faisait gloire d'être un soldat, rien de plus ; affectant d'ignorer tous les systèmes, les revendications et croyances politiques. Non, qu'il manquât de compétence pour juger. Il avait, au contraire, beaucoup lu, beaucoup étudié, connaissait admirablement l'histoire et déployait des qualités très-originales dans la discussion. Mais il avait une aversion raisonnée pour les utopies, les formules sonores, les déclamations inconséquentes, fonds ordinaire de nos polémiques. J'aimais son caractère, son genre d'esprit, sa conversation humoristique, et trouvais certaine saveur à la causticité souvent originale de son scepticisme.

— Vous vous effrayez à tort, me répondit-il. L'Autriche a traversé des épreuves infiniment plus terribles. Que sont ces tournois de paroles auprès des batailles effectives qui se sont livrées, il y a vingt ans, dans son sein ? En 1848, nous n'avions pas devant nous quelques bavards, et quelques pédants de province ; mais la révolution installée, triomphante à Vienne, à Prague, à Pesth, à Milan, soutenue par des armées aguerries. Il a fallu faire le siège régulier de notre capitale, pendant que nos frontières étaient envahies par les Piémontais, que la Hongrie se proclamait république indépendante, sous Kossuth. L'Autriche n'a reculé nulle part ; elle a tenu tête à tous ses ennemis ; conjuré toutes les tempêtes, dominé tous les périls par son énergie. Quelques mois après, elle était la puissance prépondérante de l'Europe et dictait des lois à la Prusse. Et cependant, ses adversaires d'alors étaient des hommes d'action, des conspirateurs sérieux, des vétérans du carbonarisme. Ceux d'aujourd'hui, du moins ceux qui déclament et se démentent devant nous ne sont que des épigones, une miniature de leurs devanciers, des intrigants ou des virtuoses, qui descendront dans leurs caves, au premier bruit du canon. Cette enceinte, il est vrai, a sur eux des propriétés magnétiques. Elle leur donne un courage extraordinaire. Vous les voyez se combattre, se pourfendre, se porter les coups les plus meurtriers. Ici leurs voix sont retentissantes, leurs gestes menaçants ; tout est guerrier et formidable en eux, comme dans les héros d'Homère. Mais

venez avec moi, ce soir, à la Redoute, et vous retrouverez tous ces paladins dans des rôles moins farouches, moins inquiétants pour nos destinées.

— Soit, lui dis-je ; mon cher professeur, vous me retrouverez là ce que je suis ici ; le plus studieux et le plus attentif des élèves.

On appelle Redoutes des bals travestis qui sont donnés pendant la saison du carnaval, dans une immense salle attenante à la Burg, c'est-à-dire, au palais des Empereurs, et dans lesquels le souverain semble fêter son peuple avec la bonhomie traditionnelle des Hapsbourg. L'illumination est splendide, les parures sont étincelantes, l'orchestre obéit à la baguette de Strauss, l'ensemble est féerique. On n'y danse pas ; on y circule, doucement bercé par une musique énivrante, poussant, bousculant sans façon les personnalités les plus hautes. Je reconnus dans la foule la plupart des orateurs qui, dans la matinée, m'avaient tant impressionné par leurs philippiques. Mais quel changement s'était opéré dans leurs physiognomie, leur port et leur expression ! Souriants, épanouis, ils donnaient le bras à d'élégants dominos, et semblaient perdus dans une béatitude extatique. Ce n'étaient plus de fougueux tribuns jetant aux masses leurs excitations incendiaires ; c'étaient de tendres bergers, racontant, soupirant leur amoureux martyre à des nymphes qui ne paraissaient pas inhumaines. Mon cicerone avait raison. Des Tircis, des Némorins si convaincus, si melliflus ne méditaient rien d'alarmant pour la paix publique.

— Vous avez de la chance, me dit Stratowich ; le ministère hongrois est en ce moment à Vienne pour la négociation d'un emprunt. Tous ses membres vont défiler devant vous. Vous pouvez embrasser dans un seul coup d'œil toutes les illustrations politiques de l'empire. Tenez ! Justement. Voici le comte Andrassy qui fait son entrée avec Beust.

Ce fut avec un vif intérêt que je fixai mes regards sur ces deux hommes qui personnifiaient le régime nouveau, dernier espoir de la monarchie. Et j'évoquais dans ma mémoire toute la série d'événements et de péripéties singulières qui avaient amené la conjonction de ces deux hommes d'état.

Le comte de Beust avait été pendant seize ans pre-

mier ministre du royaume de Saxe, et dans cette position s'était, par son ambition remuante et ses visées grandioses, attiré le surnom de *petit géant*. Il avait imaginé un système intitulé la Triade qui devait diviser l'Allemagne en trois groupés, l'Autriche, la Prusse et les royaumes secondaires, se balançant et se faisant contre-poids, dans un savant équilibre. M. de Bismark souffla sur ces beaux projets et la Triade sombra, avant d'être éclosé, dans le naufrage de la confédération germanique. M. de Beust eut au moins le mérite de prévoir la catastrophe et de ne pas se laisser surprendre. Au moment où les colonnes prussiennes fondaient sur la Saxe, il fit monter sa petite armée saxonne dans des trains spéciaux, et la mit en sûreté derrière les montagnes de Bohême, où se massaient les forces autrichiennes. Lui-même quitta Dresde avec son souverain et se rendit à Vienne. Là, par certaine séduction de parole, par l'apropos de certains conseils, sa finesse, sa pénétration et l'originalité de ses vues, il gagna la confiance de François-Joseph, qui le chargea de réorganiser son empire, après Sadowa. Dans cette élévation si subite, M. de Beust ne se montra pas au-dessous de son rôle. Il comprit de suite que la question hongroise était le nœud de toutes les difficultés, et qu'il fallait donner satisfaction aux Magyars, sous peine de périr. Il s'entendit donc avec MM. Deak, Eötvös, Tréfort, chefs du parlement de Pesth, et de cet accord sortit le système appelé *Dualisme* qui partage l'Autriche en deux fractions à peu près égales, comme territoire et comme population, la Hongrie et la Cisleithanie. Chacune a son parlement, composé de deux chambres, et son ministère responsable. Au-dessus de cet organisme est la chancellerie impériale, composée seulement de trois départements, qui sont la guerre, la diplomatie, les finances. Le grand-chancelier et ses collègues ne rendent pas compte de leurs actes aux parlements hongrois ou cisleithanien, mais à un corps spécial, élu dans leur sein, qu'on nomme les délégations et dont le siège est alternativement à Pesth et à Vienne. Cette assemblée suprême ne délibère pas en commun; les Hongrois, intraitables sur leur principe, en ont maintenu la dualité. Chaque délégation hongroise ou cisleithanienne discute et vote dans



une chambre à part; si toutefois le résultat des deux votes est contradictoire, les deux groupes se réunissent en PLENUM, et la majorité numérique emporte la décision. Cet arrangement est tout à l'avantage des Hongrois, qui, par leur masse homogène, triomphent presque toujours de leurs adversaires divisés.

Telle fut la combinaison enfantée par M. de Beust, pour mettre fin à la paralysie où languissait l'empire d'Autriche, depuis la guerre d'Italie. Ce n'était pas la guérison; puisque la monarchie était désormais fractionnée en deux groupes, deux familles distinctes, d'intérêts et de tendances différentes; mais du moins c'étaient la vie et le mouvement, conditions vitales des états modernes; c'était la préservation du lien dynastique, si fécond et si tutélaire pour l'empire. C'était beaucoup pour la première heure. Aussi le dualisme fut-il acclamé par tous les amis de l'Autriche, comme l'écllosion d'une politique transcendante. Dans cette œuvre hâtive, d'une solidité fort douteuse, on voulut voir la solution définitive de toutes les difficultés, un gage de renaissance, de prospérité sans nuages pour la monarchie. M. de Beust, son auteur, apparaissait comme le sauveur et le père du peuple. On l'accablait d'ovations, les couronnes pleuvaient sur sa tête. Le succès, de nos jours, a tant de prestige, il exerce une telle fascination qu'on veut le deviner, l'encenser à l'avance. On applaudit, on adore ses signes précurseurs. On le proclame grand capitaine, grand homme d'état avant que son œuvre soit achevée ou que sa victoire soit certaine. Mais au moindre changement de fortune, les courtisans se changent en ennemis, les thuriféraires en iconoclastes. Heureuse alors l'idole quand elle peut se dérober à temps et descendre de son piédestal, avant d'avoir été mise en morceaux !

Je n'oserais affirmer que M. de Beust pressentit alors ce revirement et qu'au sommet du Capitole, il craignît le voisinage de la Roche Tarpéienne; mais il ne semblait nullement grisé par sa popularité, et recevait avec modestie les hommages qu'on lui prodiguait. C'était un homme d'une soixantaine d'années, d'une taille élevée, mais d'un port simple et sans affectation, sa figure était fine, son regard doux et bienveillant. Sans être orateur,

il parlait devant les Chambres avec aisance et distinction ; mais sa parole était beaucoup plus persuasive et plus brillante dans la conversation particulière ou dans les salons. Tout en lui dénotait le diplomate de la vieille école, l'esprit, le bon ton, l'absence de tout pédantisme, l'indifférence à tous les systèmes, une aménité imperturbable à toutes les contradictions, une politesse savante, habile à graduer ses nuances, enfin, avec le beau sexe, des soins assidus, un empressement infatigable, une galanterie vivace et démonstrative que ni les progrès de l'âge, ni la gravité de ses fonctions n'avaient encore attiédie.

Le comte Jules Andrassy présentait un type tout différent. Magnat Hongrois de naissance, il avait, dans sa jeunesse, joué un rôle important dans le mouvement révolutionnaire de 1848. Ambassadeur de Kossuth à Constantinople, puis condamné à mort par contumace, il avait, pendant plusieurs années, brillé à Paris, dans les salons fashionables, avec sa moustache magyare et sa luxuriante chevelure, qu'encadrait admirablement l'aurole de la proscription. Amnistié par son souverain, rentré en faveur, devenu premier ministre, et chancelier de Hongrie, rien en lui ne rappelait le républicain, l'ami de Kossuth. Il procédait plutôt des Morny, des Persigny qu'il avait pu étudier en France et qui, détrônant " les bavards, " " les barbouilleurs de papier, " " les parlementaires " avaient inauguré en politique le règne du dandysme. Sa tenue, sa démarche, son regard, la fixité de ses lèvres tout en lui semblait dire que les grandes affaires de la vie étaient la chasse, les chevaux, le jeu, la fréquentation des théâtres, et que l'école la plus instructive, pour les hommes d'état, était le jockey-club. Dans le monde, il avait une situation acquise de beau ténébreux, un prestige de proscrit aristocratique, et s'y maintenait avec aisance et grande distinction. Son front chargé de nuages n'était jamais éclairé par le sourire de ses lèvres ; comme ces montagnes sourcilleuses qui verdoient sur leurs plateaux inférieurs, et sont couvertes à leur sommet de neiges éternelles. Mystérieux, énigmatique, s'interdisant toute expansion, il avait l'air d'un sphynx impénétrable. Personne ne connaissait ses projets, ni le but de sa politique ; mais tout le monde rendait hommage à sa profondeur.

Mêlés à la foule, comme de simples mortels, ces deux personnages s'approchèrent de Stratowich et de moi, en compagnie de quelques illustres. Envahis, puis emprisonnés dans ce groupe, nous pûmes saisir au vol quelques fragments de leur entretien.

— Une chose m'afflige, disait M. de Beust, d'un ton douloureux, c'est de voir comme l'opéra dégénère. Tous nos chanteurs sont des plus médiocres ; nos chanteuses nous sont enlevées par Saint-Pétersbourg ; l'orchestre est également pauvre en sujets. Si l'on n'arrête pas cette décadence, l'opéra de Vienne sera bientôt aussi médiocre que celui de Paris.

— Vous m'épouvantez, dit le comte Andrassy avec son masque impassible.

— Evidemment, reprit M. de Beust, ce serait très-calamiteux ; nous qui voulons être les régénérateurs de l'Autriche, nous ne devons pas laisser déchéoir l'opéra. C'est une de ses gloires nationales. L'opéra, disait le prince de Mettermich, est un des grands ressorts de gouvernement.

— Metternich ! reprit Andrassy, avec une pointe d'ironie ! Est-ce bien une autorité pour nous ? Nous avons un autre drapeau, d'autres principes.

— Oh ! sans doute, mon cher comte, et je m'en fais gloire. Mais vous savez qu'en politique la différence de principes se concilie quelquefois avec la ressemblance des moyens.

Un murmure approbateur accueillit cette boutade qui sentait d'une lieue son ancien régime et qui faisait la meilleure figure au milieu d'un bal travesti. Dans ce moment, notre attention fut attirée par un groupe de panaches flottants, de dolmans chargés de dorures et de sabres, recourbés comme des cimenterres, aux fourreaux étincelants.

— Quels sont ces étrangers ? demandai-je à Statowich. Est-ce une légion de princes Persans ou Circassiens ?

— Ce sont bien plus que des princes, me répondit-il. Vous voyez devant vous les illustrissimes membres de la délégation hongroise, envoyés à Vienne, par le parlement de Pesth, pour voter avec les délégués du Reichsrath de Vienne, sur les affaires communes de la monarchie.

— Et pourquoi cette magnificence de costumes ?

— Des Hongrois, de nobles Magyars ne peuvent pas s'habiller comme de vulgaires philistins ; c'est une race belliqueuse, toujours prête à monter à cheval, pour son indépendance et le maintien de sa Pragmatique. Cette charte, vous le savez, leur fut donnée par Marie-Thérèse en 1740, au début de sa première guerre contre Frédéric II. L'octroi de la Pragmatique est leur souvenir le plus cher ; vous connaissez le tableau qui représente cet événement et qui l'a rendu populaire : L'impératrice paraît au sein de la diète, portant dans ses bras un enfant qui fut plus tard Joseph II. Les magnats et les députés Hongrois se lèvent, ivres de loyalisme et d'ardeur guerrière en s'écriant : mourons pour notre roi Marie-Thérèse. Cette scène est fort belle et fort émouvante. Voilà pourquoi, sans doute, les Hongrois de notre temps portent des tuniques à brandebourgs, des pantalons collants et des bottes à cœurs. Un pantalon ordinaire, un frac, un chapeau cylindre sont pour eux, les emblèmes abhorrés de la tyrannie. Mais parmi cette quintessence du magyarisme, je crois reconnaître un ancien ami. Je ne me trompe pas, c'est Béla-Sandor-Hradovar, anciennement tabellion à Pesth, puis commissaire de Kossuth, dans le comitat de Zombor. Il n'a jamais combattu dans les rangs insurrectionnels de l'armée hongroise, ses fonctions administratives le retenant à distance respectueuse des hostilités. Mais il levait les impôts, enrôlait des recrues et faisait des proclamations très-violentes contre l'Autriche et contre l'empereur. Un soir qu'il haranguait son bon peuple pour lui commenter la constitution, un escadron d'éclaireurs autrichiens survint, et mettant en déroute l'auditoire, fit main basse sur l'orateur et sur quelques-uns de ses acolytes. Pour l'officier qui commandait le détachement, cette capture était l'accomplissement d'un devoir pénible ; car étant en garnison à Pesth, il avait connu Hradovar, bon compagnon, gai convive et des rapports de camaraderies amicales s'étaient établis entre nous.

— Quoi ? c'était vous ?

— Moi-même, j'étais alors lieutenant de dragons. Pour compléter mon coup de filet, j'entrai dans son officine et

pris possession de ses paperasses, ficelai séparément sa correspondance, ses arrêtés, ses philippiques révolutionnaires et formai du tout un paquet. Pendant ce temps, mon prisonnier fumait philosophiquement, en face d'un pot de bière, et semblait absorbé dans la contemplation des spirales qu'il envoyait au plafond. Cette tranquillité m'attendrit. En remontant à cheval, j'oubliai le paquet accusateur et cette distraction lui sauva la vie ; car à cet époque, nos conseils de guerre ne plaisantaient pas. Faute de dossier, Hradovar en fut quitte pour cinq ans de forteresse à Olmütz. La seule lecture de sa rhétorique l'aurait fait condamner à mort.

— Il doit vous être très-reconnaissant.

— Il m'a boudé longtemps, à cause de la forteresse. A présent il se montre bon prince et se comporte avec moi comme Louis XII avec La Trémouille. Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans. Le voiei qui s'avance vers nous.

Effectivement un magnifique seigneur se détachait du groupe des plumets et tendait la main à Sratowich, d'un air affable et protecteur : — Vous avez beau vous cacher, lui dit-il, j'ai des yeux de lynx pour vous découvrir. Je vous tiens et vais enfin me venger de vous. Venez avec moi, je veux vous présenter à Beust.

— En vérité, je craindrais.....

— Ne craignez rien, mon cher, Beust et moi nous sommes dans les meilleurs termes. Hier encore, nous dînions ensemble chez Sa Majesté : “ Mon cher Hradovar, me disait Beust, j'espère que vous et vos collègues, vous êtes satisfaits de moi : c'est toute mon ambition. Je suis un vrai Hongrois par le cœur. ” Et ce n'était pas un vain propos dans sa bouche. Il nous comble de soins et d'attentions délicates. Il s'ingénie à prévenir nos désirs.

— Beust est un très-grand diplomate ; dit flegmatiquement Stratowich.

— Un diplomate ! reprit Hradovar, avec explosion. Dites un homme d'état inspiré : c'est le sauveur de la monarchie.

— Les Bohémiens l'admirent moins que vous.

— Les Bohémiens ! dit l'ancien émissaire de Kossuth d'un air dédaigneux, ce sont des factieux qui méritent une sévère leçon ; Les Magyars, au contraire, sont des

sujets loyaux et fidèles ; l'empereur le sait. Il compte sur notre dévouement ; et si son pouvoir était menacé par la révolution à Vienne ou à Prague, c'est chez nous qu'il viendrait se réfugier ; c'est nous qui prendrions sa défense, et qui, l'épée à la main, le rétablirions dans ses droits.

En parlant ainsi, le noble Magyar se cambrait dans une attitude imposante et semblait le loyalisme en personne, défiant et provoquant au combat tous les ennemis présents et futurs de son souverain. En présence de sentiments aussi monarchiques, on comprenait la confiance que de tels protecteurs devaient inspirer à François-Joseph. Pétion et Barnave étaient certainement moins convaincus, moins persuasifs quand ramenant Louis XVI de Varennes, ils lui montraient avec des larmes dans la voix, son " fidèle peuple de Paris. "

Soudain, le paladin Hongrois s'agita comme sous une décharge électrique. Le petit coup sec d'un éventail venait de faire tressaillir son bras. Un domino rose, la figure à moitié couverte d'un masque en velours, le regardait avec un sourire moqueur, puis lui chuchota quelques mots à l'oreille, en lui montrant du doigt un couple qui se promenait dans une galerie latérale à quelque distance. Ce couple se composait d'un cavalier, un attaché d'ambassade, héritier d'un marquisat italien, et d'une dame complètement masquée, portant dans ses tresses blondés, et sur sa robe noire des rubans de satin vert, probablement en signe de reconnaissance. Quelques secondes après, ils sortirent du salon principal et passèrent dans une des pièces contigües. A cette vue, Hradovar pâlit, balbutia quelques mots intelligibles pour prendre congé de nous et s'éloigna précipitamment. Oubliant son roi, sa gloire et les périls de la monarchie, il s'élança sur la trace des deux promeneurs, avec une fougue, une agitation qui ne présageait rien de bon pour le marquis Italien.

— Trop tard, dit le domino dénonciateur, en le suivant du regard. Ta place est prise, et ton ami Beust ne pourra pas te la rendre.

Vous voyez, me dit alors Stratowich, ces grands citoyens, ces sublimes docteurs de la politique : Ils trouvent bon de troubler et de bouleverser les empires pour

réaliser leurs grandes conceptions ; pas un ne sourcille devant les hécatombes de vies humaines que produiront les conflits de leurs théories ; mais ces principes inflexibles se fondent et s'évanouissent devant le profil d'une danseuse.

## II

Par la courte esquisse qui précède, on voit que M. de Beust avait réussi à contenter les Hongrois. A vrai dire, son système se réduisait à constituer dans l'Empire deux races prépondérantes : les Allemands et les Hongrois, ayant Vienne et Pesth, pour centres d'action, sortes de foyers elliptiques, astres immobiles, autour desquels les autres nationalités gravitaient. Chacun de ces astres avait ses satellites particuliers ; l'Autriche proprement dite, les Bohémiens, les Polonais au nord et au nord-est, les Slovènes et les Dalmates au sud, avec les Italiens du Tyrol. La Hongrie rayonnait sur les Croates, les Serbes, les Illyriens, les Esclavoniens, les Slovaques et les Transylvaniens. La combinaison, on le voit, est très-harmonieuse et, comme précision géométrique devait satisfaire l'astronome le plus exigeant. Le malheur c'est que les lois de la mécanique céleste ne sont pas précisément celles de la politique, et que dans notre monde terrestre, on ne trouve pas facilement des nationalités pour remplir les fonctions obscures et subalternes de planètes. Chacune veut être une étoile fixe, un soleil ; chacune veut tirer sa lumière et sa chaleur d'elle-même, rayonner au dehors, se mirer dans ses satellites. Et ce sentiment en Autriche est d'autant plus vif que, dans cet empire, la masse des populations sujettes est numériquement supérieure à celle des races dominantes. Ainsi la Cisleithanie sur 20 millions d'habitants ne contient guère que 8 millions d'Allemands. Le reste, Tchèques, Polonais, Slovènes, etc., forment un groupe slave qui dépasse 12 millions. Les Hongrois n'atteignent pas le nombre de 7 millions. La plus grande partie de leur territoire est peuplée par des Slaves et par des Roumains, savoir : 4 millions de Serbes, Slovaques et Croaques et 4 millions de Roumains en Transylvanie, tous professant une sainte aversion pour le magyarisme et répudiant sa suprématie.

Total : 14 ou 15 millions de privilégiés, d'une part ; de l'autre, 20 ou 21 millions d'opposants, en révolte plus ou moins ouverte contre le régime actuel, et le traitant d'odieuse tyrannie. Comment réduire au silence une ligue d'intérêts et de prétentions aussi formidable, lançant de toutes parts ses doléances, ses protestations par la tribune et la presse ? Nous ne parlons pas des chefs de partis, Démosthènes ou Mirabeau de clochers, que les chemins de fer amenaient chaque matin des quatre points cardinaux, porteurs d'interminables mémoires, inventeurs de plans et combinaisons nouvelles pour affranchir leurs nationalités gémissantes, et leur donner à eux-mêmes de bons et lucratifs portefeuilles ? Dans tous ces faiseurs de constitutions, M. de Beust aurait pu voir des concurrents ou tout au moins des fâcheux, des trouble-fête et les consigner à sa porte. Mais ici le diplomate venait merveilleusement au secours du législateur. Toujours affable, il semblait les accueillir avec gratitude, comme de précieux auxiliaires, s'inclinait devant leur génie discutait leurs plans de réforme, leur conseillait modestement quelques retouches et pour faciliter leurs études, leur offrait une place ou tout au moins une mission temporaire, bien rétribuée.

— Mille remerciements, leur disait-il, pour votre excellent mémoire. J'ai passé la nuit entière à le lire.

— Excellence ! C'est trop d'honneur, en vérité.

— Non, cela m'a captivé, entraîné ; de la clarté, de l'invention, du style, des vues profondes. Je ne me figurais pas et je vous en demande pardon, qu'il y eût autant de talent parmi les Croates. Votre mémoire a pour moi la valeur d'une révélation. Et puis, vous avez admirablement mis en lumière vos droits historiques, vos gloires nationales, les gloires du royaume triple et un qui s'étendait du Danube à l'Adriatique, et fit souvent trembler, dans ses lagunes, le doge de Venise.

— Ainsi, d'après Votre Excellence, le droit historique est pour nous.

— Sans aucun doute ! Et je vous dirai même entre nous que vos traditions me paraissent infiniment mieux établies, vos preuves plus claires, plus démonstratives que celles des Italiens, dans ce fameux memorandum, où Cavour invoquait Dante, Pétrarque, et Raphaël pour agrandir le Piémont. Puissiez-vous, cher monsieur, être



le Cavour de la Croatie ! Mais l'Italie ne s'est pas faite en un jour. Le politique ne peut pas, vous le savez, comme l'artiste, réaliser son idéal dans une création immédiate. Il lui faut patienter, tenir compte des faits, temporiser. Soyez sûr que je ne mets aucune vanité d'auteur à soutenir les institutions actuelles ; je ne m'en dissimule nullement les imperfections, et je ferai certainement appel à votre concours, quand le moment sera opportun, pour les réviser. En attendant, si défectueux que soit le dualisme, il sait faire appel aux capacités et considérera comme une bonne fortune d'utiliser un mérite aussi éminent que le vôtre. Vous savez l'importance qu'a prise dans ces derniers temps le service des postes et des télégraphes, pour le développement politique et commercial de l'empire. Une commission est formée pour la refonte de cette administration. J'espère que vous voudrez bien en accepter la vice-présidence

Et le grand homme de province retournait rassurer ses compatriotes, leur conseiller la temporisation et la confiance en M. de Beust.

Par ces gracieusetés, M. de Beust calma beaucoup d'esprits remuants et désarma plusieurs de ses adversaires. Mais il serait injuste de croire qu'acheteur de convictions, il spéculât systématiquement sur leurs défaillances. Il avait le désir très-vif, très-sincère de ramener tous les dissidents, de concilier toutes les opinions et surtout de ménager des nationalités dont l'ensemble constituait dans l'empire, la majorité numérique. Au travers des louanges de ses admirateurs, il ne pouvait se dissimuler que le dualisme était antipathique à toutes les populations slaves et que pour l'empereur, pour la dynastie des Hapsbourg, c'était une affaire grave que l'hostilité de 20 millions de sujets Autrichiens sur 35. Comme compensation, pouvait-on, du moins compter sur les Allemands et sur les Hongrois, constitués en races prépondérantes ? Non, car les Allemands étaient humiliés de ne plus être partout les maîtres : et quant aux Hongrois, ils devenaient chaque jour plus ambitieux, plus hautains et plus exigeants, affectant de constituer un royaume à part et d'y dominer, comme dans une citadelle, le reste de la monarchie. Un jour, c'était l'annexion de Fiume

qu'ils réclamaient, pour avoir un port hongrois sur l'Adriatique. Le lendemain, un réseau de chemins de fer pour magyariser les transports et le commerce du Danube. Puis la réorganisation des milices hongroises ou Honweds, afin d'avoir une armée toute prête, en cas de conflit avec le gouvernement central de l'empire. C'était une ambition dévorante, insatiable, qui semblait grandir à chaque concession nouvelle, à chaque sacrifice de la royauté. Maintenant que le souverain, dépouillé par eux, n'avait plus rien à leur accorder, ils disaient qu'ils se laissaient tenter par la Prusse, et qu'on négociait secrètement avec elle pour un partage définitif de l'Autriche. A l'appui de ces bruits étranges on citait des journaux officieux de Berlin, remplis d'éloges hyperboliques pour les Magyares et pour leurs vertus *chevaleresques*. Les mêmes feuilles affectaient de déprécier avec aigreur M. de Beust, d'élever aux nues l'intelligence, le tact, la profondeur du comte Andrassy. De tels symptômes ne pouvaient passer inaperçus pour le chancelier de l'empire. Il comprit aussitôt que sa lune de miel avec les Hongrois était passée et qu'il y avait urgence d'arrêter leurs empiètements, de se protéger contre leur infatuation, leurs rêves orgueilleux et même leur ingratitude. La conséquence de cette découverte fut une évolution très-sensible et très-accentuée vers les Slaves. Il eut plusieurs entretiens avec MM. Ryeger et Palasky, chefs du parti national bohémien, qui boudait à Prague, et leur fit, dit-on, entrevoir la constitution de la Bohême en royaume, à l'instar du royaume Hongrois; il écoutait aussi avec faveur les Polonais, les Transylvaniens. Enfin des brochures publiées, avec un mystère transparent, sous son patronage, traitaient le dualisme d'expédient, de forme transitoire et déclaraient que la constitution définitive, nécessaire de la monarchie autrichienne serait une fédération où toutes les races seraient à la fois autonomes et souveraines, au prorata de leur importance.

### III

Tels étaient la complication et l'enfantement laborieux de l'Autriche, quand la France au commencement

de juillet 1870, déclara la guerre à la Prusse. Tout aussitôt, le bouillonnement s'arrêta; les éléments en fusion se cristallisèrent et les effets du dualisme se manifestèrent avec une logique inexorable pour l'empire, pour le souverain et pour l'auteur (bien désabusé) de cette œuvre.

Aux yeux de l'Empereur François-Joseph et de M. de Beust, l'intérêt de l'Autriche était d'appuyer la France. Cette alliance était depuis quatre ans, le but poursuivi par tous leurs efforts. Car l'un et l'autre sentaient parfaitement que toutes les réformes, toutes les combinaisons de races et de systèmes ne vaudraient pas pour l'Empire une revanche de Sadowa, une bonne victoire sur la Prusse. Bien que pris à l'improviste par la brusque ouverture des hostilités, M. de Beust se montra très-sympathique à notre cause et demanda la concentration immédiate d'une armée autrichienne en Bohême. Cette mesure aurait suffi pour diviser les forces allemandes, pour empêcher l'écrasement de nos armées encore incomplètes, et pour changer peut-être le résultat de la guerre. Mais le bon vouloir de M. de Beust, et celui de l'Empereur d'Autriche, furent paralysés par l'opposition des Allemands et des Hongrois, qui dominaient dans les conseils législatifs de Vienne et de Pesth et qui voyaient dans les succès de la Prusse leur propre triomphe.

Nous avons vu plus haut que les provinces austro-allemandes étaient fanatisées par le Teutonisme et que l'orgueil, l'ivresse de leur race étaient devenus, chez elles, une monomanie. Si quelque chose pouvait surexciter cette passion, c'était une guerre de l'Allemagne avec la France, l'ennemie héréditaire, ainsi l'appellent les poètes d'Outre-Rhin. Dans toute cette partie de l'Empire, les lieux de réunion, les casinos, les théâtres retentissaient de vœux bruyants pour la Prusse; ses victoires y étaient saluées par des hurrahs d'allégresse, célébrées par des banquets et des fêtes publiques. La presse s'était mise spontanément aux ordres de M. de Bismarck, et recevait directement de lui ses inspirations. Autant ces feuilles étaient louangeuses, lyriques, en parlant des armées allemandes, autant elles affichaient d'antipathie et de dédain pour les nôtres. Toute perspective d'intervention autrichienne en notre faveur était rejetée par elles comme un

sacrilège. Aider les Français contre la patrie allemande ce serait de la part de l'Autriche une trahison monstrueuse, presque un parricide ! Tous les héros de 1813, Arndt et Kærner, à leur tête, sortiraient de leur tombe, pour jeter à sa face leur malédiction ! mais non ; un tel forfait était impossible. C'était déjà beaucoup, beaucoup trop que l'Autriche restât neutre ! Sa place véritable eût été en Lorraine, en Champagne, aux côtés de la Prusse. C'était là, dans une fraternité glorieuse, qu'elle eût repris sa revanche de Sadowa et de Nikolsbourg, là qu'elle eût reconquis, dans la patrie germanique, son droit de cité ! Il était douloureux de penser que des rancunes, des jalousies étroites empêchaient la réalisation d'un rêve aussi beau ! Tel était le langage des journaux allemands ; et leurs rédacteurs gémissaient en songeant aux lauriers qu'ils auraient pu conquérir au quartier-général de Versailles et dont la politique de M. de Beust les frustrait !— Leur seule consolation était de mériter à distance un éloge du maître, en maintenant l'Autriche dans sa dépendance. Auxiliaires de M. de Moltke et du canon Krupp, ils tenaient en échec et bloquaient hermétiquement toutes les sympathies et toutes les vellétés d'action militaire ou diplomatique en notre faveur.

Cette ferveur de l'Allemagne, cette gallophobie militante ne se retrouvaient pas en Hongrie. Au contraire, pendant toute la durée du conflit, l'amitié pour la France s'y montra chaleureuse et démonstrative. Les nouvelles de nos désastres y furent accueillies avec une tristesse mêlée d'inquiétude ; car un instinct secret avertissait les Hongrois que leur propre puissance était menacée par le cataclysme, et que la France en tombant laissait leur frêle édifice sans support. Ces appréhensions augmentèrent quand la Russie découvrant son jeu, et se dégageant elle-même du traité de Paris, déclara que la mer Noire cessait d'être interdite à sa flotte. Les Hongrois étaient atterrés. Ils sentaient que cette déclaration audacieuse n'était qu'un prélude, que la question d'Orient allait se rouvrir, et leur rêve d'un empire Danubien s'évanouir en fumée. Des voix patriotiques s'élevaient de leur sein pour secouer cette inaction, cette passivité, plus fatales aux peuples que les batailles perdues et que les villes prises. Mais l'esprit

public restait indécis; une influence mystérieuse et présente partout, à la tribune, dans la presse et dans les cercles politiques, neutralisait, étouffait à leur naissance toutes les viriles suggestions. Quand cette question si brûlante était agitée dans les Chambres, le comte Andrassy faisait une homélie sur la paix, sur le mouvement industriel, l'état florissant du commerce, et réclamait l'urgence pour l'ouverture d'un nouveau chemin de fer. " Laissons à d'autres, messieurs, les visées ambitieuses, la politique transcendante; que sommes-nous? des hommes pratiques, faisons les affaires de notre pays." Et les journaux officiels, les vétérans du magyarisme se plaignaient des brouillons, des agitateurs qui voulaient lancer la Hongrie dans les aventures, et la mettre aux prises avec ses protecteurs naturels. Cette polémique, ces assertions contradictoires déroutaient l'opinion publique ou la maintenaient dans son inertie. Le parlement de Pesth n'émit aucun vote. Les Hongrois restèrent comme leurs voisins de Cisleithanie, dans une béatitude contemplative, jusqu'à la consommation de la lutte.

Nous possédons maintenant tous les éléments pour juger l'œuvre de M. de Beust, ce fameux dualisme qui devait vivifier et régénérer la monarchie autrichienne, en vue d'une revanche sur la Prusse. Fractionné en deux tronçons indépendants et s'isolant l'un de l'autre, cet empire ne puisait plus en lui-même sa force motrice, sa puissance d'action. Au lieu d'avoir deux foyers de gravitation, il était entraîné lui-même, comme une nébuleuse, dans l'orbite d'un astre étranger. L'étoile fixe pour lui n'était pas Pesth, ni Vienne, c'était le cabinet de Berlin. Sadowa et Nikolsbourg avaient ôté la Vénétie à l'Autriche, en l'excluant de toute participation aux affaires d'Allemagne. Le dualisme infeodait la dynastie des Hapsbourg à celle des Hohenzollern.

Un détail curieux c'est que l'éclosion du système dualiste avait été favorisée, en 1866, par la diplomatie Française, en prévision d'une alliance avec l'empire autrichien. Notre ambassadeur à Vienne, M. le duc de Gramont, se faisait gloire d'avoir patronné les réclamations des Hongrois, et fondait le plus grand espoir sur leur tuegrdiat. Son illusion durait encore en juillet 1870,

quand, du haut de la tribune française, il lançait son défi si malencontreux à la Prusse.

Reprenons le cours des événements. Le prestige de M. de Beust avait pâli bien avant la tempête ; sa puissance sombra dans notre naufrage. Spectateur attristé et muet de catastrophes qu'il n'avait pu conjurer et qui déjouaient tous ses plans, surveillé jusque dans sa vie intime par une police invisible et omnipotente, il restait encore au gouvernail que d'autres mains dirigeaient. Ce fantôme de pouvoir lui fut bientôt retiré. Quelque fût son effacement, la Prusse avait contre lui des griefs anciens et inexorables ; adversaire de M. de Bismarck, il s'était flatté de le tenir en échec, de l'arrêter dans sa course ; il avait, pendant quatre ans, inspiré de l'espoir à ses ennemis. Sa chute était pour l'autocrate de Berlin un décor indispensable, la consécration publique et définitive du triomphe. Ce sacrifice fut demandé à François-Joseph, et comme ce souverain hésitait, l'empereur Guillaume vint lui-même à Gastein, vers l'automne de 1871, pour lui démontrer amicalement, *en bon frère*, la convenance de ce changement. L'entrevue fut si cordiale, les effusions furent si fraternelles que dès le lendemain, M. de Beust donnait sa démission de grand-chancelier et partait pour Londres, comme ambassadeur de l'empire. Son successeur était désigné à l'avance. Ce ne pouvait être que le comte Andrassy, l'allié, le confident, l'*alter ego* du prince de Bismarck. C'était le dénouement de ce grand drame dont le prologue avait été l'imbroglio du Danemark, dont trois guerres européennes avaient marqué les phases successives, dont les batailles, les incendies, les bombardements, les réquisitions avaient fourni les détails, les décorations, et la mise en scène. La galerie applaudissait ; les "Reptiles" de Berlin et de Vienne étaient plongés dans une douce extase et célébraient le rapprochement des deux monarques en lignes attendries. Les embrassements de Néron et de Britannicus causaient aux affranchis de la Rome Impériale moins de joie. La Prusse et l'Autriche réconciliées et paraissant, la main dans la main, devant l'univers ! Quel spectacle ! Et quel avenir de confiance réciproque de félicité pour les deux empires ! Ou plutôt c'était la clôture du temple de Janus pour l'Europe et la renaissance de l'âge d'or !

Quelques jours après, je me promenais à Schœnbrunn avec Stratowich et nous philosophions mélancoliquement sur les émouvantes péripéties dont nous avons été les témoins :

— Voyez, me disait-il, la différence entre ce fatras qu'on appelle pompeusement "Droit moderne" et les décisions de la Force. A peine éclos à la lumière, un système est combattu par un autre et les discussions se prolongent pendant des siècles, sans avancer d'un seul pas. Au contraire, au lendemain d'une bataille, la volonté du vainqueur devient la base indiscutable du Droit. Il est acclamé ou subi par tous : Les indécis, les opposants de la veille se donnent à lui de cœur et d'esprit. Les idéologues font-ils exception ? Non. Ils cèdent immédiatement au courant ; ils oublient, réfutent avec ingénuité leurs affirmations antérieures et s'ingénient à trouver dans le succès du jour l'accomplissement d'une loi supérieure et providentielle. L'histoire nous montre que chaque potentat, chaque triomphateur a discipliné tous les beaux esprits et fait dogmatiser les plus sublimes théoriciens à sa suite. Vous voyez ce palais ! C'est ici que Napoléon est venu deux fois après Austerlitz et Wagram, dicter la paix à l'Autriche. L'Europe entière se prosternait devant lui comme devant l'envoyé du ciel. La France était l'arbitre du monde. Amis et ennemis reconnaissaient ses titres au gouvernement *moral* des nations. L'Allemagne elle-même subissait cet ascendant irrésistible, et, tout en protestant, se francisait. Dès aujourd'hui nous pouvons prévoir une évolution toute contraire. L'Europe, le monde entier peut-être, voudront se germaniser. L'Angleterre, les Etats-Unis revendiquent par leurs ambassadeurs, par tous leurs organes la parenté teutonique. New-York se fanatise pour la musique de Wagner. La république de San Salvador a commandé dix mille casques à pointes pour ses invincibles guerriers. Vous-mêmes, Français, rendez hommages au succès du jour. Vos législateurs se hâtent d'instituer la Landwehr. Le *Figaro* proclame l'urgence de convertir la France en caserne. Vos écrivains auparavant si folâtres, désertent le ton badin et la verve gauloise pour affecter la lourdeur, le pédantisme et l'orgueil maussade des auteurs Tudesques.

— Vous oubliez, lui dis-je, les bons Viennois, les habi-

tués de Sperl, de l'Orphéon, du Colysée et du Carlstheater, qui nous accusent d'immoralité.

— Ne vous plaignez pas de l'Autriche, me répondit-il avec véhémence. Vous n'en avez pas le droit. Car son abaissement est l'œuvre de la France : c'est la France qui l'a mutilée et désarmée. Intacte, elle était pour vous le plus solide des boulevards. Démembrée, ses tronçons iront s'aggréger à l'Allemagne et à la Russie.

En ce moment, au détour d'une allée, nous rencontrâmes Sandor Hradovar, radieux comme un soleil de printemps :

Hé bien ! dit-il à Stratowich ; j'espère que cette fois vous êtes satisfait. Voilà notre horizon qui se dégage. Nous sommes délivrés de ce Beust, notre mauvais génie, dont l'influence perfide et malfaisante paralyse depuis si longtemps notre essor.

— Beust ! Votre mauvais génie ! Mais l'année dernière, vous l'appeliez votre sauveur !

— J'avoue qu'il nous a rendu quelques services. Mais est-ce par amour, par tendresse pour nous ? Non pas. C'est qu'il avait besoin de nous pour être Chancelier de l'Empire. Car au fond c'était un vulgaire ambitieux. Mais voilà deux ans qu'il ne cesse de nous trahir, de conspirer contre la Hongrie avec les Tchèques, les Roumains et toutes sortes d'aventuriers panslavistes. J'en ai rencontré de véritables légions dans ses antichambres.

— Je comprends votre indignation. Cependant vous révériez en lui le père du dualisme.

— Le père ! Le père ! Il ne suffit pas de mettre un enfant au monde. Il faut encore l'élever, le nourrir, et le mettre en état de figurer avec honneur dans la société !

— Mais sans doute ! reprit ironiquement Stratowich. Il faut surtout lui garnir la bourse, satisfaire ses goûts élégants, payer ses créanciers, le marier richement. C'est à ces conditions seulement qu'on est un père respectable, un père à la hauteur de sa mission, digne d'être avoué par un gentleman !

Il y eut un moment de silence :— Déçu par Beust dis-je à Hradovar, vous trouverez, je pense, chez Bismarck des consolations.

— Bismarck ! s'écria-t-il. Je vous entends : Vous vou-



lez dire que nous le courtisons. Détrompez-vous ! c'est tout le contraire. C'est lui qui nous recherche, qui sollicite notre amitié. Andrassy l'a séduit, fasciné, sans même l'avoir recherché.

— Hum ! Bismarck fasciné, subjugué ! J'aurais voulu le voir de mes yeux !

— C'est le spectacle dont vous auriez pu jouir à Gastein, je suis heureux de vous le certifier. Andrassy était très-froid, très-réservé. Bismarck, au contraire, lui faisait toutes sortes d'avances et se jetait littéralement à sa tête. Il m'a dit à moi-même qu'en dehors de tout calcul politique, une sympathie instinctive, irrésistible, le portait vers notre chancelier.

— Le prince de Bismarck vous a dit cela ?

— A moi-même. Un matin que nous-nous trouvions ensemble auprès de la source. Il pleuvait ; j'eus l'honneur de le reconduire chez lui, sous mon parapluie.

— La Hongrie dégénère, dit Stratowich ; les magyars, ont des parapluies.

L'ex-tabellion impassible continua,— mon cher Hradovar, me disait Bismarck, vous avez dans le comte Andrassy un homme d'état supérieur, une magnifique personification du type Hongrois. Brillant, généreux, chevaleresque et en même temps pénétrant, profond et d'une fermeté inébranlable. Voilà des hommes comme il en faut aux races Danubiennes pour fixer leurs destinées. Grâce à lui, je comprends clairement votre mission. C'est par vous, Hongrois, par vous seuls que doit se résoudre la question d'Orient.

— J'ignorais, dit Stratowich, que vous aviez été, à Gastein, le confident du prince de Bismarck !

— Oh ! confident : c'est beaucoup dire ; mais il n'a pas dédaigné de causer avec moi sur la situation, de m'ouvrir quelques aperçus nouveaux et d'écouter mes observations. Il m'a même obligé de lui soumettre un mémoire.

— Cette confiance vous transfigure, reprit Stratowich, et vous baptise diplomate. Voyons, Hradovar, avouez-nous que vous êtes désigné pour une légation ou tout au moins pour un consulat.

— Pas d'anticipation, nous répondit l'ancien commissaire de Kossuth, avec un sourire plein de réticences ;

rien n'est encore décidé. Je crois qu'Andrassy veut me charger d'une mission extraordinaire dans les provinces Turques, pour y prévenir une insurrection. L'agitation, paraît-il, y est très-menaçante ; mais je saurai la calmer. Oh : la Turquie peut être tranquille. Nous sommes là pour la soutenir et la protéger contre le comité de Moseou.

— Quel fat ! me dit Stratowich après que Hradovar se fût éloigné, et quel cerveau vide. Ces Hongrois ont pourtant un talent particulier et bien remarquable ! Ils sont modestes dans l'outrecuidance. Ils s'excusent d'être trop séduisants, trop fascinateurs ! Ils voudraient, mais ne peuvent se dérober à l'idolâtrie des simples mortels. Tel est Hradovar ! Il lui semble tout simple et tout naturel d'avoir ses entrées dans l'Olympe, de commander aux tempêtes, de faire surgir ou disparaître à sa volonté la révolution et l'absolutisme, comme des génies obéissants des mille et une nuits ! Le voyez-vous marcher, la tête dans les nuages, absorbé dans les rêves les plus magnifiques ? Il refait la carte de l'Europe, distribue des constitutions, verse à torrents sur son passage, la lumière, le progrès, la félicité. Jamais il ne lui viendrait à l'esprit qu'il est dupe d'une rouerie infernale, et que sa mission si glorieuse en Herzégovine, masque un piège, une affreuse mystification !

— Une mystification ? m'écrirai-je tout surpris ; que voulez-vous dire ?

— Rien de plus évident, me répondit-il. Veuillez suivre mon raisonnement. Une tendre amitié nous unit maintenant à l'Allemagne. L'Allemagne est étroitement unie avec la Russie. Donc, nous sommes nous-mêmes les alliés du Czar et concourons à ses plans. C'est la triple alliance qui régit pour le moment l'Europe et qui la régira, tant que le faisceau des trois volontés impériales subsistera. Par suite, les protégés, les clients du Czar nous deviennent sacrés ; c'est-à-dire que les Bosniaques, les Monténégrins, les Bulgares peuvent compter sur nous et que nous leur donnons carte-blanc pour secouer le joug ottoman.

— Je vous vois venir. Alors, ce pauvre Hradovar...

— Hradovar va protéger les Osmanlis à lui tout seul et pour son compte personnel ; tandis que nous les abandonnons au czar de Russie.....

— Que signifie donc sa mission ? Je ne vois pas l'utilité de l'envoyer pour promettre aux Turcs ce qu'on ne veut pas leur tenir.

— Il s'agit bien de promettre aux Turcs ! Ce sont les Hongrois qu'on veut leurrer et jouer par cette feinte. Vous savez quelle est la politique des Magyars. Pour contenir les Slaves de Hongrie, ils combattent en Turquie l'émancipation des races congénères et voudraient les vouer à l'immobilité, sous un joug de fer. Pour calmer leur défiance et détourner leurs soupçons, le cabinet de Vienne affecte une profonde sollicitude pour l'autorité du Sultan, et semble lutter de turcomanie avec l'Angleterre. Au fond l'on se prépare à partager la Turquie d'Europe comme on a partagé, au siècle dernier, la Pologne. Le jour où cette curée aura lieu, les Hongrois seront noyés, submergés dans l'élément Slave. Il jetteront feu et flammes, invoqueront leur Pragmatique, Saint-Etienne et Mathias Corvin ; on les laissera s'agiter, on rira de leur colère impuissante. Alors ils redeviendront républicains, et reprendront le rôle de Guillaume Tell, après avoir fait *fiasco* dans Gessler. Evolution qu'ils accompliront sans difficulté ! car les Hongrois ont le don précieux d'être jacobins et autoritaires, démocrates, féodaux, avec conviction, suivant leur intérêt du moment.

— Vous trouverez, lui dis-je, chez tous les peuples cette inconséquence.

— Vous voyez donc bien, me répondit-il, qu'une seule loi peut les accorder dans leurs différends, la loi du plus fort.

Je quittai ce sceptique incorrigible, sans rien opposer à ses aphorismes. J'étais trop abattu, trop découragé pour me complaire dans cette discussion. Plus libre d'esprit, j'aurais pu lui faire remarquer qu'il était lui-même un type frappant d'inconséquence. Il détestait la tyrannie et n'admettait en politique que la décision de la guerre.

Enveloppant dans une égale animadversion les courtisans, les diplomates, les démagogues, et les utopistes, il n'avait en réalité qu'un principe, une foi : l'honneur militaire. Religion mystique et pure de tout calcul intéressé. Car il n'avait point d'ambition, et pour

ainsi dire point de besoins personnels. Frugal et stoïque comme Fabricius ou Léonidas, il vivait de sa solde, habitait avec sa mère un modeste appartement, et sans contact avec les puissances du monde, s'absorbait dans l'étude des sciences militaires. J'aimais à personnifier en lui l'armée autrichienne, si réputée par sa valeur, sa loyauté, sa modestie, sa constance dans la bonne et dans la mauvaise fortune.

Nature sereine et bienveillante, Stratowich était supérieur à toute rivalité ou rancune mesquine, et pardonnait les injures avec une insouciant grandeur d'âme, ne faisant pas aux envieux, aux intrigants, aux calomnieux l'honneur de se souvenir d'eux. Néanmoins, il avait au cœur une inimitié implacable, c'était contre la Prusse, l'ennemie séculaire des Hapsbourg, qu'il accusait et rendait responsable de toutes les iniquités commises en Europe, depuis trois cents ans.— Noblesse oblige, disait-il ; de même l'esprit de Caïn se perpétue, à travers les siècles, dans certaines races et certaines familles. Un arbre dont les racines et la sève sont empoisonnées est condamné à produire des fruits vénéneux ; quelle bonne foi ou quelle honnêteté peut-on espérer d'un état qui s'est fondé par la forfaiture ? Quelle est l'origine de la Prusse ? Un prêtre apostat se sécularise et s'approprie le domaine de l'ordre Teutonique dont il était le dépositaire. Ses descendants sont aujourd'hui Rois et Empereurs par la grâce de Dieu. De cette confiscation sort une guerre, qui, pendant plus de cent ans dévaste l'Allemagne et ruine tous les principes religieux en Europe. Après cette saturnale, l'électorat de Brandebourg est transformé en royaume de Prusse. L'Autriche s'aggrandissait par des mariages. La Prusse exproprie le maître héréditaire, s'installe à sa place et se substitue tranquillement à ses droits. C'est ainsi que Frédéric 1<sup>er</sup> a pris à la Suède la Poméranie, que Frédéric-le-Grand, son petit-fils, nous a dépouillés en pleine paix de la Silésie. Un détail piquant, c'est qu'en arrivant à Breslau, capitale de cette province, son premier soin fut d'assembler les États et de leur demander le serment de fidélité. En descendant de cheval, le spoliateur voulait être aimé pour lui-même et confisquait les consciences, comme un simple accessoire de souveraineté. Prétention qu'ont maintenue arrogamment tous ses suc-

cesseurs. Tous ont méprisé, violenté, foulé aux pieds les sympathies et les instincts les plus respectables des populations, en réclamant d'elles pour eux-mêmes, le respect, l'obéissance et le dévouement. Ils tarissent la source et veulent s'y désaltérer; ils coupent l'arbre et lui commandent de fleurir. Calcul insensé! L'hégémonie de la Prusse en Europe ne peut être que le triomphe du nihilisme sur toutes les croyances!

Des réflexions aussi fantaisistes ne pouvaient être confiées à tout le monde. Aussi Stratowich les réservait-il pour quelques intimes, craignant de froisser, dans leur piété ombrageuse, les fidèles de ce Dieu jaloux, qu'on nomme le succès. Mais il avait beau se surveiller, se rendre banal, incolore, bureaucratique, un espionnage occulte perceait tous ces voiles et démêlait ses secrètes pensées. Tous ses actes, toutes ses paroles étaient épiés, commentés avec un zèle, une pénétration qui déjouaient ses efforts et mettaient en relief le zèle, la sollicitude de la police autrichienne pour l'Empire allemand. Un jour, le ministre de la guerre le prit à part et lui dit :

— Prenez-garde, mon cher ami, des rapports journaliers vous dénoncent comme créant des difficultés au gouvernement. L'ambassadeur d'Allemagne se plaint de vous.

— J'ignore comment je puis avoir mérité tant d'honneur.

— Je ne vous en fais pas un crime, morbleu; vous n'êtes pas obligé d'aimer les Prussiens. Mais par le temps qui court, il faut être prudent avec eux.

— Je vous certifie, Excellence, que je suis très-réservé, très-prudent, silencieux comme.....

— Oui, comme une tête de Méduse, répliqua le ministre. C'est plus fort que vous, mon cher Stratowich; ces gens-là ne sont pas aveugles; ils lisent dans vos yeux, sur votre front, sur chacun de vos traits le genre d'intérêt que vous leur portez. Ecoutez-moi. Disparaissez pour quelque temps et tâchez de vous faire oublier. Allez à la campagne, aux eaux, pendant la belle saison. Je vais vous donner un congé.

Le lendemain, Stratowich partit pour Ischl, lieu de plaisance et rendez-vous d'excursions alpestres situé à

l'entrée du Tyrol, en face d'un lac où se mirent d'élégants cottages et d'épaisses forêts. Là, pendant un mois, il fit du canotage, de la pêche, et de la chasse au chamois, quittant l'hôtel à cinq heures du matin, y rentrant à neuf heures du soir, afin d'échapper à la politique. Mais on ne peut fuir sa destinée. Quelques heures avant son départ, un membre du parlement Cisleithanien, nommé Ladenberg, débarquait à Ischl, par le train de Vienne, et s'installait à l'hôtel qu'allait quitter Stratowich. Le législateur Viennois, Teutomane exalté, voyageait en compagnie d'un attaché de l'ambassade allemande, ex-capitaine de Uhlans Prussiens. Ce jour-là, pour la première fois, Stratowich, dînait à la table commune, en attendant le train du soir, et se renfermait dans un mutisme complet. Mais Ladenberg était en verve ; il venait d'assister, en Saxe, à l'inauguration d'un monument national, la statue d'Arminius, et palpitant encore d'enthousiasme, il raconta en détail la cérémonie, peignit l'émotion du peuple, la majesté de l'Empereur Guillaume, l'air recueilli du Prince de Bismarck, l'attendrissement de M. Bancroft et récita de mémoire le discours qu'il avait prononcé lui-même en cette circonstance. Au dessert, il fit venir du champagne et proposa la santé de l'Arminius moderne, du grand-homme qui personnifiait si glorieusement dans notre siècle le triomphe, la revanche définitive de la Germanie sur les races latines. Cette proposition assez indiscreète fut accueillie par quelques hurrahs, un peu timides, un peu clairsemés. Néanmoins, le reste de la compagnie, soit par adhésion, soit par complaisance, se leva pour faire chorus. Un seul convive, Stratowich, resta assis, sans toucher son verre, regardant attentivement le plafond comme étranger à ce qui se passait.

— Eh quoi ! camarade, lui dit l'attaché allemand, vous refusez de trinquer avec nous.

Je ne refuse pas, dit Stratowich, je m'abstiens : c'est bien différent ; comme diplomate, vous saisissez évidemment la nuance.

— Mais comme soldats, dit l'ex-uhlan d'un ton câlin, nous sommes frères ; nos souverains sont alliés, que dis-je ? amis intimes. Buons aux bienfaits de cette union.

— Quelle union ? demanda Stratowich.

— Comment vous ne savez pas ? vous ignorez.....

— Comme vous dites ! vous ne vous figurez pas à quel point je suis ignorant.

— Mais cependant un simple toast.....

— Un toast est l'expression d'un vœu ; un vœu serait une manifestation politique. Or je suis ici pour pêcher des truites et non pour donner des conseils à mon souverain.

— Eh bien ! moi, dit Ladenberg avec véhémence, je suis allemand avant tout. Je cesserais d'être autrichien, le jour où la politique voudrait nous séparer de l'Allemagne.

— C'est comme nous en Hongrie, dit un Magyar en achevant son verre de champagne ; nous formons un royaume à part. L'Allemagne pourrait s'annexer la Cisleithanie tout entière, sans nous causer le moindre souci.

— Mais nous aimons l'Autriche, dit l'Allemand un peu gêné par ces expansions ; nous voulons son intégrité. Loin de nous la pensée de nous approprier une de ses provinces.

— En effet, s'écria Stratowich ; vous n'en avez nul besoin, quand des Autrichiens, comme ceux-ci, vous livrent la monarchie toute entière !

Un silence glacial s'ensuivit. Un quart d'heure après, Stratowich partait pour Vienne, bien recommandé. Le lendemain, en arrivant au ministère, il reçut un pli officiel lui notifiant sa mise en disponibilité. Il resta près de cinq ans sans emploi, dans la pénible situation d'un major à la demi-solde. Pour vivre honorablement et soutenir sa vieille mère, il s'était fait teneur de livres dans une compagnie d'assurance, et de temps en temps, publiait des articles techniques dans un journal militaire. Enfin, les événements d'Orient et l'influence de l'archiduc Albert, son protecteur, l'ont tiré de ces marécages. Nommé colonel d'un des régiments désignés pour l'occupation des provinces Turques, Stratowich fit toute la campagne de Bosnie avec une grande distinction. Il occupa les défilés de Doboï après plusieurs combats acharnés, assura les communications du général Philipowich avec le corps de Mostar, entra le premier dans la ville de Séraïevo, y reçut la soumission des principaux

beys et désarma le fanatisme musulman par son humanité et par sa justice, plus encore que par ses succès militaires. Nommé général après la pacification du pays, il commande aujourd'hui même une brigade en Carniole. Au mois de décembre dernier, son régiment fut reçu en triomphe par la municipalité de Laybach. Stratowich, convié à la fête, eut la place d'honneur dans le banquet donné par le maire. Des toasts chaleureux y furent portés aux héros de la journée, ainsi qu'à leur commandant. Cette fois, Stratowich ne pouvait se dispenser de répondre. Il se leva, se recueillit quelques instants, et prononça d'une voix vibrante ces simples paroles :

— Messieurs, je vous propose de boire à l'Autriche nouvelle.

On applaudit avec frénésie. Laybach est une ville slovène et par conséquent anti-allemande, profondément hostile au fractionnement austro-hongrois de l'Empire. Tous les assistants entrevirent, dans les paroles du brave général, une perspective plus ou moins prochaine et conforme à leurs aspirations unitaires.

— Camarade, lui dit dans la soirée un vieux général retraité qui se trouvait présent à la fête, donnez-moi donc la traduction de votre toast. Je vous avoue que c'est de l'hébreu pour moi, probablement parce que je ne lis pas les journaux et que je ne suis pas au courant de ce jargon que vous appelez "les idées modernes."

— Mon cher général, lui répondit Stratowich, j'ai proposé de boire à l'Autriche nouvelle, parce que, dans ma pensée, la conquête de la Bosnie et de l'Herzégovine est un coup de mort pour le dualisme et qu'elle ouvre une ère de rajeunissement pour la monarchie.

— Stratowich ! reprit le vétéran en lui serrant les deux mains avec effusion, vous avez toujours été un rêveur ; mais j'espère que, cette fois, vous serez prophète.



## ÉPILOGUE.

Si ce n'est pas abuser de votre indulgence je vous demanderai encore quelques minutes d'attention pour commenter l'oracle de mon ami le général Stratowich. Ce n'est pas témérairement et sans réflexion qu'il envisage l'expédition de Bosnie comme l'indice d'une évolution nouvelle pour l'Empire et comme un symptôme des plus menaçants pour le dualisme. Rappelons-nous que les Hongrois ont combattu de toutes leurs forces l'occupation des provinces Turques par l'Autriche, qu'à la tribune et dans leur presse nationale, ils l'ont dénoncée comme un attentat envers la Hongrie. Cette opposition a revêtu toutes les formes ; interpellations dans les chambres, pétitions à l'Empereur, démonstrations populaires, enfin, tout dernièrement, voies de fait et tentative d'assassinat sur les personnes des ministres, le comte Andrassy et M. Tisza, accusés par les patriotes de trahir la cause nationale. Aujourd'hui, l'agitation devient républicaine et les prédictions que me faisait Stratowich, en 1871, tendent à se vérifier. Le magyarisme déçu, frustré dans ses espérances, s'en prend au pouvoir royal ; il devient acerbe, agressif envers le souverain et la dynastie. Ses chefs, ses organes les plus accrédités ont déjà le langage et les allures du jacobinisme.

Dans une époque où les annexions de territoires sont si fiévreusement recherchées par toutes les nations, rien de plus anormal, on en conviendra, que l'attitude hostile des Hongrois, vis-à-vis d'une politique qui donne deux provinces et deux millions de nouveaux sujets à l'Empire. A l'intérieur, ils sont moins désintéressés, car leur préoccupation constante est d'agrandir leur royaume aux dépens de la Cisleithanie, et d'augmenter sans cesse par cet empiètement, leur masse et leur cohésion. Pourquoi cette différence dans leurs ambitions ? Pourquoi tant d'appétit et de voracité pour eux-mêmes, de frugalité et de renoncement pour la monarchie ? C'est que la conquête de la Bosnie et de l'Herzégovine augmente de deux millions d'âmes la population Slave de l'Empire et que tout renfort apporté à l'élément Slave affaiblit la position des

Hongrois et rend leur prépondérance plus précaire. Ainsi, dans les victoires, dans les conquêtes de leur souverain, ils voient pour eux un danger suprême; l'extension de sa puissance les affaiblit; plus il sera craint et respecté en Europe, plus ils trembleront pour leur existence. Qu'est-ce donc que leur loyalisme? sinon l'asservissement du pouvoir suprême? Et qu'est-ce que le dualisme pour l'Empire? sinon la paralysie?

Contre cette résistance, ce mauvais vouloir, le gouvernement impérial a déployé beaucoup d'habileté. Sans heurter de front les Magyars, il a su les tenir en échec en groupant autour de lui, dans leur propre parlement, les races dissidentes, et déplaçant par gradations insensibles, la majorité. Le Chancelier de l'Empire étant un Hongrois, beaucoup d'ardents Magyars étaient désorienter par sa présence au pouvoir, et le comte Andrassy, toujours impassible, impénétrable, facilitait l'illusion d'optique; par ses allures de sphinx, il masquait admirablement toute l'évolution. En fait, le gouvernement a procédé, par voie autoritaire, comme au temps de Marie-Thérèse et de Joseph II. Le rôle des parlements et des délégations s'est réduit à sanctionner les mesures prises, en homologuant les crédits. L'Autriche soustraite à leur action dissolvante et retrouvant son unité d'impulsion, s'est relevée par la vitalité de son principe dynastique. Depuis l'expédition de Bosnie, la Hongrie n'est plus qu'une grande circonscription provinciale, une sorte de Dominion, jouissant de l'autonomie administrative; ce n'est plus un moteur désagrégeant, entraînant dans son orbite capricieuse les autres parties de l'Empire.

Comme contraste et comme compensation à la mauvaise humeur des Hongrois, un spectacle réconfortant est offert à la cour de Vienne par la joie bruyante qui se manifeste en Bohême, en Croatie, en Carniole, en Illyrie et dans toutes ces provinces slaves que le dualisme avait aliénées. Les Bohémiens ne se tiennent plus à l'écart et sont venus remplir leur quarante deux sièges, si longtemps vides, au Reichsrath. Les Croates saluent l'annexion de la Bosnie par des démonstrations enthousiastes et rêvant déjà, sans doute, la restauration du royaume Triple et Un qui fit trembler Venise au XIIe

siècle, ils ont adressé des pétitions à l'empereur, pour former avec tous les Slaves du Sud un parlement séparé. C'était aller un peu vite et compromettre le gouvernement par des velléités intempestives. François-Joseph a dû calmer leur ardeur. Mais ces symptômes n'en sont pas moins significatifs; ils montrent clairement que dans cette partie de l'empire, le monarque est sorti de la tutelle magyare et qu'il est maître de la situation.

L'effet de l'expédition n'a pas été moins heureux sur les populations de race allemande, car chez elles, les succès militaires ont pansé les blessures d'amour-propre et relevé les défaillances du patriotisme. Bien loin d'être hostiles, comme les Hongrois, à l'annexion de deux provinces Slaves, les Austro-Allemands l'accueillent avec grand plaisir : car ils comptent bien les germaniser. Déjà la colonisation allemande s'étend, comme un immense réseau dans tout le bassin supérieur du Danube, dans toutes les ramifications des Carpathes et jusqu'aux confins de la Roumanie. Maintenant c'est toute la presqu'île des Balkans qui s'ouvre à son industrie. Il n'est donc plus nécessaire d'appartenir virtuellement à l'Allemagne pour cueillir des lauriers, faire des conquêtes et pour être admis au partage d'opulentes dépouilles. Car si la Prusse a pris une province et demie et cinq milliards à la France, l'Autriche offre aujourd'hui à ses sujets des perspectives infiniment plus étendues et plus séduisantes. Ces considérations agissent d'autant mieux qu'à l'heure actuelle, tout n'est pas précisément couleur de rose dans l'Empire d'Allemagne. La lourdeur des impôts, la ruine du commerce, les lois sur le socialisme, les rigueurs d'une police chaque jour plus dure et plus oppressive, n'ont rien de fascinateur pour les étrangers et ne soutiennent pas avantageusement la comparaison avec le régime benin et paternel des Habsbourg. Tout récemment, un journal humoristique de Vienne écrivait ces lignes significatives : "Qu'est-ce que la liberté ? C'est le bonheur de n'être pas Allemand." On voit que les tendances ont bien changé depuis 1870, et que les ardeurs du Pangermanisme sont bien refroidies.

L'Autriche est donc décidément beaucoup plus forte aujourd'hui qu'hier : Elle sort victorieuse des épreuves

et de la fermentation laborieuse qu'elle a traversée. Son étoile obscurcie, depuis vingt ans, brille d'un nouvel éclat en Europe. Quel usage fera-t-elle de la puissance et de la liberté d'action qui lui sont rendues ? Va-t-elle tourner ses efforts vers l'Orient, arrêter la Russie dans son mouvement sur Constantinople et grouper autour d'elle les chrétiens arrachés au joug ottoman ? Va-t-elle reprendre son ascendant dans l'Allemagne du Sud, soustraire la Bavière et le Wurtemberg, ses anciens protégés, à la dictature de la Prusse ? Ces questions sont en dehors de notre cadre, nous n'avons pas à les aborder. Le fait acquis, c'est le retour de sa politique à l'indépendance ; c'est la fin d'un régime qui la maintenait vis-à-vis de la Russie et de l'Allemagne dans une sorte de vassalité. Cette émancipation est un immense soulagement, une garantie de liberté pour l'Europe. La France et l'Angleterre la salueront avec sympathie.

Québec, 11 mars 1879.

# DIX ANS DE NOTRE HISTOIRE,

1660-1670.

---

Conférence donnée à l'Institut Canadien de Québec,

Le 13 mars 1879,

Par T. P. BÉDARD.

En venant vous entretenir ce soir des événements qui ont eu lieu pendant l'époque que cette étude embrasse, de 1660, à 1670, je n'ai pas l'intention de faire ce qu'on qu'on est convenu d'appeler, de la haute histoire.

J'ai presque borné mon travail à l'histoire intime, anecdotique de la Nouvelle-France quant à ce qui regarde le gouvernement colonial, la justice, la vie sociale durant cette période, et j'avoue d'avance que si je remplis mal ma tâche, ce n'est pas faute de m'être trouvé dans une position singulièrement favorable, pour pouvoir m'en tirer à la satisfaction de cet auditoire distingué.

Chargé par le gouvernement de faire un travail d'analyse des délibérations du Conseil Souverain, et ayant reçu instruction d'annoter ce travail au moyen des annalistes anciens et des archives publiques et privées, j'ai rencontré dans mes recherches, outre les faits principaux se rapportant à l'histoire générale, j'ai rencontré dis-je, des procédures judiciaires aujourd'hui ignorées, des pratiques curieuses, des détails intéressants et des traits de mœurs, le tout formant un ensemble propre à nous donner une idée assez exacte d'une société disparue depuis deux siècles.

J'ai choisi de préférence le point de départ de mes travaux officiels, pour sujet de cette esquisse, parce que, sans vouloir releguer dans l'oubli ce que l'abbé Ferland appelle les temps héroïques de notre histoire, je considère que c'est pendant cette époque de dix ans que la colonie a été établie d'une manière solide et durable.

Ceci dit, et sans autre préambule j'aborde mon sujet; mais avant de faire apparaître les personnages, faisons connaissance avec la scène principale, je veux parler de notre bonne vieille ville de Québec.

Qu'était-ce que Québec en 1660.

La mère Juchereau de St. Ignace nous dit qu'en 1665, il n'y avait à Québec que 70 maisons, or, j'estime qu'en 1660, il n'y en avait guère plus de 55 à 60 avec une population d'environ 300 âmes. Or de ces 60 édifices, un seul a survécu à la destruction du temps et de l'incendie, c'est notre antique et vénérable basilique dans laquelle on commença à célébrer régulièrement le service divin à Pâques, en 1657.

Elle avait la forme d'une croix latine, c'est-à-dire, que les grande nef et les deux chapelles la composaient alors; les deux nefs latérales et un nouveau portail y ont été ajoutés depuis.

La maison de l'évêque se trouvait tout auprès, et, en face de la cathédrale, était le collège des Jésuites.

Notons en passant que ce collège n'est pas le même que celui qui vient d'être rasé, lequel fut bâti sur le même terrain entre les années 1720 et 1730, ainsi que le constate une note dans Charlevoix. Le monastère des Ursulines et celui de l'Hôtel-Dieu étaient à la même place où ils sont encore aujourd'hui, mais ils ont été détruits par l'incendie et rebâti ensuite. \*

Quelques particuliers seulement résidaient alors à la haute-ville, entre autres Philippe Leroy en arrière de l'Hôtel-Dieu et Théandre Chartier, sieur de Lotbinière sur le chemin du cap rouge ou la rue St. Louis.

Le château ou fort St. Louis était construit là ou est la place Durham (maintenant terrasse Dufferin,) il était

\* Depuis que ce qui précède est écrit, j'ai appris par le Révd. M. Lemoine, que la partie du monastère des Ursulines, parallèle au grand parloir des élèves a été construite avant 1660.

en bois et assez vaste; devant le château était la place d'armes, et au côté, à peu près ou est la résidence de M. Dunbar était la sénéchaussée ou palais de justice, lequel fut donné pour résidence au marquis de Tracy pendant son séjour à Québec.

Presque toute la population laïque demeurait à la basse-ville, descendons donc la côte de la basse-ville, laquelle a toujours porté le nom de côte de la Montagne, et, en passant le long du terrain du parlement, nous voyons la maison du sieur Ruette d'Auteuil, plus tard procureur-général et qui fut une des victimes des violences du comte de Frontenac. Les mutations de cette propriété du parlement ne sont pas nombreuses; elle fut achetée de M. d'Auteuil pour la somme de 3,000 livres de 20 sous, soit \$600, par le major Provost qui la revendit \$3,000, avec une maison en pierre à deux étages à Mgr. de St. Valier. Ce dernier l'ayant laissée à ses successeurs dans l'épiscopat, elle fut vendue par Mgr. Plessis, je crois, au gouvernement colonial, moyennant une rente constituée de 1,000 louis sterlings que le gouvernement de la province de Québec paye actuellement à l'archevêché.

Sur la pente à gauche en descendant se trouvait le cimetière paroissial.

La côte de la Montagne n'avait que quatorze pieds de large, ainsi qu'on le voit dans le procès-verbal de l'incendie de la basse-ville de 1682; elle était faite de fascines recouvertes de terre, et l'incendie dont je viens de parler brûla ce chemin, au point que les habitants de la basse-ville étaient obligés de faire un détour d'une lieue, dit le même procès-verbal, pour venir à la haute-ville; inconvéniement qui nécessita la réparation immédiate de la côte qui fut élargie de 6 pieds.

C'était donc à la basse-ville que se faisait le commerce et le peu d'industrie qu'il y avait alors. Là se trouvait le magasin du roi, sur le lieu occupé par l'église de Notre-Dame-des-Victoires, et devant le magasin était le marché public où les cultivateurs des environs se rendaient deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, pour vendre leurs produits.

Les maisons étaient bâties sur les rues Notre-Dame, Sous-le-Port, Saint-Pierre et Sault-au-Matelot. Ces rues

avec celles de Saint-Louis et Sainte-Anne sont les seules dont on constate l'existence en 1660, et qui ont conservé leurs noms jusqu'à aujourd'hui. Les faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch étaient des champs en culture, et ne faisaient pas partie de la ville.

Tel était Québec il y a 219 ans, époque où commence cette étude.

Maintenant que nous connaissons la scène principale, nous allons voir apparaître les personnages.

D'abord, je vous présente les deux grands dignitaires de la Nouvelle France, Monsieur le vicomte de Voyer d'Argenson, gouverneur général, et Mgr. de Laval, évêque de Pétrée, vicaire apostolique en Canada.

D'Argenson gouverne la colonie depuis 1658. Vertueux, brave et sincèrement dévoué à la colonie, il est cependant laissé sans secours pour la défendre contre les Iroquois, toujours menaçants. C'est un homme de haute vertu et sans reproche, dit la Mère de l'Incarnation. Il demande au roi son appel, à cause, dit-il des grandes dépenses qu'il est contraint de faire, de l'insuffisance de son traitement, de ses infirmités et des oppositions qu'on lui fait tous les jours.

Mgr. François de Laval descend de la famille des Montmorency, ce nom seul indique sa haute naissance, puisqu'il est passé en proverbe comme type de la noblesse la plus illustre, en effet ne dit-on pas encore de nos jours, noble comme un Montmorency. Il est jeune encore car il n'a que 37 ans ; c'est plutôt sa grande piété que sa naissance qui l'a fait désigner par les Jésuites comme nous le verrons plus tard, au choix du roi, pour exercer les fonctions épiscopales au Canada. A une très-haute piété, l'évêque joint un étrange esprit de mortification, et un zèle extraordinaire pour la gloire de Dieu et le salut des hommes.

Mais une vie sainte et mortifiée n'implique pas nécessairement la perfection ; il n'y a qu'à lire la vie des saints pour se convaincre de cette vérité élémentaire, aussi à côté de ces vertus, l'histoire nous force à ajouter que Mgr. Laval avait, au commencement de sa carrière épiscopale, un esprit tracassier et dominateur qui le faisait s'immiscer dans différentes affaires, sans opportunité, et le portait à empiéter sur le pouvoir civil. Un



évêque peut ce qu'il veut, disait-il, d'après d'Argenson, et ce dernier ajoute qu'il ne menaçait que d'excommunication. Un changement qu'il fit dans la constitution des religieuses de l'Hôtel-Dieu, est signalé avec amertume par la mère Juchereau; d'un autre côté, la mère de l'Incarnation, parle également avec regret de notables changements dans celle des Ursulines :

“ Mgr. notre prélat,” écrit-elle, le 13 septembre 1660, à fait faire un abrégé de nos constitutions. Il y a ajouté ensuite ce qui lui a plu, en sorte que cet abrégé qui serait plus propre pour des religieuses du Calvaire ou des Carmélites, que pour des Ursulines, ruine effectivement notre constitution..... Nous ne disons mot pour ne pas aigrir les choses, car nous avons affaire à un prélat qui, étant d'une très haute piété, s'il est une fois persuadé qu'il y va de la gloire de Dieu, n'en reviendra jamais.” Et elle ajoute comme correctif: “J'attribue tout cela au zèle du très digne prélat, mais en matière de réglemens, l'expérience le doit emporter sur toutes les spéculations.”

Disons de suite que j'emprunterai souvent aux écrits de cette admirable religieuse, car si l'Eglise l'a déjà déclarée vénérable à cause de sa sainteté, la postérité qui est arrivée pour elle la proclame une femme de talents hors ligne, douée d'un jugement très-droit, d'un grand esprit d'observation et d'une merveilleuse sagacité.

Je ne mentionne pas les procédés violents que l'évêque de Pétrée employa pour se débarrasser d'un rival en autorité religieuse, l'abbé de Queylus, lequel muni de lettres de grand-vicaire de l'archevêque de Rouen, prétendait exercer l'autorité en dépit de celle du vicaire apostolique, parce que dans cette affaire, Mgr. Laval avait incontestablement le droit pour lui.

Mais c'est surtout dans ses rapports avec le représentant du roi qu'il montra son esprit de domination. Non-seulement il disputa au vicomte d'Argenson les honneurs qu'en vertu du cérémonial des évêques, il avait droit de recevoir dans l'église, mais encore il revendiquait la préséance sur lui dans les réunions purement civiles, sur ce dernier point le roi trancha la difficulté en assignant à l'évêque la seconde place.

Maïs tant que la dispute ne fut pas réglée la perplexité fut grande, surtout chez les Jésuites où ordre avait été donné que, lorsque les deux dignitaires se trouveraient ensemble, les élèves devaient saluer l'évêque le premier. Un jour deux entre eux s'oublièrent. " Charles Couillard et Ignace de Repentigny, poussés et séduits par leurs parents, dit le Journal des Jésuites, firent tout le contraire et saluèrent monsieur le gouverneur le premier, ce qui offensa puissamment monsieur l'évêque que nous tachâme d'apaiser, et les deux enfants eurent le fouet le lendemain pour avoir désobéi."

Hâtons-nous d'ajouter que dans les différentes disputes qui eurent lieu par la suite, entre l'autorité civile et Mgr. de Laval, ce dernier, quoiqu'en disent certains écrivains, eut toujours pour lui la justice, la morale et le droit.

Pour bien comprendre ces querelles relatives aux honneurs et à la préséance, et ne pas les considérer comme des puérilités indignes de si hauts personnages, il faut bien connaître les mœurs de l'époque dans la Nouvelle France, mœurs qui étaient le reflet de celles de la mère-patrie.

Là les honneurs étaient les attributs inhérents aux dignités civiles ou religieuses, ils en étaient pour ainsi dire la personnification. Tout était réglé selon un cérémonial et une étiquette convenus, et la moindre infraction entraînait des disputes et des querelles sans fin. Il n'y a qu'à lire les mémoires du temps et surtout ceux du duc de Saint-Simon pour se convaincre de la vérité de cette assertion.

Maïs revenons à notre sujet.

Le vicomte d'Argenson eut enfin le successeur qu'il demandait depuis deux ans, ce fut le baron Dubois d'Avangour qui arriva ici en 1661.

L'évêque de Pétrée avait lancé l'excommunication contre les traiteurs d'eau-de-vie aux sauvages, et il fut soutenu par le nouveau gouverneur qui, par une ordonnance, avait fait les mêmes défenses sous des peines très-sévères, maïs un jour une femme de Québec leur en ayant vendu une bouteille fut mise en prison pour cette offense.

Le père Lalemant, par charité, voulut intercéder pour elle auprès du gouverneur, dit l'abbé Faillon, maïs celui-

ci, par une résolution bien contraire à son ordonnance, lui répondit brusquement, que puisque la traite de l'eau-de-vie n'était pas punissable pour cette femme, elle ne le serait plus pour personne, et qu'à l'avenir tous en profiteraient.

Dès que les habitants eurent appris que le gouverneur permettait la traite ils en profitèrent et les désordres devinrent bientôt très-grands. Mgr. de Laval crut devoir renouveler l'excommunication contre les traiteurs; mais avec une prudence qu'on ne saurait trop louer, il avait eu le soin de consulter auparavant la Sorbonne, et la consultation des théologiens éminents de cette institution, datée à Paris, le 1er février 1662, conclut : " que le prélat peut défendre sous peine d'excommunication *ipso facto* aux européens la vente de telles boissons, et traiter ceux qui seraient désobéissants et réfractaires comme des excommuniés. "

On conçoit qu'après cela la bonne intelligence entre le gouverneur et l'évêque était rompue, mais cette fois celui-là avait pour lui la morale et le bon droit. Cependant à cause des troubles et désordres, dit le Journal des Jésuites, l'évêque fut obligé de lever l'excommunication; ensuite il se décida à passer en France pour porter ses plaintes à la cour et pour régler diverses affaires temporelles.

Le commerce des boissons étant libre, l'eau-de-vie coula à flot parmi les sauvages et les canadiens, d'où il s'en suivit un redoublement de désordres pendant le reste de l'année, jusqu'à ce qu'enfin il sembla que le Ciel outragé voulut se venger en envoyant un fléau qui, sans atteindre les colons dans leurs personnes ou leurs biens, était de nature à leur inspirer une terreur salutaire; je veux parler du grand tremblement de terre de 1663.

Au sujet de cet événement je me contenterai de citer le Journal des Jésuites qui, dans son laconisme et sa naïveté en dit plus long et en parle plus éloquemment que les autres écrits du temps : " Les jours gras, dit ce Journal, furent signalés entre autres choses, par un tremble terre effroyable et surprenant, qui commença une demie-heure après la fin du salut de lundi, 5 février, savoir, sur les 5½ heures et dura environ deux *miserere*; puis la nuit et les jours et nuits suivantes à

diverses reprises, tantôt plus forte, tantôt moins forte. Cela fit du mal à certaines cheminées et autres légères pertes et dommages, mais fut un grand bien pour les âmes, car le mardi gras et le mercredi des Cendres on eut dit que c'était un jour de Pâques, tant les confessions et communions et toutes les autres dévotions furent fréquentes. Cela dura jusqu'au 15 de mars ou environ, assez sensiblement."

Cependant, des changements importants se préparaient pour la colonie. Le baron Dubois d'Avaugour avait été rappelé sur les plaintes des Jésuites, dit un écrit du roi, et M. de Saffray Mézy nommé gouverneur, toujours à la recommandation des Jésuites; je citerai mon autorité plus loin. Enfin, d'après la volonté formelle du roi la compagnie des cent associés s'était demis de la direction et de la propriété de la Nouvelle-France, ce qui la fit rentrer dans le domaine royal. Le premier acte de possession que fit le roi fut de créer un conseil d'administration de la colonie qu'il appela le Conseil Souverain, lequel devait être composé du gouverneur, de l'évêque ou du premier dignitaire ecclésiastique lesquels devaient choisir conjointement et de concert les autres membres, de 5 conseillers, d'un procureur-général et d'un greffier. D'après l'édit de création de ce Conseil qui fut promulgué au mois d'avril 1663, il devait connaître de toutes causes civiles et criminelles pour les juger souverainement, et y procéder autant que possible en la forme gardée au parlement de Paris. Le roi se réservait le droit de changer, de réformer et d'annuler les lois passées et les sentences rendues. Le Conseil avait encore le pouvoir de commettre à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières des personnes chargées de juger en première instance, sauf l'appel au Conseil, les procès entre particuliers, de nommer des greffiers, notaires, huissiers et autres officiers de justice. Pour me résumer je dirai que le Conseil Souverain était en même temps une cour d'appel, un conseil exécutif et un parlement.

Les premiers conseillers nommés par le gouverneur et l'évêque, ainsi que le voulait l'édit royal furent Louis Rouer, sieur de Villeray, Jean Juchereau, sieur de la Ferté, Denis Joseph Ruette d'Auteuil, sieur de Mon-

ceaux, Charles Le Gardeur, écuyer, sieur de Tilly, et Mathieu Damours, sieur Deschaufour ; Jean Bourdon fut nommé procureur-général, et Jean-Baptiste Peuvret, sieur de Mesnu, greffier du Conseil. Le Conseil s'assemblait généralement une fois par semaine, et ce jour là une messe était dite à son intention. Quand le séminaire de Québec fut établi ce fut un de ses prêtres, et non les Jésuites, qui fut chargé de ce pieux devoir. On voit même dans les registres qu'en 1682, le conseil devait au Séminaire la somme de 240 francs pour messes ainsi dites, et dont il ordonna le payment. Chaque conseiller recevait 300 francs de traitement, et quand l'un d'eux mourait le conseil payait les frais funéraires

Le Conseil s'assembla le 18 septembre 1663 pour la première fois. Tout alla bien pendant quelque temps. Comme il n'y avait point de juges ni d'intendant, le Conseil eut à juger une multitude de causes, et à s'occuper des détails les plus minimes d'administration. Il afferma pour trois ans moyennant 39,000 francs la traite de Tadousac au sieur Aubert de la Chesnaye, défendit de vendre de la boisson aux sauvages, imposa un droit de 10 p. 100 aux marchands sur leurs importations, leur permit de vendre leur marchandises à une avance de 65 p. 100 sur leurs factures. Il nomma de nouveau M. de Maisonneuve gouverneur de Montréal, ainsi que M. de Saily comme juge, nomma M. P. Boucher gouverneur des Trois-Rivières, juge à la même place, donna des commissions aux notaires Gloria et Aubert, etc., etc.

Mais la bonne entente entre le gouverneur et l'évêque ne dura pas longtemps ; dès le 13 février 1664 la guerre éclata entre les deux puissances et voici ce qui y donna lieu. La compagnie des cent associés avait envoyé un agent spécial en Canada, et elle avait fait choix de Péronne Dumesnil, avocat au parlement de Paris, personnage madré et retors ; mis en rapport avec les agents canadiens de cette même compagnie, de Villeray d'Auteuil et Bourdon, il avait eu maille à partir avec eux, et il entretenait à leur égard une animosité non motivée.

Dumesnil s'insinua dans la confiance du gouverneur, et lui persuada que ces trois personnes qui faisaient partie du Conseil étaient des gens malhonnêtes et entièrement vendus et dévoués à l'évêque.

De Saffray Mesy auquel, comme à ses prédécesseurs, et plus encore peut-être, l'autorité et l'influence du prélat portait ombrage, se laissa aisément persuader, et il en vint à la résolution de démettre ces trois personnes de leurs charges. Il fit signifier sa détermination à l'évêque par un écrit dans lequel il était dit : "qu'ils avaient été nommés à la persuasion du dit sieur de Pétrée qui les connaissait entièrement ses créatures. Priant le dit évêque d'acquiescer à la dite interdiction, et vouloir procéder par l'avis d'une assemblée publique à nouvelle nomination de conseillers à la place des interdits." Cet écrit fut lu et affiché au poteau public au son du tambour.

A cet écrit l'évêque répondit avec modération et dignité. "Laissant à part" écrit-il au gouverneur, "les paroles offensives et injurieuses, je répond à la prière que Monsieur le gouverneur m'y fait, que ni ma conscience, ni mon honneur, ni le respect et l'obéissance que je dois aux volonté et commandement du roi ne me le permettent, jusqu'à ce que les dénoncés soient convaincus des crimes dont on les accuse."

Ici je me sens parfaitement à l'aise pour justifier l'attitude prise par l'évêque et son refus d'acquiescer à la demande du gouverneur; je m'appuie pour cela sur deux raisons irréfutables.

La première c'est que, par l'édit de création du Conseil Souverain, le roi avait ordonné que le choix des conseillers serait fait *conjointement et de concert* par le gouverneur et par l'évêque, donc le premier ne pouvait pas démettre des conseillers sans le consentement de l'autre. La deuxième c'est qu'en voulant laisser le choix des conseillers à la place des interdits, au suffrage populaire, autrement dit à l'élection, le représentant de Louis XIV agissait en contravention flagrante et absurde aux idées de son souverain, monarque absolu et jaloux de son autorité, qui disait, l'Etat, c'est moi. Qu'on s' imagine, par exemple, un gouverneur d'une province française voulant faire élire des officiers publics par le peuple, le grand roi dans sa colère l'eût bien vite fait enfermer à la Bastille pour le punir de son insolence et de sa témérité.

Ce pendant les grandes brouilleries, comme s'exprime

le Journal des Jésuites, entre les puissances s'apaisèrent, le gouverneur se désista de ses démissions ; il y eut une trêve que j'appellerai la trêve des Pâques, et tout parut rentrer dans l'ordre.

Mais quand l'année d'office des conseillers fut expirée, c'est-à-dire en septembre, le gouverneur demanda par écrit à l'évêque de les changer, celui-là ne voulut pas y consentir et tint ferme pour la continuation des mêmes conseillers en office, jusqu'à ce que, écrivait-il au gouverneur, le marquis de Tracy, qui avait été nommé lieutenant-général de toutes les possessions françaises en Amérique, fut arrivé à Québec. Le gouverneur ne voulut pas consentir à ce délai ; et, séance tenante, il informa de la Ferté, d'Auteuil, de Villeray et Bourdon, qu'ils ne faisaient plus partie du Conseil. Bourdon protesta, insolemment, dit le texte des délibérations, le gouverneur le fit sortir de force et maltraiter par ses valets, et le 24 septembre, de sa propre autorité, il reconstitua le Conseil en gardant de Tilly et Damours qu'il reconnaît comme bons serviteurs du roi, et fit prêter serment comme conseillers à Nicolas Denis, Jacques Cailhaut, sieur de la Tesserie et à Peronne de Mazé, fils de Peronne Dumesnil. Il nomma le sieur de Lotbinière procureur-général, démit Peuvret de Mesnu de sa charge de greffier et la donna au notaire Fillion. Mgr. de Laval protesta par écrit contre ces nominations, mais ce fut en vain. Le 28 septembre, de Saffray Mezy fit afficher à la porte de l'église un avis par lequel il annonçait l'établissement de son conseil, sans mentionner l'opposition de l'évêque, et le 5 octobre, il fit publier au son du tambour réitéré une pancarte d'injures contre monsieur l'évêque et autres, dit le Journal des Jésuites qui ajoute que le gouverneur se plaignait partout qu'on lui refusait la confession et l'absolution.

Dans l'intervalle, en 24 heures de temps, il avait fait arrêter par ses gardes, de Villeray et Bourdon, et les avait fait embarquer sur un vaisseau qui partait pour la France,

Le nouveau Conseil continua à siéger régulièrement, bien qu'il fût formé illégalement. Vers la fin de l'année le gouverneur tomba malade de la maladie qui devait le conduire au tombeau, et il finit par se réconcilier avec

l'Eglise comme il appert par le passage suivant des annales des Jésuites: " Monsieur le gouverneur étant tombé gravement malade on tacha de lui faciliter sa réconciliation avec l'église, ce qui se fit enfin au commencement de mars (1665), qu'il se confessa et communia et le jour de Saint-Joseph et de Pâques, on lui dit la messe dans sa chambre. " Il mourut le 5 mai après avoir écrit au marquis de Tracy une lettre dans laquelle il disait : " j'ai fait prier avant ma mort M. de Tilly de vous donner les lumières avec les écrits de ce que j'ai fait savoir au roi de ce qui s'est passé entre Monsieur l'évêque de Pétrée, les jésuites et moi..... Je ne sais néanmoins si je ne me suis point trompé, en me laissant trop persuader aux rapports qu'on m'avait fait. " Dans son testament il avait demandé d'être enterré dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu et il avait donné son cœur au monastère des capucins de Caen.

Ce fut le 30 mai 1665, que Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, lieutenant-général du roi, en ses possessions en Amérique, arriva à Québec avec quatre compagnies du régiment de Carignan. Les conseillers avaient fait bâtir une galiote et étaient allés à sa rencontre jusque vers l'Ile-aux-Coudres. Je fais remarquer en passant que cette galiote, ou long bateau couvert pour voyager sur les rivières, est le premier navire bâti en Canada.

En débarquant, le marquis fut conduit à l'église où l'évêque de Pétrée le reçut solennellement et où l'on chanta un *Te Deum* avec l'orgue et la musique, dit un mémoire du temps. M. de Tracy était un beau veillard de 60 ans, grand seigneur dans toute la force du terme, aimant le faste et la représentation. Lorsqu'il sortait dans les rues de la ville de Québec il était toujours précédé de quatre pages et de 24 gardes, portant les couleurs du roi, six laquais le suivaient et, auprès de lui, étaient toujours plusieurs officiers. " M. de Tracy, " écrit la Mère de l'Incarnation " est arrivé avec un grand train, je crois que c'est un homme choisi de Dieu pour l'établissement solide de ces contrées, pour la liberté de l'église, et pour l'ordre et la justice."

Dans sa traversée de la France en Amérique, le marquis eut à essuyer de violentes tempêtes, surtout sur les



côtes du Portugal, c'est alors qu'il fit un vœu qui s'accomplit par le don d'un superbe tableau, à l'église de Sainte-Anne de Beaupré, que les nombreux pèlerins peuvent voir encore, car cette peinture est placée au-dessus du maître autel de ce sanctuaire vénéré.

“ Bientôt après l'arrivée du marquis de Tracy, dit l'abbé Ferland, plusieurs navires arrivèrent de France ; un des premiers passagers qui parut à Québec, fut le procureur-général Bourdon, il avait sous ses soins quelques filles choisies par ordre de la reine. Mais ce qui causa une grande joie parmi les habitants et un vif étonnement aux aborigènes fut le débarquement de douze chevaux que le roi envoyait au Canada. A l'exception d'un cheval donné près de 20 ans auparavant à M. de Montmagny, c'était les premiers qu'on y voyait, et les sauvages s'étonnaient que les originaux de France (c'est ainsi qu'ils appelaient les chevaux nouvellement arrivés) fussent si traitables et si soumis aux volontés de l'homme. Vers la mie août deux autres navires entrèrent dans la rade de Québec, chargés chacun de quatre compagnies du régiment de Carignan. Avec ces troupes étaient M. de Salières colonel du régiment. En septembre trois navires apportèrent huit autres compagnies, puis M. Courcelles nouveau gouverneur et M. Jean Talon intendant, enfin, le 2 octobre arriva de Normandie un navire portant 130 hommes de travail, tous en bonne santé, 82 filles dont 50 venant de l'Hôtel-Dieu de Paris. Le nombre de personnes venues de France pendant la saison de l'été était presque aussi considérable que toute la population française résidente en Canada. ”

Le regretté et savant historien a parfaitement raison puisque en 1663 on estimait la population à un peu plus de 2,000 âmes, et que d'après le recensement de 1666, le premier qui fut fait dans la Nouvelle-France, on constata que la population était de 3,215 âmes.

Le marquis de Tracy et le gouverneur Courcelles s'engagèrent bientôt dans une guerre avec les Iroquois, guerre qui se termina par la défaite de ces indomptables ennemis de la colonie française.

Sur l'ordre du marquis de Tracy, le Conseil suspendit ses séances le 23 septembre 1665, jusqu'au 6 décembre

1666, ou il fut reconstitué par la nomination des sieurs de Villeray, de Gorribon, de Tilly, Damours et de la Tesserie; le procureur général Bourdon et le greffier Peuvret furent réintégrés dans leurs fonctions. Comme on le voit c'était une éclatante revanche des injustices de Saffray Mezy.

Dans l'intervalle de la suspension du Conseil ce fut donc uniquement sur l'intendant Talon que reposa l'administration de la colonie, et de fait ses attributions étaient assez étendues pour, au besoin lui permettre d'administrer seul, car il était dénommé et il avait les pouvoirs d'intendant de justice, police et finances, mais sauf à l'amiable il n'exerça pas les fonctions de juge, ainsi que le roi le lui recommandait par ses instructions dont partie se lit comme suit :

“ Il faut que l'intendant sache bien que la justice est établie pour le bonheur des peuples et l'accomplissement des intentions principales du roi, et qu'il veille à ce qu'elle soit rendue par le conseil avec intégrité, sans cabale et sans frais. Enfin, bien que l'intendant ait le pouvoir de juger seul, souverainement et en dernier ressort, les causes civiles, il est bon qu'il ne se serve de ce pouvoir que rarement, laissant leurs libertés aux juges établis. Il doit établir une bonne police pour contrôler l'administration des deniers publics, la culture des terres et l'organisation des manufactures.....

“ Il faut que l'intendant s'occupe de faire préparer des terres et des habitations pour celles des nouvelles familles qui n'auraient pas d'autres ressources; au moins 30 ou 40 habitations pour chaque année. Enfin le roi considérant tous ses sujets du Canada, depuis le premier jusqu'au dernier, comme ses propres enfants, l'intendant s'étudiera à les soulager en toute choses et à les exciter au travail et au commerce qui seuls peuvent les soutenir en ce pays. Et d'autant que rien ne peut mieux y contribuer qu'en entrant dans les détails de leur intérieur, il est à propos qu'il visite toutes les habitations pour voir ce qui en est, et de plus qu'il pourvoie à toutes leurs nécessités, afin qu'en faisant les devoirs d'un bon père de famille, il puisse leur donner les moyens de subsister et même d'étendre leurs exploitations.

“ Il verra à établir des manufactures, et à attirer des

artisans pour les choses les plus nécessaires, et dont on trouve les matières premières en abondance dans le pays; et dès lors on ne sera plus obligé d'y importer de la toile, des draps et des chaussures, et on peut compter pour cela sur l'aide du roi qui est persuadé qu'il ne peut employer une forte somme d'argent à un meilleur usage."

Par les instructions qui précèdent on voit la sollicitude paternelle de Louis XIV pour la colonie de la Nouvelle France, mais on reconnaît particulièrement la clairvoyance, l'esprit pratique l'attention et le zèle du ministre qui venait de succéder au cardinal Mazarin; j'ai nommé le grand Colbert. Mais poursuivons la lecture de ces instructions; comme histoire retrospective elles offrent un intérêt de premier ordre: "Le sieur Talon sera informé, continue l'écrit du roi, que ceux qui ont fait des relations les plus fidèles et les plus désintéressées du dit pays ont toujours dit que les Jésuites (dont la piété et le zèle ont beaucoup contribué à y attirer les peuples qui y sont à présent) y ont pris une autorité qui passe au-delà des bornes de leur véritable profession qui ne doit regarder que les consciences. Pour s'y maintenir ils ont été bien aises de nommer le sieur évêque de Pétrée pour y faire les fonctions épiscopales, comme ils ont eu dans leur entière dépendance, et même jusqu'ici ils ont nommé les gouverneurs pour le roi en ce pays-là, ou ils se sont servis de tous moyens possible pour faire révoquer ceux qui avaient été choisis pour cet emploi, sans leur participation; en sorte qu'il est absolument nécessaire de tenir en une juste balance l'autorité temporelle qui réside en la personne du roi, et la spirituelle qui réside en la personne du dit évêque et des Jésuites, de manière toutefois que celle-ci (l'autorité spirituelle) soit inférieur à celle-là, l'autorité du roi.

Passant ensuite aux querelles récentes entre les gouverneurs, l'évêque et les Jésuites, il continue: "l'Intendant sera informé que les jésuites firent tant de plaintes contre le sieur baron Dubois d'Avaugour, qui était gouverneur du pays que le roi, pour leur donner satisfaction, se résolut, non-seulement de le rappeler, mais même de leur laisser le choix d'un autre gouverneur; ils jetèrent dont les yeux sur le sieur de Mézy qui faisait

profession d'être dévot, et qu'ils croyaient sans doute qu'ils se conduiraient par leurs sentiments, mais ils se sont trouvés courts dans leurs mesures, quand il a été en possession du commandement, parce que diverses passions de colère et d'avarice qu'il avait caché dans les commencements ont éclaté "....."

Ici un écrivain quelque peu superficiel ne manquerait pas de poser de grands points d'admiration, ce qui voudrait dire : voyez donc ces affreux intrigants de Jésuites, ils avaient tout en mains ici, puissance temporelle et puissance spirituelle, ils nommaient les gouverneurs, et qui plus est ils ont nommé le premier évêque du Canada, et ce par leur seule influence en cour.

Mais pour celui qui connaît l'administration en France sous la monarchie absolue, et surtout sous Louis XIV, ceci s'explique de la manière la plus naturelle.

Sous le grand roi, le pouvoir était entièrement concentré entre ses mains, et il l'exerçait avec l'aide d'un ministre et de ceux qu'il jugeait quelquefois à propos d'appeler dans ses conseils. On conçoit qu'il ne pouvait voir à tout par lui-même, dans ce cas, quand une fonction publique comme celle du gouverneur, était à remplir, il s'adressait naturellement aux personnes les plus importantes et les plus éclairées que cela concernait, pour avoir leur avis sur le choix d'une personne ; or, en Canada, il est incontestable que les Jésuites qui y séjournèrent depuis longtemps, qui avaient évangélisé les sauvages, aidé l'autorité civile de leurs conseils et de leur influence, étaient les personnes les plus propres à donner leur avis sur le choix des commandants, et, s'ils nommèrent des gouverneurs, il est évident qu'ils avaient été consultés sur le choix à faire de ces hauts fonctionnaires.

On peut dire la même chose de l'évêque. Le roi qui avait droit de présenter une personne à la cour de Rome, quand un siège épiscopal devenait vacant ou à créer, consulta nécessairement ceux qui jusqu'alors y avaient exercé l'autorité spirituelle dans la Nouvelle France, et voilà comment Mgr. de Laval fut nommé par les Jésuites, ainsi que le dit l'écrit du roi. Cette question importante demanderait de plus amples développements, mais le défaut de temps me force à me borner à ces explications sommaires.

Si jamais Colbert eut la main heureuse dans le choix d'un officier aussi important que celui d'intendant de la colonie, ce fut lorsqu'il choisit Jean Talon.

L'intendant était un administrateur de premier ordre, il était partout, il voyait et provoyait tout, et si Champlain fut le fondateur de la colonie, on peut dire que c'est Talon qui l'a établie d'une manière solide et durable. L'agriculture, le commerce et l'industrie étaient les objets de sa sollicitude et de ses soins. Il encouragea la culture du blé, et du chanvre, établit des manufactures de toiles, etc. Il fit bâtir une halle, une tannerie et une brasserie qui resta sa propriété. Il fit faire des défrichements considérables à Charlebourg; ces défrichements portèrent les noms de bourg-royal, bourg la Reine et bourg Talon. Érigés en baronnie en 1672, ils furent en 1675, érigés en sa faveur en comté, sous le nom de comté d'Orsainville. Le portrait de cet intendant modèle, se trouve au parloir de l'Hôtel-Dieu de Québec, car il fut un des bienfaiteurs de ces bonnes religieuses.

Le gouvernement colonial prenait un soin tout particulier des intérêts matériels des colons, mais l'éducation fut la part du clergé et des ordres religieux. A Montréal c'était les Sulpiciens et les sœurs de la Congrégation, à Québec les Jésuites et les religieuses Ursulines.

Cependant Mgr. de Laval voulut adjoindre à son grand séminaire, un petit séminaire, pour y recevoir les élèves destinés surtout au sacerdoce, et pour cela, il fit accommoder une vieille maison achetée de madame Couillard. Le 9 octobre 1668, fête de la Saint-Denis, il fit solennellement l'ouverture de ce petit séminaire dont les débuts furent bien modestes, mais qui devait atteindre le premier rang parmi les institutions enseignantes du pays.

Les élèves suivaient les cours avec les externes des Jésuites, car malgré les dons généreux de Mgr. de Laval, ce séminaire n'avait ni les ressources pécuniaires, ni le logement convenable, ni les professeurs nécessaires à un cours complet. Ces élèves paraissent avoir toujours porté l'uniforme qu'ils portent aujourd'hui, car la Potherie qui écrivait vers 1695 dit à ce sujet : " Il y a au séminaire 80 pensionnaires qui vont au collège des jésuites. Leurs habits sont uniformes ayant un capot bleu à la canadienne, sur lequel il y a un passe-poil d'étoffe blanche."

Mgr. de Laval a trouvé dans les prêtres du séminaire qui s'y sont succédés jusqu'à ce jour de dignes et zélés continuateurs de son œuvre immortelle, et ce sera leur éternelle gloire d'avoir fondé l'Université Laval, où les professeurs enseignent avec une science profonde et une sûreté de doctrine que le public instruit et l'Eglise s'accordent à reconnaître.

Et pour rendre mieux hommage au fondateur du séminaire de Québec, au père de l'église du Canada, empruntons à M. Chs. de Bonnechose les belles paroles qu'il a dites au sujet de sa famille, dans un excellent écrit intitulé : *La fin des Montmorency* : " Il existe encore, dit-il, ce grand souvenir (des Montmorency) dans cette France d'au-delà l'Atlantique qui garde pieusement le culte des gloires de la vieille mère patrie ; il vit là-bas dans le nom de cette grande université de Montmorency Laval, véritable foyer de la nationalité française-canadienne : et il vivra aussi longtemps que le fougueux Montmorency lancera dans l'abîme ses flots écumants. "

Au nombre des sujets qui occupa l'intendant Talon, fut l'administration de la justice, aussi dès 1666 il avait reçu le Séminaire de Saint-Sulpice à foi et hommage pour les seigneuries de Montréal, avec droit de haute moyenne et basse justice, et il ordonna que les Messieurs du Séminaire seraient maintenus dans la possession de leur justice. Ce fut M. Dailleboust, fils du gouverneur de ce nom, qui eut la charge de juge. Notons en passant la démission injuste et presque inexplicable de M. de Maisonneuve du gouvernement de Montréal, démission faite par le marquis de Tracy en 1665, je dis injuste car M. de Maisonneuve avait administré avec une grande habileté, et avait déployé un grand courage dans les guerres auxquelles il prit part contre les Iroquois. Son successeur qui ne fut nommé qu'en 1669, M. Perrot, neveu de Talon dont il avrit épousé la nièce, était d'un caractère violent et d'une cupidité incroyable, qu'il poussa au point de troquer son habit officiel de gouverneur contre des fourrures, en sorte que l'on vit un jour de foire du mois d'août, un sauvage se promener en se pavanant dans les rues de Montréal, avec les habits du gouverneur.

A Trois-Rivières, M. Pierre Boucher, gouverneur et

juge en même temps se démit de ces dernières fonctions et ce fut M. Leneuf du Herisson qui le remplaça. Québec n'eut un juge qu'en janvier 1667, ce fut M. Théandre Chartier de Lotbinière qui fut investi de la charge. Avant la nomination de ce magistrat, c'était le Conseil Souverain qui jugeait toutes les causes civiles et criminelles.

C'est extraordinaire comme à cette époque il régnait dans la colonie, surtout dans la juridiction de Québec un esprit de contention et de chicane, et cependant tout bien considéré ce n'est pas étonnant. Une grande partie de nos ancêtres venaient de la Normandie, or la réputation de plaideurs est acquise aux Normands de temps immémorial, et dans cette Normandie si chère à nos cœurs, si l'on en croit la légende, on fait suivre l'oraison dominicale de la prière suivante moins chrétienne; mais plus adaptée aux inclinations: " Mon Dieu je ne vous demande pas de biens, mettez moi seulement à côté de quelqu'un qui en a. "

Donc nos Normands du district de Québec s'en donnaient à cœur joie, nous avons un tribunal sous la main, se disaient-ils puis nous n'avons rien à faire pendant l'hiver, plaidons, et ils plaident tellement, que du 26 septembre 1663 au 23 août 1664, il n'y eut pas moins de 425 causes, pour une population d'à peu près 1500 âmes, qui ressortissait à Québec, c'est-à-dire plus d'un procès par quatre habitants.

L'arrivée d'un intendant aussi zélé que Talon mit fin à ces désordres. Il ne se contentait pas de terminer à l'amiable les différends à Québec, mais en voyageant de la capitale à Montréal, il s'arrêtait dans tous les grands centres, entendant les plaintes de chacun, apaisant les querelles et terminant les procès, sans avoir recours aux formes de la justice. De plus, la mère Juchereau dit qu'il s'étudiait avec l'affection d'un père à secourir les pauvres, qu'il entraît dans les détails les plus minutieux, visitait les habitants dans leurs demeures, s'informait de leurs récoltes, leur enseignait comment en tirer le plus de bénéfice possible, et Dollier de Casson dit qu'il visita chaque maison de Montréal, donnant aide, de la part du roi, à tous ceux qui en avaient besoin.

La législation pénale concernant le meurtre et le viol ne s'étendait qu'aux colons français, et il fallut une ordonnance spéciale du Conseil Souverain pour soumettre les sauvages à la même peine qui était celle de mort. Cette ordonnance en date du 23 avril 1664, ne laissa pas que de surprendre extraordinairement les sauvages chez lesquels, dans leurs idées de morale primitive, l'homicide par vengeance, et le viol ne constituaient pas des crimes. Aussi un sauvage algonquin nommé Robert Hache, accusé et convaincu de viol sur la personne d'une canadienne de l'Ile d'Orléans, ne fut-il pas peu surpris de se voir condamné à mort. Le Conseil, pour ne pas se montrer trop sévère, assembla les chefs des tribus amies pour leur faire part de cette législation, et leur dire que le viol était un cas pendable. Le chef des Algonquins fit au Conseil cette verte réplique : " nous ignorions que le viol fut punissable de mort, mais si nos jeunesses n'ont pu si bien se comporter en quelques rencontres qu'elles n'aient donné quelques sujets de plaintes, les jeunesses françaises n'en ont pas non plus été exemptes." Le gouverneur accorda à Hache sa grace pleine et entière.

La charge de bourreau n'était pas une sinécure, car beaucoup de délits étaient punis par le pilori, le cheval de bois, les coups de verge aux carrefours, l'application de la fleur de lys avec un fer chaud sur l'épaule droite, enfin la pendaison. Son salaire régulier était de 30 livres et il était logé aux frais du gouvernement, mais dans les exécutions capitales, il avait un supplément de 10 francs pour l'érection de la potence; aussi cette charge était peu enviée.

Nous sommes au mardi 15 février 1667, c'est un jour de marché, car en vertu des règlements de police, les mardis et vendredis sont les jours fixés pour la vente des denrées par les cultivateurs. Le blé se vend quatre francs, et à ce prix c'est une offre légale, c'est-à-dire, qu'un débiteur peut l'offrir à son créancier en paiement de sa dette, le lard 6 sous, le bœuf 8 sous la livre, le pain 10 sous pour quatre livres, car il est d'usage que les cultivateurs apportent cet aliment au marché; un cent d'anguilles se vend un écu, et ce bon marché n'a rien qui puisse étonner, car l'anguille était d'une telle abondance



à Québec et au-dessus, qu'un habitant de la seigneurie du Platon en prit jusqu'à 3000 dans une seule marée.

Il est onze heures du matin, l'exécuteur des hautes œuvres apparaît conduisant un délinquant. Ce bourreau est un ancien domestique du conseiller Denis, il l'a volé effrontément avec circonstances aggravantes, ce qui lui a valu le sentence de mort, si mieux il n'aime accepter la charge d'exécuteur des hautes œuvres alors vacante. Inutile de dire qu'il a préféré pendre les autres que d'être pendu, puisqu'il est dans l'exercice de ses fonctions. Le condamné que j'appellerai Pierre, a commis un petit larcin dans les magasins du roi. Il est mis sur le cheval de bois, espèce d'instrument de supplice à peu près semblable aux chevalets de nos scieurs de bois, mais plus grands. Il porte sur le dos et sur la poitrine un écriteau, contenant ces mots. " Pour avoir volé le roi ; " on lui met de plus un poids de 6 livres à chaque pied, et il reste là pendant une heure, exposé aux moqueries et aux avanies du public.

En 1669, nous retrouvons l'homme rouge dans l'exercice de ces fonctions, mais cette fois, la chose est beaucoup plus grave ; il s'agit d'une double exécution capitale.

Pour une raison que je dirai toute à l'heure, beaucoup de jeunes filles se mariaient à l'âge de 12, 13 et 14 ans, et les jeunes gens de 16 à 20 ans. Un de ces mariages tourna mal. La jeune femme que j'appellerai Elizabeth marié à Julien, à l'âge de 12 ans 7 mois, n'avait pas, comme il est facile de le comprendre, la conscience de ses devoirs d'épouse et de femme de ménage. Un jour son mari voulut la corriger, sans doute comme on corrige une enfant mutine et indocile, alors le beau-père et la belle-mère qui résidaient avec lui, tombèrent sur Julien à coups de bâtons et de pioches, et le frappèrent tellement qu'il mourut sous leurs coups.

Traduits devant M. de Lotbinière, il furent condamnés à mort, et sur l'appel interjeté au Conseil Souverain, la sentence fut confirmée. En conséquence, ils furent conduits, nus en chemise, avec une torche ardente au poing devant la cathédrale, pour demander pardon à Dieu de leur crime, et ensuite devant le château Saint-Louis pour demander aussi pardon au roi et à justice, puis transférés au marché de la basse-ville où ils furent exécutés.

Les premiers colons qui vinrent s'établir au Canada depuis Champlain jusque vers l'an 1660, étaient en grande partie des hommes seuls, peu nombreuses étaient les familles complètes, maris, femmes et enfants, aussi quand le roi songea à établir sa colonie de la Nouvelle France, d'une manière solide et permanente il songea en même temps à faciliter l'établissement de la société conjugale, en y envoyant des filles à marier ; les premières arrivées en 1665, furent enlevées en quelques jours ; elles débarquèrent le 7 octobre et le 29 du même mois, la mère de l'Incarnation écrivait : " Les cent filles que le roi a envoyées cette année ne font que d'arriver et les voilà quasi toutes pourvues. Il en enverra deux cents l'année prochaine et encore d'autres à proportion les années suivantes. Il envoie aussi des hommes pour fournir aux mariages et cette année il en est bien venu 500, sans parler de ceux qui composent l'armée. De la sorte c'est une chose étonnante de voir comme le pays se peuple et se multiplie. "

Le roi tint parole, et il continua à en envoyer tous les ans, ainsi que des nouveaux colons. En général c'était des filles de paysans, fortes, jouissant d'une bonne santé et habituées aux travaux des champs que Colbert faisait choisir avec beaucoup de soins par les évêques et les curés.

Le 10 novembre 1670, Talon écrivait à Colbert : " Toutes les filles venues cette année sont mariées à quinze près que j'ai fait distribuer dans les familles connues... Si S. M. à la bonté d'en faire passer d'autres, il serait bon de recommander que celles qui seront destinées pour ce pays ne soient aucunement disgraciées de la nature qu'elles soient saines et fortes. Trois ou quatre filles de naissance et distinguées par la qualité serviraient peut-être utilement à lier par le mariage des officiers qui ne tiennent au pays que par les appointements, " et il termine en annonçant que toutes les filles envoyées l'année précédente, au printemps, avaient été mariées, et que toutes, ou avaient eu des enfants ou étaient sur le point d'en avoir, marque, ajoute-il, de la fécondité étonnante de ce pays.

Non content d'envoyer des éléments à l'augmentation de la population, Louis XIV, par un édit du 1er. avril

1670 ordonne à l'intendant de payer aux garçons qui se marient à 20 ans et au-dessous, et aux filles à 16 ans et au-dessous 20 francs à chacun, le jour de leurs noces, ce qui sera appelé le présent du roi, de plus il accorde aux habitants qui auront dix enfants vivants une pension de 300 francs, et à ceux qui en auront douze quatre cent francs.

Le même édit veut que dans les villes et bourgades, les habitants qui auront le plus d'enfants soient préférés aux autres pour les charges honorifiques, et bien plus, que l'on punisse de l'amende les pères qui ne marieront pas leurs garçons et filles à l'âge respectif de 20 et 16 ans.

Stimulés par toutes ces facilités et tous ces encouragements, les mariages se multipliaient, et par suite les naissances.

Les colons se mariaient promptement et jeunes, surtout les filles ; de jeunes couples comptant 30 ans, âgés réunis des deux conjoints étaient assez fréquents. Les veuves mêmes ne pleuraient pas trop longtemps leurs époux, sans doute par obéissance aux volontés du roi. Dollier de Casson, dans son histoire de Montréal, nous rapporte qu'une jeune veuve, très-consolable celle-là, se maria avant que son défunt mari ne fut enterré.

Des familles de 8, 10, 15, 20 enfants n'étaient pas rares quelques années après, et si mon ami le Dr. Larue, qui veut absolument que les canadiens n'aient pas moins de 12 enfants, eut vécu dans ce temps-là, il aurait eu complète satisfaction ; même on vit un père de famille avoir 26 enfants. Transmettons à la postérité le nom de ce Priam canadien ; c'est le sieur Jean Poitras, menuisier, établi à Québec.

Comment vivait ces nombreuses progénitures, la mère de l'Incarnation va nous l'apprendre : " Il est étonnant, " écrit-elle, " de les voir (les enfants) en si grand nombre, très-beaux et bien faits, sans aucune difformité corporelles, si ce n'est par accident, un pauvre homme aura huit enfants et plus qui l'hiver vont nus-pieds et nue-tête, avec une petite camisole sur le dos, et ne vivant que d'anguilles et d'un peu de pain, et avec tout cela il sont gros et gras. "

Au reste pour donner une idée de l'augmentation

rapide de la population, on voit par les recensements qu'en 1666 il y avait 3,215 et en 1668 il y avait :

|  |         |
|--|---------|
| Familles.....                          | 1,139   |
| Personnes qui les composent.....       | 5,870   |
| Hommes capables de porter les armes.   | 2,000   |
| Arpents de terre découvertes.....      | 15,642  |
| Bêtes à corne.....                     | 3,400   |
| Minots de grains reçus (récoltés)..... | 130,978 |

“ Il sera observé que dans le présent rôle, les 412 soldats qui se sont habitués cette année au dit pays, non plus que les 300 des quatre compagnies restées en Canada n'y sont pas compris. ” (*Manuscrits de la Société Historique de Québec*).

On me demendera peut-être, mais à cette époque la vie était-elle facile ? A cette question je répondrai qu'il en était alors comme il en est encore aujourd'hui, les paresseux, les incapables, vivaient dans la misère, mais les hommes laborieux, et habiles gagnaient bien leur vie, les journaliers avaient 40 sous par jour, les hommes de métier un écu à trois francs, l'ouvrage ne manquait pas à la ville et à la campagne, d'ailleurs, ils avaient toujours la ressource de se vouer à l'agriculture, et alors voici ce qui arrivait, c'est encore la mère de l'Incarnation qui parle : “ Quand une famille commence une habitation ” écrit-elle, “ il lui faut deux ou trois années avant que d'avoir de quoi se nourrir, sans parler du vêtement, des meubles et d'une infinité de petites choses nécessaires à l'entretien d'une maison, mais ces premières difficultés étant passées ils commencent à être à leur aise, et s'ils ont de la conduite, ils deviennent riches avec le temps, autant qu'on peut l'être dans un pays nouveau comme celui-ci. Au commencement ils vivent de leurs grains, de leurs légumes et de leur chasse qui est abondante en hiver. Et pour le vêtement et les autres ustensiles de la maison, ils font des planches pour couvrir les maisons et débitent du bois de charpente qu'ils vendent très-cher. Ayant ainsi le nécessaire ils commencent à faire trafic et de la sorte ils s'avancent peu-à-peu. ”

Quand aux nobles et aux seigneurs, ils vivaient du commerce et de la culture de leurs terres ; pour la der-

nière fois je citerai l'incomparable annaliste à laquelle j'ai si souvent emprunté. Parlant des forts de la rivière Richelieu, la Vénérable Marie de l'Incarnation écrit ce qui suit. " Les forts qui ont été faits sur le chemin des Iroquois sont demeurés avec leurs garnisons, l'on y défriche beaucoup surtout au fort de Chambly et de Sorel. Ces messieurs qui sont fort honnêtes gens sont pour établir des colonies françaises. Ils y vivent de ménage, y ayant des bœufs, des vaches, des volailles. Ils ont de beaux lacs fort poissonneux tant en hiver qu'en été et la chasse y est abondante en tout temps. L'on a fait des chemins pour communiquer des uns aux autres parce que, les officiers y font de fort belles habitations, et font bien leurs affaires par les alliances qu'ils contractent avec les familles du pays. "

Pour être véridique je dois dire ici qu'en général les nobles et les seigneurs vivaient avec beaucoup moins d'aisance que les ouvriers et les cultivateurs, parce que soit par fierté, soit par incapacité ils ne voulaient pas ou ne pouvaient pas se livrer aux travaux des champs, et qu'en général, ils avaient peu ou point de moyens. Quelques-uns cependant faisaient exception, adoptaient courageusement la culture de la terre, mêmes les dames de leurs familles les aidaient de leur travaux, " j'ai vu " écrivait le gouverneur de Denonville, " deux demoiselles de St. Ours, travailler aux récoltes et tenir les manchons de la charrue. "

Enfin, un dernier souvenir de la vie sociale au Canada et je termine; il s'adresse plus particulièrement au monde élégant. M. Chartier de Lotbinière voulant sans doute fêter sa nomination à la charge de juge à Québec, donna un bal un mois après, et le journal des Jésuites qui consigne cet événement s'exprime ainsi: " Le 4 février 1667, le premier bal du Canada s'est fait chez le sieur Chartier, Dieu veuille que cela ne tire point en conséquence. "

De la rapide esquisse qui précède du gouvernement de la colonie à l'époque que nous avons étudié, de l'administration de la justice, et de la vie sociale au Canada, on peut tirer plusieurs conclusions.

D'abord, il est incontestable que, malgré quelques fautes, les gouverneurs, l'intendant et le Conseil Souve-

rain administrèrent les affaires de la Nouvelle France, avec sagesse, prudence et dévouement.

Les tribunaux étaient aussi bien organisés qu'ils pouvaient l'être, et notons avec honneur que la justice se rendait avec impartialité et sans frais, excepté ceux des greffiers et des hussiers, lesquels étaient fort minimes. En étendant mes conclusions, au moyen de mes longues et scrupuleuses recherches, je puis dire que j'ai parcouru les registres judiciaires du pays jusqu'à la fin du 17<sup>me</sup> siècle, et j'ai constaté, d'après les procès criminels, en tenant compte de la population, et en comparant avec les statistiques judiciaires de nos jours, que le niveau moral des colons d'alors était à peu près le même que celui de la population canadienne française actuelle, que l'on reconnaît être une des plus morales des deux continents.

Si en sus de ce témoignage que nous rendent des documents d'une authenticité incontestable, nous évoquons des souvenirs plus nobles, celui des gloires du passé, nous trouvons au premier rang, le dévouement des hommes de Dieu venus dans ce pays pour évangéliser les tribus sauvages, et recueillant la palme du martyre. Nous trouvons encore de hardis et aventureux découvreurs pénétrant dans les régions de l'ouest et jusqu'aux Montagnes rocheuses, découvrant les plus grands lacs et les plus belles rivières du continent. Nous trouvons encore des fondateurs de villes aujourd'hui florissantes, des marins d'une audace et d'une intrépidité sans rivaux, des guerriers accomplissant comme en se jouant, pour ainsi dire, des actes d'une rare habileté et d'un courage héroïque presque incroyable ; enfin dans une sphère plus humble mais non moins méritante, la modeste et timide religieuse se dévouant à l'enseignement, où à la pénible tâche du soin des malades.

En contemplant ce beau passé, nous avons droit de mépriser nos détracteurs, nous n'avons rien à envier aux autres nations, nous devons être fiers de nos gloires nationales, et nous pouvons nous ranger avec un légitime orgueil sous le drapeau de la nationalité canadienne française.

# AGE DU SAULT-MONTMORENCY,

PAR M. L'ABBÉ

J.-C.-K. LAFLAMME, A. B., S. T. D.

---

Rien de plus agréable qu'une petite promenade sur la rive nord de notre beau fleuve, sur la côte Beaupré. Vous partez par une chaude matinée de juin, et le bateau qui vous transporte, calme et modéré de tempérament, vous permet de contempler à loisir le riche paysage qui se déroule sans cesse devant vous. Après avoir admiré le cordon continu de maisonnettes qui relie Québec au Sault-Montmorency, vous restez en extase devant cette dernière merveille. Cette masse d'eau, qui se précipite, blanche d'écume, dans un abîme de deux cent quarante pieds, a quelque chose de fascinateur. Vous regardez des heures et des heures et jamais vous n'êtes rassasié. Ce mouvement des eaux, n'est-ce pas l'image de notre pauvre existence ? Que de fois nous passons nous aussi de longues heures à nous contempler, à nous admirer avec une satisfaction orgueilleuse, sans réfléchir que, comme une onde fugitive, notre courte vie nous échappe d'un mouvement sans cesse accéléré, pour aller se perdre à jamais dans l'abîme de l'éternité.

Laissons ici nos compagnons de route continuer seuls leur voyage. Descendons à terre, et demandons à toutes ces masses rocheuses qui nous entourent, la solution du

problème que nous nous sommes posé en tête de cette étude. Notre tâche sera d'autant plus facile que déjà depuis longtemps cette question a été traitée avec beaucoup de développements dans les rapports de notre commission géologique canadienne.

Avant d'aller plus loin, il est important, pour éviter tout malentendu, de définir clairement ce qu'on entend par *âge* en géologie. Dans ces études si difficiles, si délicates, le géologue a-t-il pour but de calculer d'une manière précise le nombre d'années écoulées entre deux ou plusieurs phénomènes qu'il compare ? Ou bien, veut-il simplement, grâce à cette comparaison, avoir des données plus ou moins sûres, qui lui permettront de déterminer, avec une précision relative, l'époque de l'histoire de notre planète à laquelle on doit rapporter les phénomènes en question.

Cette dernière manière d'envisager des problèmes de cette nature est évidemment la seule possible. Quant à dire le nombre exact de siècles écoulés depuis la formation, par exemple, du rocher de Québec, jusqu'à nos jours ; il ne viendra à l'esprit de personne que cela soit réalisable. En conséquence, notre problème se réduit à déterminer, autant que les observations nous le permettront, à quelle époque géologique remonte l'origine du Sault-Montmorency.

Les données qui servent à des déterminations de ce genre sont loin d'être sûres. Un exemple fera comprendre la clef de semblables solutions.

Transportons-nous à Niagara. Devant nous toute la masse du Saint-Laurent se précipite d'une hauteur de cent cinquante pieds dans un gouffre insondable. A l'aspect de ce flot immense qui tombe sans interruption, en entendant ce bruit formidable, écho affaibli du travail de la chute, on se demande comment un rocher, quelque dur qu'il soit, peut résister à de semblables coups de massue, comment les assises pierreuses, qui encadrent la scène et que les eaux frappent sans cesse, ne volent pas en éclats et ne roulent pas avec les ondes dans le vaste réservoir de l'Ontario. Cette destruction du lit de la rivière se fait réellement, mais avec une énergie, une rapidité moindre qu'on ne serait tenté de le croire de prime abord. Le fleuve use continuellement les rochers



sur lesquels il glisse, et, dernièrement encore, tout un bloc, faisant saillie à la surface des eaux, disparaissait dans l'abîme, entraînant avec lui une tour construite par nos voisins pour permettre aux étrangers de contempler d'un coup d'œil l'ensemble du spectacle. Le mouvement rétrograde de la chute, résultat de l'usure des roches inférieures et supérieures, est très-difficile à apprécier d'une manière exacte. Ainsi, pendant que Hall et Lyell l'évaluent à un pied par année, M. Desors affirme qu'il ne dépasse pas un pied par siècle. Ajoutons que ce déplacement a nécessairement subi des variations de vitesse suivant la consistance plus ou moins prononcée de la roche du fond.

La chute Niagara est séparée des hauteurs de Lewiston par une distance de sept milles. Or, il est certain qu'*autrefois* la rivière Niagara se déchargeait dans le lac Ontario sans qu'il y eût l'ombre d'une chute, le lac ayant un niveau beaucoup plus élevé que maintenant. La chute a donc commencé près de Lewiston, au moment où, les eaux du lac s'abaissant, le premier rapide se produisit, puis la première chute, qui augmenta petit à petit, à proportion du retrait des flots de l'Ontario. Or combien de temps a-t-il fallu pour parcourir dans son mouvement rétrograde les sept milles qui séparent Lewiston de Niagara? D'après les calculs de Lyell, il lui aurait fallu 31,000 ans. En supposant que le mouvement fut moins rapide, v. g. un pouce par année, 380,000 ans se seraient écoulés depuis le commencement de cette marche vraiment sénatoriale.

Cet exemple, qui eût demandé plus de développements pour être mieux compris, suffit cependant pour faire voir quelques-unes des données utilisées dans l'étude de la géologie historique, et en même temps toute l'incertitude qui plane sur les déterminations absolues des âges géologiques. Force nous est donc de nous contenter de solutions plus générales, moins positives, et qui, précisément à cause de cela, sont plus satisfaisantes. Aussi, il est bien entendu que, relativement à notre problème, nous ne ferons que déterminer à quelle époque géologique remonte l'existence du Sault-Montmorency, après avoir étudié la cause qui le produisit.

Le Sault-Montmorency est causé par une faille, dont

la direction générale est sensiblement parallèle au fleuve et dont le plan est à peu près vertical. C'est le plan de la chute elle-même. Cette faille ou rupture de la croûte terrestre est facile à constater.

Regardez plutôt. Vous êtes sur le sommet de la côte : voyez ces assises calcaires du *Trenton* qui reposent *horizontales* de chaque côté de la rivière depuis les Marches Naturelles jusqu'au point où l'eau plonge dans le gouffre. Elles sont faciles à reconnaître, elles pullulent de fossiles. Là où nous sommes, près de la chute, elles viennent buter contre les schistes argileux d'*Utica* et d'*Hudson*, dont les feuilletts inclinés de 45° vers le sud forment la masse de terre qui nous sépare du fleuve,

Descendons maintenant et approchons-nous autant que le permettent les millions de gouttelettes lancées par le gouffre bruyant. Là, à la base même de l'escarpement, nous retrouvons notre calcaire Trentonien ; ce sont les mêmes apparences, les mêmes fossiles, la position seule est changée. L'horizontalité a disparu ; les lits sont parallèles aux argilites

Que s'est-il donc passé ? — Un phénomène géologique bien simple. — Jadis ces lits calcaires étaient au niveau de leurs confrères du sommet, horizontaux comme eux, recouverts comme eux des couches schisto-argileuses qui ne se trouvent plus maintenant qu'au sud-est. A cette époque la chute n'existait pas encore, là du moins où elle se trouve maintenant. Comment la rivière Montmorency se déchargeait-elle dans le St-Laurent ? Où était le St-Laurent lui-même ? Existait-il ? Autant de points d'interrogation qu'il ne nous appartient pas d'éliminer, la réponse à ces questions dépassant les limites que nous nous sommes tracées.

A un moment donné, la croûte terrestre s'est fendue parallèlement au fleuve, la partie sud-est de la crevasse s'est enfoncée de quelque centaines de pieds, et alors la rivière a commencé à creuser cette partie du lit où elle coule maintenant. Les couches schisteuses et friables, auparavant au-dessus des eaux, sont venues en contact avec elles. Elles ont été bien vite rongées par la force érosive du courant. Peu à peu la pente de la rivière s'est accentuée et à mesure que le courant se faisait plus rapide, son action sur les roches qui le contenaient

devenait de plus en plus puissante, de façon qu'à une époque donnée, le creusage du lit actuel en aval de la chute marcha avec une grande rapidité.

Cependant les eaux, qui, dans la partie supérieure de la rivière coulent sur le *laurentien*, exerçaient sur cette roche excessivement dure une action érosive à peine appréciable. Une des lèvres de la fente resta donc à peu près intacte, pendant que l'autre constituée, grâce à la faille, par des lits beaucoup plus friables, disparaissait rapidement, et cela d'autant plus que l'érosion était plus avancée, car la masse des eaux tombant de plus haut attaquait plus puissamment les assises inférieures et les transportait au fleuve en plus grande abondance. Tant qu'enfin il ne resta plus au nord qu'un roc à pente raide et unie sur lequel glissent maintenant les eaux de la rivière Montmorency.

L'inclinaison des lits placés en avant de la chute s'explique aussi facilement. Durant le mouvement de bascule qui enfonça cette partie de la faille, le frottement sur le côté immobile devait nécessairement amener comme résultat l'inclinaison que nous constatons aujourd'hui. Faites glisser le long d'un obstacle quelconque la tranche d'un livre et vous verrez les feuillets se courber, s'incliner plus ou moins, suivant l'intensité avec laquelle se fera le frottement des deux surfaces.

Il nous reste à étudier la force qui a causé cette faille et à déterminer l'époque où elle s'est produite. Pour être plus à même d'élucider ces différents points, transportez-vous un instant à l'île d'Orléans, tout droit en face de la chute. La marée est basse et dans votre promenade sur le rivage, vous ne tardez pas à reconnaître près du chenal les mêmes schistes argileux d'*Utica*, inclinés parallèlement à ceux de la chute. Puis, gagnant la falaise, vous trouvez une formation compacte, superposée à l'*Utica* en stratification concordante: c'est le groupe de Québec. Cette superposition était très-propre à tromper un observateur superficiel, d'autant plus que lorsqu'on la remarqua pour la première fois, il y a une trentaine d'années, le groupe de Québec n'avait pas encore fourni assez de fossiles pour que son horizon géologique fût déterminé d'une manière précise. Aussi disait-on alors que ces roches dures qui constituent à la fois et

les hauteurs du bout de l'Île et le Cap de Québec étaient plus récentes que l'*Utica*.

Cependant une voix discordante se fit entendre dès le principe, et cette voix avait le droit d'être écoutée. Le regretté Sir W. Logan émit l'opinion que le *groupe de Québec* devait être plus ancien que le *Trenton* et l'*Utica*.

C'est un fait constant en géologie, qu'un terrain plus bouleversé qu'un autre dans la disposition de ses lits, plus modifié dans sa constitution physique ou chimique, doit être plus ancien. A cette règle générale on ne connaît guère d'exceptions. Or un instant d'examen suffit pour se convaincre que des deux formations, *Utica* et *groupe de Québec*, la dernière est infiniment plus modifiée que l'autre. Elle est sillonnée en tous sens par des plissements nombreux et profonds ; ses roches sont durcies, traversées par de nombreuses séries de joints, à tel point que dans plusieurs circonstances il est difficile de reconnaître la direction de la stratification. Rendez-vous à l'extrémité de la terrasse Dufferin, vous vous trouvez en présence du roc vif, c'est le *groupe de Québec*, et, si vous êtes encore novice en géologie, vous aurez bien du mal à indiquer la direction des lits qui sont devant vous : vous serez très-exposé à prendre la direction des joints pour celles des couches.

Sir W. Logan s'appuyait en particulier sur ces considérations générales pour affirmer que le *groupe de Québec* était inférieur à l'*Utica*, malgré la superposition apparente. M. Marcou, géologue français de renom, alors en Canada, attaqua l'opinion de M. Logan, et la discussion menaçait de se prolonger quand la découverte de fossiles à Lévis et ailleurs permit à M. Billings, paléontologiste de la commission géologique canadienne, de mettre fin au débat en donnant gain de cause à Sir W. Logan.

Restait à expliquer cette curieuse inversion, comment et pourquoi une formation plus ancienne reposait en apparence *sur* une formation plus récente.

Sir W. Logan dans son rapport géologique l'attribue à une immense rupture accompagnée d'oscillations gigantesques, qui se produisit à la fin du *silurien inférieur*, le long du rivage d'alors. Cette rupture eut pour effet d'amener à la surface les lits inférieurs, redressant sur leur passage l'extrémité des couches plus récentes qu'ils

rencontrèrent près de la surface. Cette inversion, parfaitement constatée à l'île d'Orléans, s'étend jusqu'à l'extrémité Est de notre province. Dans la direction opposée elle passe au nord de Québec, traverse le fleuve à un mille de l'église de Saint-Nicolas et se dirige vers les Etats-Unis. Là on peut la suivre jusque dans le New-Jersey, parallèlement aux Monts Appalaches.

Ce serait une grave erreur que de regarder ces plissements comme s'étant opérés tout d'un coup, par une espèce de cataclysme terrible. Au contraire, ces modifications de position et d'aspect ont été faites avec une extrême lenteur, car nulle part les lits ne sont broyés. Une force agissant subitement et avec une si grande violence aurait produit un chaos au lieu de ces ondulations régulières.

Il semble que nous voilà bien loin du Sault-Montmorency, cependant nous y touchons. Très-probablement la faille qui causa cette chute fut un phénomène secondaire, se rattachant à la grande rupture qui amena le *groupe de Québec* à la surface, là où se trouve maintenant l'île d'Orléans. Il est en effet très-facile de concevoir qu'un bouleversement capable d'amener cette inversion ait pu produire une faille relativement insignifiante. Impossible d'ailleurs de nier une relation intime entre ces deux phénomènes ; ils se prolongent sur deux lignes sensiblement parallèles, et les petites irrégularités que l'on constate dans la direction de la faille sont probablement le résultat d'irrégularités analogues dans le rivage laurentien sur lequel reposaient le *Trenton* et l'*Utica*.

Ainsi donc les phénomènes géologiques qui ont amené l'existence de la chute Montmorency datent des bouleversements survenus à la fin du *silurien inférieur*. A cette époque, qui précéda l'existence de l'homme de quelques centaines de siècles, la rivière Montmorency existait ; car, les terrains qu'elle parcourt étant à-peu-près exclusivement *azoïques*, elle partage avec ses sœurs de la côte Beaupré le privilège d'une antiquité à laquelle plusieurs grands fleuves, en dépit de leurs imposantes dimensions, ne pourront jamais prétendre.

Mais si cette chute existe depuis des myriades d'années, comment se fait-il qu'elle ait si peu usé le roc qui lui sert de lit ? Il semble qu'elle aurait dû entamer

profondément ces roches et se creuser, comme le Niagara, une gorgo très-longue, d'autant plus qu'elle est plus ancienne que sa rivale d'Ontario.—N'oublions pas que dans cette action érosive de l'eau la consistance des lits est un facteur qui décide en grande partie du résultat. Les roches sur lesquelles coule le Niagara sont assez friables, tandis que les masses laurentiennes sur lesquelles glisse le Montmorency sont d'une dureté extraordinaire. L'eau, tout en agissant sur elles, les désagrège beaucoup plus lentement.

Au point où est maintenant rendue la chute Niagara le rivage atteint 160 pieds de hauteur. Les quatre-vingt pieds supérieurs sont un calcaire assez compacte et les lits inférieurs sont formés d'argilite friable, que l'eau pulvérise et transporte avec une grande facilité. Peu à peu le vide se fait sous les couches calcaires, qui, cédant à l'action réunie de l'eau et de la pesanteur, s'éroulent dans l'abîme: la ligne de déviation recule d'autant vers le lac Erié. Cependant comme les lits calcaires sont inclinés dans une direction opposée à celle du courant, leur épaisseur augmente à mesure que la chute se déplace, ce qui rend de plus en plus lent son mouvement rétrograde. Sans aucun doute c'est à l'existence de cette double série de calcaires et d'argilites que la chute Niagara doit d'abord d'exister et ensuite de se conserver. Dans une roche homogène soumise à l'action des eaux, l'usure, se faisant surtout au sommet, tend à le faire disparaître. Aussi est-il rare que dans ce cas les chutes plongent d'un seul bond dans leur bassin inférieur. Peu à peu se forment comme des degrés gigantesques par lesquels l'eau atteint les niveaux les plus bas. L'unité de chute n'existe pas; elle est remplacée par une série de cascades, qui elles-mêmes tendent à s'aplanir pour n'être plus en dernier ressort qu'un simple rapide.

De tels exemples ne manquent pas dans nos rivières. Sans quitter la côte Beaupré, descendons à la rivière Sainte-Anne, nous aurons au Petit-Sault un exemple frappant de cet effet de l'érosion. Là, l'eau a rongé à une profondeur de plus de cent pieds les roches qui bordent le lit de la rivière. La différence de niveau entre le sommet de la chute et son bassin inférieur, mesurée avec le baromètre anéroïde, a été trouvé être d'à-peu-près

150 pieds ; et, bien que les couches soient ici de la formation laurentienne et par conséquent très-dures comme au Montmorency, elles ont été profondément usées par l'eau. Des masses énormes ont disparu et c'est par une suite de bonds relativement faibles que l'eau atteint son cours inférieur.

Rien au monde de plus grandiose que l'aspect de cette chute à l'époque des grandes eaux. La surface très accidentée de la rivière disparaît sous une nappe blanche, qui plonge, rebondit, retombe encore, pour aller se perdre dans la gorge étroite qui fuit sous vos pieds. Le grondement solennel des flots, les rochers abrupts qui vous entourent de toutes parts ne vous laissent voir qu'un coin du ciel par où vous arrive la lumière, et produisent une impression qui ne s'efface pas. On admire ; et l'âme se reporte instinctivement vers le Dieu de toute majesté, vers l'Auteur de tant de merveilles.

Dans son travail colossal, la rivière a creusé d'immenses chaudières ; les rochers sont insensiblement minés, et, les uns après les autres, avec une vitesse variable, ils disparaîtront. Un rapide grondera encore pendant quelque temps, puis les eaux redeviendront paisibles et tranquilles.

Certes, il serait ridicule de dire que nous verrons, nous, ces changements. Le temps nécessaire à ces modifications est tellement long que la vie humaine, l'existence même du genre humain tout entier, n'est qu'une moisissure comparée à cette durée des périodes géologiques. Cependant la lenteur de ces effets n'en infirme pas la certitude.

Il n'est pas impossible non plus que certaines oscillations du *laurentien* ne contribuent pour une large part à ces changements du lit de la rivière. Car ces mouvements se produisent même dans les roches les plus dures. Tout le monde sait par exemple, que certaines parties des rivages continentaux s'exhaussent pendant que d'autres s'abaissent, et, sans aucun doute, ces mouvements de bascule que l'on voit et que l'on mesure sur les rivages grâce au niveau invariable de l'océan, existent aussi à l'intérieur des continents, bien qu'il soit impossible de les constater par l'observation. Dire que les reliefs de notre globe sont constamment changés par

des mouvements séculaires ne renferme donc aucune exagération.

Tous les jours d'ailleurs nous sommes à même de constater ces déplacements d'assises que nous serions tentés de croire immuables. Ainsi on a découvert dans la veine de mica exploitée quelque temps au Château-Richer, une masse de lames micacées courbées sous un angle de près de 90°, ce qui indique un mouvement très-prononcé des lits où elles se trouvaient. Le long de la falaise qui limite le Cap Tourmente au sud-ouest, on peut voir plusieurs crevasses bordées de joints parallèles et en assez grand nombre. Dans la plupart des cas, les lèvres de ces crevasses ou de ces joints sont polies, absolument comme le sont deux roches glissant avec effort l'une sur l'autre. Or, qu'indiquent ces surfaces de glissement sinon des oscillations des masses rochetises ? A Lotbinière, dans un énorme caillou roulé, on a observé un système de plissements des plus intéressants. Ce caillou est une espèce de gneiss passant au micaschiste. Une double bande de quartz laiteux, cristallin, est placée entre les feuilletts noir du mica et s'en détache sous forme d'un trait blanc. Cette lame a été pliée plusieurs fois sur elle-même, de telle façon qu'une section transversale laisse voir une suite de courbes rappelant comme une écriture grossière. Aussi le cultivateur qui exhibait cette merveille croyait-il avoir retrouvé un fragment de la pierre sur laquelle Moïse avait écrit la loi de Dieu. Rien de surprenant, ajoutait-il, si ces caractères sont maintenant illisibles, la forme des lettres a dû changer beaucoup depuis cette époque reculée ! Nous ne sommes pas obligés d'adopter cette opinion par trop naïve ; toutefois, nous ne pouvons pas ne pas voir dans ces courbures multiples un exemple des modifications profondes que peuvent subir des roches, même très-dures, comme les formations laurentiennes, sous l'influence des forces immenses de la nature. Il n'est donc pas impossible que le Petit-Sault ait eu son ensemble modifié par des mouvements de ce genre, et soit encore altéré de la même manière dans le cours des siècles.

Cependant il faut toujours admettre dans le creusage de la chute actuelle un puissant effet d'érosion. Comment expliquer alors que cette action de l'eau, si forte à la



rivière Sainte-Anne, soit relativement si faible à Montmorency, lorsque ces deux rivières coulent sur des roches semblables ?

La réponse à cette question ne saurait être absolument complète. Essayons cependant. Nous avons déjà indiqué dans une différence de compacité, de dureté des lits, une cause expliquant la différence des effets. Ajoutons encore que sans aucun doute les deux chutes ne sont pas contemporaines. Le Petit-Sault, du moins pour ses cascades les plus élevées, est beaucoup plus ancien. Qui sait s'il ne remonte pas même à la grande époque *azoïque*, alors que tout le continent américain du nord se réduisait à une langue de terre recourbée en forme de V, embrassant entre ses branches le lieu où se trouve actuellement la baie d'Hudson. Il est absolument impossible d'évaluer cette différence d'âge d'une manière précise. Tout le cours supérieur de cette rivière Sainte-Anne témoigne d'une antiquité vraiment effrayante. Partout les roches granitiques du rivage, malgré leur grande dureté, ont été attaquées ; le lit est toujours profondément encaissé et les eaux roulent tumultueusement entre deux berges abruptes, sur lesquelles des arbres rabougris croissent à grande peine. De place en place existent des chutes assez fortes, les Sept-Chutes par exemple, attestent encore par leurs bords irréguliers l'antiquité très-grande de cette rivière. Cependant, pour la partie supérieure de son cours, la rivière Montmorency est très-probablement aussi ancienne ; alors la dureté variable d'une même formation suivant qu'on l'examine en différents endroits, serait le seul moyen de se rendre compte de cette différence d'érosion.

Qui ne sait que le plus souvent l'état physique d'un même lit géologique est loin d'être constant ? On le voit successivement passer de l'extrême friabilité à l'extrême tenacité. Assez souvent même ces transitions se font dans un espace assez limité. Rien d'étonnant alors que les rochers de Montmorency, tout en étant les mêmes que ceux de la rivière Sainte-Anne, soient plus durs, plus résistants. Il est facile de voir qu'au Petit-Sault, le roc est parcouru en deux sens à peu près rectangulaires par deux systèmes de joints, dont l'un est perpendiculaire à la direction de la rivière. Sans aucun doute, ces joints,

en ouvrant à l'eau un commencement de passage, l'ont aidée puissamment dans son travail d'érosion. Au Sault-Montmorency, au contraire, le rocher est compact, c'est une masse solide qui ne présente pas de fissures profondes.

De là on peut conclure avec un certain degré de probabilité, que la faible érosion constatée à Montmorency, ne saurait être une preuve que la chute ne remonte pas aux anciennes époques géologiques. Pourquoi ne pas ajouter en passant que, tout en supposant la faille de la côte Beaupré contemporaine des bouleversements qui ont terminé le *silurien inférieur*, il y a eu à différentes reprises des périodes où la chute n'existait pas. Citons en particulier l'époque *glaciaire* et l'époque *Champlain*, durant le *quaternaire*, alors que le grand glacier continental recouvrait tout le Canada, ou que les eaux du golfe Saint-Laurent avaient envahi toute la province et venaient battre les flancs de la montagne de Montréal. Mais ces époques ont été très-courtes comparées aux âges antérieurs; et, bien que les 300,000 ans de la chute Niagara, se soient écoulées depuis l'époque *Champlain*, on peut dire que ces nombreux siècles sont comme un point, comparés aux périodes géologiques précédentes. Cette raison ne serait donc pas suffisante à elle seule pour expliquer la faible érosion du Sault-Montmorency, mais elle peut entrer en ligne avec les autres. Nous sommes probablement ici en présence d'un des nombreux phénomènes de la nature, qu'aucune cause prise isolément n'explique d'une manière satisfaisante et qui sont le résultat d'un ensemble de causes agissant de concert et tendant vers le même but.

Nous pouvons de toutes ces considérations tirer une conclusion définitive. La chute Montmorency doit son existence à une faille qui, du côté du sud, a enfoncé le *laurentien* et les formations superposées jusqu'aux lits de *Trenton*, d'*Utica* et d'*Hudson* inclusivement, laissant ces mêmes formations en saillie du côté du nord.

Il ne serait peut-être pas hors de propos de noter ici comment nos géologues canadiens expliquent la lacune qui se voit à ce dernier endroit. Le *Trenton* repose directement sur le *laurentien*, et ces deux formations ne sont séparées que de place en place par des lambeaux

siliceux attribués au *Potsdam*. Pas de traces des terrains *acadiens*, du fameux *groupe de Québec* surtout qui existe à un mille de là en masse puissante et dont l'horizon géologique est inférieur au *Trenton*.

On suppose que le rivage azoïque d'alors était très-abrupte; une oscillation s'est produite durant les premières divisions du *silurien inférieur*, et elle aura eu pour effet cette superposition immédiate du *Trenton* au *laurentien*.

Que le rivage azoïque ait été abrupt, la preuve en est évidente. La surface du gneiss azoïque de Montmorency a dû être au moins 7,000 pieds plus haut que le gneiss sur lequel repose l'île d'Orléans. Or la distance entre ces deux points ne dépasse pas un mille et demi. Ce calcul donnerait à la côte d'alors, dit Logan, une inclinaison de 45° et il est probable que la disposition du rivage était la même sur tout le contour du continent azoïque, jusqu'aux Etats-Unis. Ne pourrait-on pas croire alors que c'est précisément ce rivage si solide, si dur, qui, opposant une puissante barrière à la pression venant de l'Atlantique, força les lits qui s'appuyaient sur lui par leurs tranches à se courber, causant ainsi les énormes plissements que l'on constate tout le long de cet ancien littoral. Naturellement les effets de cette lutte entre l'immobilité d'une part et le mouvement de l'autre ont pu revêtir plusieurs aspects différents. En même temps que les lits se courbaient, se tordaient, pour ainsi dire, en gigantesques efforts, d'immenses ruptures se sont produites, amenant des inversions analogues à celle du bout de l'île d'Orléans. Rien d'étonnant encore qu'une faible crevasse, comme la faille de Montmorency, n'ait accompagné de semblables bouleversements. C'est de la fin du *silurien inférieur* que datent ces grandes oscillations. Leur résultat a été l'extinction presque complète de la vie à la surface de la terre, diverses modifications des reliefs du globe, modifications dont les Montagnes Vertes des Etats-Unis ne sont plus maintenant que d'insignifiantes reliques.

Ce serait se tromper grossièrement que de croire cette faille de Montmorency très-restreinte. Au contraire, on peut la suivre avec assez de facilité depuis l'endroit où elle traverse la rivière Beauport jusqu'au pied du Cap-Tourmente, où elle disparaît définitivement. Rien de

plus intéressant pour le géologue que cette recherche d'un phénomène qui se cache sans cesse pour apparaître comme malgré lui, chaque fois qu'une rivière un peu considérable vient se jeter dans le fleuve.

Sans nous livrer à des investigations trop minutieuses, suivons simplement le chemin qui conduit du Sault à Saint-Joachim. Nous ferons une route sensiblement parallèle à la direction de la faille. Mais celle-ci n'est pas régulière. Trois arêtes du puissant *laurentien* la rapprochent successivement du fleuve. La première est à quelques arpents à l'est de la rivière Montmorency, la seconde au Sault-à-la-Puce et la troisième à la rivière Larose, affluent de la rivière Sainte-Anne. Ces déplacements brusques de la ligne de faille sont précisément la cause de la grande variété de terrains qu'on remarque le long du chemin. Vous roulez tantôt sur le *laurentien*, tantôt sur le *Trenton*, tantôt sur l'*Utica*, ou l'*Hudson* pour retrouver plus loin le *Trenton*, et ainsi de suite.

Arrêtons-nous un instant au Sault-à-la-Puce. Vous venez d'entrevoir les puissantes carrières du Château et tout-à-coup vous reconnaissez les schistes argileux, les grès d'*Utica* et d'*Hudson*. Une petite rivière glisse à vos pieds et va se perdre dans le fleuve. Remontez-la : de chaque côté, des rives élevées, taillées évidemment par l'eau dans les schistes friables qui les constituent ; devant vous, une délicieuse cascade. L'eau en deux bonds tombe de quelque soixante à quatre-vingt pieds. Pourquoi ? Les roches elles-mêmes vont vous le dire. Comme à Montmorency l'eau glissant sur le *laurentien* sans l'user et tombant en écume sur les argilites des formations supérieures les a enlevées et transportées avec elle. Comme à Montmorency vous êtes en présence de la faille ; la même cause produit les mêmes effets.

Et la chute Sainte-Anne elle-même, dans sa dernière partie, n'a pas d'autre cause que cette même faille qui est venue mettre en relief les roches les plus anciennes et les plus dures. C'est là surtout, au bassin inférieur, qu'on peut constater d'une manière évidente le mouvement de bascule du calcaire et des schistes au sud de la ligne de rupture. Ces derniers, comme au Sault-Montmorency, viennent buter sur le gneiss *laurentien*. En s'enfonçant les lits ont opéré sur le gneiss et sur eux-

mêmes un frottement énergique qui se trahit à l'extérieur par de nombreux joints, de nombreuses faces de glissement qui rendent toute hésitation impossible même au plus incrédule.

Rendons-nous à l'embouchure de la même rivière. A l'ouest apparaissent de magnifiques terrasses quaternaires superposées en gradins gigantesques ; à droite sont les mêmes terrasses mais moins nombreuses, moins régulières, et dominées par une falaise élevée que vous suivez sans interruption jusqu'au Cap-Tourmente. C'est la colline de la Miche. Cette ligne courbe, qui limite au nord les fertiles plaines de St.-Joachim, est précisément la trace de la faille que nous avons commencé à suivre à Beauport et qui nous échappe sur les flancs du Cap Tourmente.

Partout le long de cette ligne vous trouverez les lits inclinés au sud-est du côté du fleuve et presque horizontaux du côté de la montagne. En certains endroits il semble que l'enfoncement de la lèvresud ait été plus profond, car le calcaire et les schistes ont complètement disparu pour laisser à nu le côté nord de la faille ; à moins pourtant que cette disparition ne soit due aux eaux du fleuve, ce qui est très-possible. Tel est l'espace qui s'étend sur près d'un mille et demi à l'ouest du Petit-Moulin. A la Friponne, un épaulement, interrompant la ligne de faille, a mis à l'abri une partie des lits inclinés et vous les voyez encore. En deçà de la petite rivière le *Trenton* fait saillie : sa surface est unie et sert de glissoire au bois de chauffage que l'on coupe sur le haut de la montagne. Au-delà, il est recouvert des schistes d'*Utica* et d'*Hudson*, comme on peut le constater le long du sentier qui conduit au sommet du Cap-Tourmente.

Sans nous laisser effrayer par les broussailles, remontons la Friponne. Un quart-d'heure de marche et nous sommes en présence d'une autre chute ; c'est la chute Grouard. Inutile de dire que, comme ses sœurs de la côte Beaupré, cette cascade doit son existence à la faille que nous avons étudiée depuis le commencement de notre voyage. C'est ici que nous la perdons de vue. Encore quelques pas à l'est et nous aurons atteint un mur gigantesque, élevé de quelques centaines de pieds. Ce mur taillé

à pic est le dernier vestige de notre faille; l'eau à enlevé complètement les lits inclinés qui le cachèrent un jour. Comme il se dirige obliquement sur le fleuve et le rejoint à quelques arpents de la Chapelle-aux-Hirondelles, il nous devient impossible de prolonger plus loin nos recherches.

Le cadre que nous nous étions tracé au commencement de cette étude est maintenant rempli tant bien que mal. En voilà assez pour faire comprendre à ceux qui ne sont pas très-familiers avec les problèmes géologiques les moyens dont dispose la science pour soulever un coin du voile qui nous cache le passé de notre planète. Ces solutions, dira-t-on, sont passablement arbitraires et encore loin de l'exactitude qu'on désirerait avoir.— D'accord; mais soyons de bon compte, avouons que l'histoire de notre globe, telle qu'elle nous apparaît dans les assises qui le composent, renferme peu de documents clairs, précis, complets, comme le sont les monuments historiques proprement dits.

Le géologue recueille une à une dans les archives de la nature, les pièces qui lui serviront à écrire notre passé; le choix de ces pièces, leur analyse, leur mise en œuvre, exigent un talent, un génie même qui est le partage du petit nombre. Encore voit-on souvent le plus capable s'égarer dans ce dédale confus de mystères. Souvent aussi il lui est tout-à-fait impossible de déchiffrer des données qui lui apparaissent comme de mystérieuses hiéroglyphes. Son rôle est alors d'observer attentivement, de noter tout. Qui sait si plus tard, grâce aux travaux et aux recherches de ses successeurs, la lumière ne jaillira pas de ces ténèbres où il est maintenant plongé. Et ce sera pour lui un bien vif plaisir d'avoir contribué pour sa part à faire connaître l'histoire de notre globe depuis sa sortie des mains du Créateur jusqu'à nos jours.

Un dernier vœu et je termine.—Qui donc n'aime pas, durant les chaleurs de nos étés brûlants, à désertier les rues étouffantes de notre ville pour aller gonfler ses poumons de l'air pur et vivifiant de la campagne? Puisse cet heureux promeneur diriger sa course vers la côte Beaupré pour admirer de près les merveilles si imparfaitement exposées dans les quelques lignes qui précèdent. S'il est poète, s'il est une de ces âmes sensibles

qui vibrent aux charmes d'un riche paysage : les jouissances les plus vives et les plus délicates l'attendent à chaque pas. A lui les collines verdoyantes, les chaumières cachées derrière un épais rideau de verdure et trahies par l'éclat de leurs murs blanchis à la chaux. A lui les lignes si gracieuses, les courbes si élégantes et si douces de nos superbes Laurentides. Laissons-le savourer en paix ses extases et se noyer dans un flot de douce rêverie. Si, au contraire, il est un de ces chercheurs dont l'unique but est de ravir à la nature ses secrets ; s'il aime à pénétrer plus avant et à étudier plutôt les causes que les effets, ce petit coin de notre province sera pour lui comme une mine inépuisable de jouissances scientifiques, jouissances que, pour notre part, nous n'échangerions pas contre le lyrisme des âmes sentimentales.

Il est vraiment malheureux que, vivant pour ainsi dire au milieu de merveilles que les étrangers nous envient, nous y prêtions une attention si distraite. Un fameux géologue anglais a dit que ce n'était pas trop de traverser l'Océan pour voir les phénomènes géologiques du Sault-Montmorency et du bout de l'île d'Orléans. Cependant combien de personnes vont tous les jours visiter ces localités, et qui ne partagent pas cette manière de voir ? On regarde dans une admiration béate la masse d'eau de la chute et on ne sait pas regarder ailleurs. On grave religieusement son nom sur l'un des nombreux degrés qui mènent au pied du précipice et le pèlerinage est accompli. A l'aspect de tant d'indifférence, pour ne pas dire d'avantage, on se sent porté à s'écrier avec le poète :

O fortunatos nimium sua si bona norint !





## (APPENDICE.)

### Trente deuxième Rapport Annuel du Bureau de Direction de l'Institut-Canadien de Québec,

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE PREMIER LUNDI DE FÉVRIER 1879,

Par Dr. A. VALLÉE, *Président actif.*

---

MESSIEURS LES MEMBRES DE L'INSTITUT,

Avant de sortir d'office, les membres du bureau de direction de l'Institut-Canadien ont l'honneur de vous soumettre le rapport suivant.

Au commencement de l'année qui vient de s'écouler, la mort nous enlevait notre président actif, M. L. P. Turcotte. Cette perte était extrêmement douloureuse pour ses amis qui avaient eu l'avantage de vivre pendant plusieurs années en communion d'idée et de travail avec lui, mais elle était particulièrement irréparable pour notre Institut et pour notre histoire nationale auxquels il a rendu de si nombreux et si importants services. Nous perdions en lui un de nos membres les plus actifs et les plus dévoués. Le développement de notre musée, la publication d'un annuaire, l'initiative d'une souscription pour bâtir : ce sont là autant d'œuvres dues en grande partie à son zèle et nous ne faisons que remplir un devoir de justice envers sa mémoire en rappelant ainsi ses meilleurs titres à notre reconnaissance et à notre souvenir.

Les membres de l'Institut liront avec plaisir, dans l'annuaire de cette année, l'intéressante biographie de notre ami regretté, due à la plume élégante de M. J. P. Tardivel.

Le 7 avril dernier, nous convoquions une assemblée générale des membres de l'Institut pour remplir la vacance créée dans le bureau de direction par la mort de M. L. P. Turcotte. A cette séance le Dr. A. Vallée, fut élu président actif, M. L. P. Vallée, vice-président et M. J. P. Tardivel, membre du bureau de direction.

Dans le cours de l'année 1877, grâce à la générosité de M. L. J. C. Fiset, notre digne président honoraire, l'Institut-Canadien de Québec, ouvrait un concours d'éloquence sur le sujet suivant : " L'éloge de l'agriculture. Ce qu'est l'art agricole au Canada et des moyens de l'y faire progresser. " Le jury était composé de

l'honorable J. O. Beaubien d'abord, remplacé après sa mort par l'honorable M. Joly, de M. Lesage, assistant commissaire des travaux publics et de l'agriculture, et de M. le Dr. Hubert LaRue.

Deux concurrents sont entrés en lice : M. C. A. Barnard, directeur de l'agriculture pour la Province de Québec et de M. l'abbé Provancher, rédacteur du *Naturaliste Canadien*.

Le jury décerna le premier prix, de \$75, à M. Barnard et le second, de \$25, M. l'abbé Provancher.

Le 19 décembre 1878, ces prix furent présentés aux lauréats dans la salle de l'Institut.

D'après les règlements établis par votre bureau de direction les concurrents conservaient la propriété de leurs travaux, mais, grâce à leur bienveillance, il nous a été permis d'en faire la publication dans l'annuaire de cette année. Nous leur offrons donc nos meilleurs remerciements, ainsi qu'au Dr. LaRue, à M. Lesage et à l'honorable H. G. Joly.

Le 21 novembre dernier nous inaugurons dans la salle Victoria la série annuelle de nos conférences d'hiver. Mgr l'archevêque de Québec avait bien voulu consentir à réhausser de sa présence l'éclat de cette séance et l'élite de la société de Québec s'était rendue en foule pour entendre l'habile conférencier que nous avons invité pour l'occasion. Pendant plus d'une heure l'honorable juge Routhier a su tenir sous le charme son nombreux et brillant auditoire en lui parlant du "Théâtre à Paris."

Nous avons constaté avec plaisir que ces fêtes littéraires données sous les auspices de l'Institut étaient de plus en plus appréciées du public. A nous de favoriser ces bonnes dispositions en multipliant ces séances autant qu'il nous sera possible.

L'Institut Canadien de Québec, compte actuellement 368 membres actifs. Nous sommes donc moins nombreux que nous ne l'étions. Cependant il ne faudrait pas voir là un signe de décadence pour notre société. La liste des membres n'avait pas été corrigée depuis longtemps, et nous avons fait, cette année un travail de révision qui était devenu nécessaire. Plusieurs de nos anciens membres avaient laissé Québec, d'autres voulaient bien profiter des avantages de notre bibliothèque et de notre salle de lecture, mais sans payer leur souscription, et, pour rester fidèles à nos règlements, nous avons été obligés de retrancher leurs noms. Comme par le passé, nous avons reçu quelques démissions, mais les nouvelles recrues que nous avons faites sont plus que suffisantes pour compenser ces dernières pertes.

Vous serez invités ce soir à ratifier l'élection des membres honoraires suivants: L'Honorable L. F. G. Baby, l'honorable juge Henri Taschereau, monsieur l'abbé Bernard O'Reilly, M. Raoul Frary, Don Augusto de Ulloa, Don Manuel del Palacio, Don Manuel Silva, Don Praxedes Mateo Sagasta, Don Sigismondo Moret, M. le marquis Ramiro Barbaro.

Dans le cours des douze derniers mois il s'est produit au sein du Bureau de direction un mouvement généreux que nous tenons à signaler. Quelques membres avaient conçu l'ambitieux projet d'élever

en l'honneur de notre nationalité un palais digne de l'Institut et de la belle mission qu'il poursuit. On se mit à l'œuvre pour recueillir des souscriptions et nous sommes heureux de dire que partout l'accueil fut cordial au delà de ce que nous avions espéré. Malgré la pénurie des temps que nous traversons, les souscriptions s'élevèrent bientôt à plus de \$3,000. Ce chiffre est éloquent et plein de promesse pour l'avenir.

Nous avons lieu d'être fiers de ce succès et cependant nous avons cru qu'il valait mieux suspendre notre travail jusqu'à des jours meilleurs.

Nous avons voulu attendre le retour de la prospérité générale pour aller frapper à la porte de chacun de vous.

Jusqu'ici l'Institut Canadien a vécu modestement chez les autres. Mais aujourd'hui son âge et son état de service doivent lui permettre de porter plus haut ses aspirations.

Le 17 janvier dernier, notre société comptait 31 ans d'existence. Pour y arriver elle a rencontré bien des obstacles sur sa route. Aussi n'est-il pas sans intérêt de revoir dans ses archives la marche qu'elle a suivie depuis son berceau jusqu'à nos jours. Si nous sommes heureux de pouvoir dire que l'Institut est en pleine voie de prospérité, il ne faudrait pas croire que ce progrès se soit accompli graduellement et sans interruption. Quelques-uns des membres de notre bureau de direction, qui ont vu ses premiers pas et qui n'ont cessé d'être ses amis dévoués, pourraient vous dire qu'il a connu ses heures de tâtonnement et de défaillance. Heureusement ces moments d'épreuves sont passés. D'autres ont supporté pour nous le poids et la chaleur du jour. Ce n'est pas à dire qu'il ne nous reste rien à faire. Nous avons à maintenir et à développer l'œuvre de nos devanciers. La tâche est grande et belle, mais que chacun de nous fasse son devoir et nous pouvons espérer qu'elle sera menée à bonne fin.

Le tout humblement soumis.

A. VALLÉE,  
Président actif, P. C. Q.

Québec, 3 février, 1879.

RAPPORT DU TRÉSORIER DE L'INSTITUT-CANADIEN DE QUÉBEC, POUR  
POUR L'ANNÉE 1878 A 1879.

RECETTES :

|                                   |            |
|-----------------------------------|------------|
| En caisse au 4 février 1878 ..... | \$ 130 15  |
| Octroi du gouvernement .....      | 500 00     |
| Contribution des membres.....     | 1365 09    |
|                                   | <hr/>      |
|                                   | \$ 1995 24 |

DEPENSES :

|  |            |
|--|------------|
| Abonnement aux revues et journaux..... | \$ 307 20  |
| Salaire du gardien et Bonus.....       | 212 00     |
| Impression et annonce .....            | 112 42     |
| Luminaire.....                         | 185 46     |
| Assurance.....                         | 32 00      |
| Loyer et cotisations.....              | 239 20     |
| Reliure.....                           | 86 90      |
| Combustible.....                       | 30 00      |
| Achat de livres.....                   | 77 45      |
| Commission.....                        | 123 53     |
| Dépenses contingentes.....             | 70 01      |
|  | <hr/>      |
|  | \$1476 17  |
| Balance en caisse. ....                | 519 07     |
|  | <hr/>      |
|  | \$ 1995 24 |

ACTIF :

|                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| Bibliothèque et ameublement..... | \$ 8250 00 |
|----------------------------------|------------|

PASSIF :

|                                     |           |
|-------------------------------------|-----------|
| Impression de l'Annuaire No. 5..... | \$ 200 00 |
| Livres à recevoir et non payés..... | 200 00    |
| Comptes courants.....               | 75 00     |
|                                     | <hr/>     |
|                                     | \$ 475 00 |

Le tout respectueusement soumis,

L. P. SIROIS.

Liste des livres ajoutés à la Bibliothèque en 1878.

- About (Edmond).—Le Nez d'un notaire, 1 vol.  
Answorth.—Jack Sheppart, 2 vols.  
Aureville (Jules Barbey d').—Les Bas bleus, 1 vol.  
Auvray.—L'Etoile filante, 1 vol.  
Audeval.—La grande Ville, 1 vol.  
Bailleul.—Laure Aubry, 1 vol.  
Barot (Odilon).—Mémoires, 4 vols.  
Bassanville (C<sup>tesse</sup>).—L'art de bien tenir une maison, 1 vol.  
Beaumont-Vassy.—Salons de Paris sous Louis-Philippe, 1 vol.  
— Salons de Paris sous Napoléon III, 1 vol.  
Berryer.—Leçons d'éloquence judiciaire, 4 vols.  
— Discours parlementaires, 5 vols.  
Biar (Lucien).—Le Bisco, 1 vol.  
Blave.—Grammaire des arts et du dessin, 4 vols.  
Bornier.—La fille de Rolland.  
Bourassé.—Les plus belles églises du monde, 1 vol.  
— Les cathédrales de France, 1 vol.  
Bourdon (Mde.).—Le pain quotidien, 1 vol.  
Braddon (Miss E.).—L'allié des Dames, 2 vols.  
— Aurora Floyd, 2 vols.  
— La femme du Docteur, 2 vols.  
— Henri Dunbard, 2 vols.  
— La trace du Serpent, 2 vols.  
— Le Capitaine du Vautour, 1 vol.  
— Le locataire de Sir Gaspard, 2 vols.  
— Le testament de John Marchmount, 2 vols.  
— Le triomphe d'Éléonor, 2 vols.  
— La chanteuse des rues, 2 vols.  
— Un puits de la Mer Morte, 2 vols.  
Buet (Chs.).—Contes à l'eau de rose, 1 vol.  
Capendu (Ernest).—Le marquis de Loc-Ronan, 1 vol.  
— Arthur Gaudinet, 2 vols.  
— Le mat de fortune, 1 vol.  
— Le Secret de Maître Eudes, 1 vol.  
— Le Baron de Grandairs, 1 vol.  
— Une reine d'Amour, 1 vol.  
— Mademoiselle la mine, 2 vols.  
Casgrain (l'abbé).—Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1 vol.  
Cauvain.—Le Grand Vaincu, 2 vols.  
— Les Proscrits de 93, 1 vol.  
Chantrel (Jean).—Les deux Clochers, 1 vol.  
— La Falaise de Mesnil Val, 1 vol.  
Collins (Wilkie).—La Pierre de Lune, 2 vols.  
— Mari et Femme, 2 vols.  
— Mademoiselle ou Madame, 1 vol.  
— La morte vivante, 1 vol.  
— La piste du Crime, 2 vols.  
— Pauvre-Lucile, 2 vols.  
— Cache-Cache, 2 vols.

- Collins (Wilkie).—La mer Glaciale, 1 vol.  
Collins & Dickens.—L'Abime, 1 vol.  
Craven (Mad<sup>me</sup>).—Récit d'une Sœur, 2 vols.  
Cumming (Miss).—L'orpheline de Boston, 1 vol.  
Daniel (Le Père).—Des Etudes classiques, 1 vol.  
Deslys.—Les Récits des Grèves, 1 vol.  
DesGeorges.—Vie du Cardinal de Cheverus, 1 vol.  
Doudan.—Mélanges, 4me vol.  
Drohowjoska (Comtesse).—La fée du logie, 1 vol.  
Dupanloup (Mgr).—De la Haute Education, 3 vols.  
Eyreguire.—Le Catholicisme, 2 vols.  
Ferry.—Aventure du capitaine Rupecto Castanos, 1 vol.  
Feuillet.—Le Roman d'un jeune homme pauvre, 1 vol.  
Féval (Paul).—Le Mendiant Noir, 1 vol.  
— Gavote, 1 vol.  
— Rolland pied de fer, 1 vol.  
— Contes de Bretagne, 1 vol.  
— Pierre Blot, 1 vol.  
— Etapes d'une conversion, 1 vol.  
— La Belle Etoile, 1 vol.  
— La Loave, 1 vol.  
— La fille du Juif errant, 1 vol.  
— L'Homme de fer, 1 vol.  
— La fée des Grèves, 1 vol.  
— Frère Tranquille, 1 vol.  
— Valentine de Rohan, 1 vol.  
— Les Jésuites, 1 vol.  
— Le dernier Chevalier, 1 vol.  
— Le Chateau de Velours, 1 vol.  
— Chateau Pauvre, 1 vol.  
Figuier.—Connais toi toi-même, 1 vol.  
Fleuriot (Dlle).—Les Mauvais Jours, 1 vol.  
Fullerton (Lady).—Ma Vie orageuse, 2 vols.  
Geoffroy.—Théâtre des jeunes Etudiants, 1 vol.  
Godefroy.—Morceaux des Prosateurs du XVI siècle, 1 vol.  
— Prosateurs du XIX siècle, 1 vol.  
— Poètes des XVII, XVIII et XIX siècles, 1 vol.  
Goncourt.—Histoire de Marie-Antoinette, 1 vol.  
Gondrydu Jardinnet.—Capitaine emporte pièce, 1 vol.  
Grange (Jean).—Souvenirs d'un Gendarme, 1 vol.  
Grandville.—Vie des Animaux, 1 vol.  
Gréville.—La Niania, 1 vol.  
— L'Expiation de Savelli, 1 vol.  
— Dosia, 1 vol.  
Guenot (Chs).—La Maison Maudite, 1 vol.  
Guizot.—Histoire d'Angleterre, 2 vols.  
Hannay.—History of Acadia, 1 vol.  
Hontan (La).—Voyages, 3 vols.  
Just Clément.—Les compagnons de la croix d'argent, 1 vol.  
Karr (Dlle. T. A.).—Margaret la transplantée, 1 vol.  
— Trois récits, 1 vol.

- Labutte.**—La première tache de sang, 1 vol.  
**Lacordaire.**—Lettres aux jeunes gens, 1 vol.  
— Lettres à un jeune homme, 1 vol.  
**La Landelle.**—Quarts de nuits et quarts de jours, 12 vols.  
— Pauvres et mendiants, 1 vol.  
**Lamothe.**—Les faucheurs de la mort, 2 vols.  
— Les métiers infâmes, 1 vol.  
— Les Compagnons du Désespoir, 3 vols.  
**Lareau.**—Libéraux et Conservateurs, 1 vol.  
**Lawrence.**—Frontière et Prison, 1 vol.  
**Léclercq.**—Un été en Amérique, 1 vol.  
**Legouvé.**—Art de la lecture, 1 vol.  
**Le May.**—Une gerbe de Poésies, 1 vol.  
**Loyseau (Jean).**—Bas les masques, 1 vol.  
**Lytton (Bulwer).**—Zanoni, 2 vols.  
— Eugène Aram, 2 vols.  
— Pelham, 2 vols.  
— Jour et nuit, 2 vols.  
— Alice, 1 vol.  
**Magen.**—Histoire du Second Empire, 1 vol.  
**Malot.**—Romain Kalbris, 1 vol.  
**Manzoni.**—Théâtres et Poésies, 1 vol.  
**Marechal (Dlle.).**—Sabine de Rivas, 1 vol.  
— La famille Tolozan, 1 vol.  
— Marcelle Dayre, 1 vol.  
**Margry.**—Relations pour servir à l'Histoire de France, 1 vol.  
**Maryan.**—Primavera, 1 vol.  
**Mathieu.**—Ecole des Espions, 1 vol.  
**Mazade.**—Le Comte de Cavour, 1 vol.  
**Menechet.**—Matinées littéraires, 6 vol.  
**Molesworfh.**—History of England, 3 vols.  
**Monnier.**—Vie du Curé d'Ars, 2 vols.  
**Monsabré (Le P).**—Conférences, 2 vols.  
**Navery (R. de).**—Une Péruvienne, 1 vol.  
— La fille Sauvage, 1 vol.  
— L'Accusé, 1 vol.  
— Le Chemin du Paradis, 1 vol.  
— La Conscience, 1 vol.  
— La fille au coupeur de paille, 1 vol.  
— L'Odyssée d'Antoine, 1 vol.  
— Le Capitaine aux mains rouges, 1 vol.  
— Tonic, 1 vol.  
— Le Marquis de Pincaillac, 1 vol.  
— L'Aboyeuse, 1 vol.  
— L'Enfant maudit, 1 vol.  
**Nestor.**—Les mille et une recettes utiles, 1 vol.  
**Pellico Silvio.**—Lettres, 1 vol.  
**Pontmartin.**—Nouveaux samedis tomes 15 et 16.  
**Rochetto (Raoul).**—Catacombes de Rome, 1 vol.  
**Sagard (Frère).**—Voyage au Pays des Hurons, 2 vols.  
— Histoire du Canada, 4 vol.

- Saverny.—La femme chez elle et dans le monde, 1 vol.  
Seguin.—Talisman de Marguerite, 1 vol.  
Sneiders.—Le Joueur d'Orgue, 1 vol.  
— L'Odyssée d'un Bossu, 1 vol.  
Stahl.—Les patins d'argent.  
Verne (Jules).—Aventures du capitaine Hateras, 2 vols.  
— Le Docteur Ox, 1 vol.  
— L'Île mystérieuse, 3 vols.  
— Le Secret de l'Île, 1 vol.  
— Hector Servadac, 2 vols.  
— Géographie illustrée, 1 vol.  
Veillot (Ls.).—Molière et Bourdaloue, 1 vol.  
Violeau.—La Maison du Cap, 1 vol.  
Wolkoff.—Fabrication du sucre de betteraves, 2 vols.

- 
- Le Foyer, 1877 et 1878, 4 vols.  
Magasin Pittoresque, 1877 et 1878, 2 vols.  
Musée des Familles, 1877 et 1878, 2 vols.  
L'Ouvrier, 1877 et 1878, 1 vol.  
La Semaine des Familles, 1877 et 1878, 2 vols.  
Les Missions Catholiques, 1 vol.

---

### Liste des livres donnés à l'Institut en 1879.

- Par M. E. THORIN,  
1 Catalogue des livres anciens et modernes.  
Par J.-B. C. HÉBERT,  
Vie de M. Olier, deux volumes.  
Par M. L'ABBÉ PROVANCHER,  
Les ligneuses, (brochure).  
Revue des langues Romanes, deuxième série, tome 6ème.  
Par le RÉV. M. N. PROULX,  
Rapport de l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière  
1877-78, (brochure).  
Par M. OCTAVE CUISSET (l'auteur),  
Le Père Coulange, ou entretien sur la culture et la préparation du  
tabac, (brochure).  
Par J. P. TARDIVEL (l'auteur),  
Borrowed and Stolen Feathers, (brochure).  
The Gazette Almanac for the year 1879.  
Souvenir de la réunion des anciens élèves du séminaire de Saint-  
Hyacinthe, le 25 et le 26 juin 1878, (brochure).  
Par M. AUG. LAPERRIÈRE (l'auteur).  
Speaker's decisions.



Les Pauvres de Paris, drame en IV actes, 1877, (brochure).

Par L'ASILE DE BEAUPORT,

Rapport de l'Asile d'aliénés de Beauport 1877-1878, (brochure).

Par S. E. le LIEUTENANT-GOUVERNEUR,

Explorations géologiques du Canada 1875-76 et 1876-77, par M. Selwyn.

Par M. F.-X. PROULX,

Plusieurs brochures.

Par le DR. H. LARUE,

Rapport sur le concours d'Agriculture, 1878, et autres brochures.

Par MAURICE BAILLAIRGÉ,

Derniers adieux de Graziella suivi de quelque autres poésies détachées, (brochure).

Par L'HON. E. RÉMILLARD,

General regulations and orders for the Army.

Adjutant generals office horse guards, 12th August, 1811.

An Introduction to Merchandisye, by Robert Hamilton, L. L. D., 1802.

Duty of man.

The Incas by Marmontel, 2 vols.

Memoirs of the Marquis de St. Forlaise, 4 vols.

Les Psaumes de David.

Mémoire de M. D. C. D. R.

Histoires des révolutions d'Angleterre, depuis le commencement de la monarchie, par le Père d'Orléans, 4 vols.

Paradise lost, by Milton.

The Scots Magazine and Edinburgh Litterary Miscellany 1808.

Paradise regaini'd, by Milton.

Parsonnage house, a noval by a young lady, 3 vols.

The life of Countess of G. by Gellert, 2 vols.

Sentimental journey through France and Italy, by Mr. Yorick.

Letters from France, by Helen Maria William, 1 vol.

The Democrate or intrigues adventures of Jean Lenoir 1795, 1 vol.

Essays on practical husbandry addressed to the canadians farmers by Charles Frederick Grece, Island of Montreal 1817.

Elizabeth ou les exilés de Sibérie 1 vol. par Wm. Cotlin (broch).

Par LOUIS GEORGE DESJARLIN.

De l'idée conservatrice dans l'ordre politique, 1879.

Par M. JOS. E. LEMIEUX, Ottawa.

The Canadian parliamentary companion an annual register 1879, 1 volume.

Exposition Universelle à Paris 1878 (brochure).

Manuel et Catalogue officiel de la section canadienne, brochure.

Exposition Universelle 1878, (brochure).

Catalogue de la section anglaise, 1ere. et 2ième partie 2ième. édit.  
2 (brochures).

Paris Universal exhibition 1878, (brochure).

Handbook to the British Indian section, (brochure).

Paris Universal exhibition of 1878.

Catalogue of the British colonies, (brochure).

Catalogue of the British fine arts section, (brochure).

Nova Scotia, information for intending emigrants, by Herbert  
Crosskill 2ème. édition, 1874, (brochure).

Rapport du Ministre de l'agriculture du Canada, pour l'année du  
Calendrier 1878, (brochure).

Province de Manitoba et territoire du Nord-Ouest du Canada  
1878, (brochure).

Province of Manitoba and North-West territory of Dominion of  
Canada, (brochure)

Canada the place for emigrant, (brochure)

Manitoba and North-West territories, letters by James Trow, M. P.  
(brochure).

3 Cartes du Canada, 1871-72-73.

1 do North-West territory.

1 do Showing the township surveyed in the province of  
Manitoba.

Quebec harbour commissioners Reports for the year 1878.

Par M. F. VÉZINA.

Récits de la progression financière de la Caisse d'Économie de  
Notre-Dame de Québec, 1ere. 2ème. et 3ème. décade.

Revue des langues Romaines, troisième série, tom. 1er. Janvier,  
Février et Mars.

Par M. J. O FILTEAU.

An autobiographical sketch of a teacher's life, by Miss. Holt 25  
(brochures)

Reciprocity, A letter addressed to M. R. Thomas Bayley Potter,  
M. P., by Sir Louis Maller, (brochure)

Par LE COMTE DE PREMIO-REAL, CONSUL GÉNÉRAL D'ESPAGNE.

Le Canada et les Basques, trois écrits par MM. Faucher, Marmet  
et Levasseur, 2 brochures dont une sur parchemins.

Par M. EDOUARD LAROCHELLE.

Un catéchisme en langue sauvage.

Par M. LE CHEVALIER BAILLAIRGÉ.

Compte et état de la Cité et autre documents de la Corporation de  
Québec et de l'aqueduc pour l'année 1877-78, (brochure)

Revue Universelle des sciences, des lettres et des arts, par Maccary,  
(brochure).

Transactions of the literary and historical society of Quebec  
sessions of 1877-78 (brochure).

Le sauveteur, petit journal. Le devoir, petit journal, Encyclopédie  
technologique, dictionnaire des Arts et Manufactures et de l'agri-  
culture, par M. Chs. Laboulaye, (brochure).

DONS FAITS AU MUSÉE DE L'INSTITUT DEPUIS LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1879  
JUSQU'AU 30 JUIN.

- M. le Président de l'Institut.  
2 pièces de cuivre.
- M. Oct. Provost.  
1 pièce de cuivre.
- M. Hector Verret.  
1 morceau de bois provenant des débris de l'*Orignal*, vaisseau français.
- M. Lippens.  
1 pièce de cuivre.
- M. Cantin.  
3 pièces de cuivre.
- L'Université Laval.  
1 renard.
- M. Alp. Pouliot.  
1 pièce de cuivre.
- M. Télesp. Drolet.  
2 pièces d'argent.
- M. P. M. A. Genest.  
1 pièce de cuivre et 1 pièce d'argent.
- Achetée par l'Institut.  
1 pièce d'argent.
- Trouvée dans les salles de l'Institut.  
1 pièce de cuivre, monnaie autrichienne.

Liste des Revues et des Journaux reçus à l'Institut Canadien.

|  |   |
|--|---|
| <p>REVUES.</p> <p>La Revue Canadienne.<br/>La Revue de Montréal.<br/>Revue Britannique.<br/>Revue du Monde Catholique.<br/>Revue des Institutions et du Droit.<br/>Le Correspondant.<br/>Etudes Religieuses.<br/>Le Foyer Domestique.<br/>Canadian Monthly.<br/>Le Naturaliste Canadien.<br/>The Musical Times.<br/>Revue littéraire de "l'Univers."</p> | <p>The Chronicle.<br/>The Journal of Education.<br/>Journal de l'Instruction Publique.</p>  |
|  | MONTREAL.   |
|  | <p>La Minerve.<br/>La Patrie.<br/>Le Nouveau Monde.<br/>Le Courrier de Montréal.<br/>The Gazette.<br/>The Herald.<br/>Bulletin de l'Union Allet.</p>  |
|  | TORONTO.  |
| <p>JOURNAUX ILLUSTRÉS.</p> <p>L'Illustration, de Paris.<br/>L'Univers Illustré, "<br/>L'Opinion Publique.<br/>Canadian Illustrated News.<br/>The London Illustrated News.<br/>Frank Leslie's Illustrated News.<br/>Scientific American.<br/>Le Journal d'Agriculture.</p>  | <p>The Globe.<br/>The Mail.<br/>The Monetary Times.</p>   |
|  | FRANCE.   |
|  | <p>L'Univers.</p>   |
|  | CANADA.   |
| <p>QUÉBEC.</p> <p>Le Canadien.<br/>Le Journal de Québec.<br/>Le Courrier du Canada.<br/>L'Événement.<br/>L'Éclairer.<br/>Le Nouvelliste.<br/>The Evening Mercury.<br/>Daily Telegraph.</p>   | <p>Le Journal des Trois-Rivières.<br/>Le Constitutionnel.<br/>La Concorde.<br/>La Gazette de Joliette.<br/>Le Franco Canadien de St. Jean D'Iberville.<br/>Le Courrier de St. Hyacinthe.<br/>La Gazette de Sorel.<br/>La Gazette Officielle de Québec.<br/>La Gazette d'Ottawa.</p> |

Présidents Honoraires et Actifs de l'Institut Canadien depuis sa fondation.

| PRÉSIDENTS HONORAIRES.      | PRÉSIDENTS ACTIFS.        |
|-----------------------------|---------------------------|
| 1848-49—L'Hon. R. E. Caron. | L'Hon. M. A. Plamondon.   |
| 1849-50 " "                 | M. J. B. A. Chartier.     |
| 1850-51 " "                 | M. F. R. Angers.          |
| 1851-52 " "                 | L'Hon. P. J. O. Chauveau. |

PRÉSIDENTS HONORAIRES.

PRÉSIDENTS ACTIFS.

|                                 |                          |
|---------------------------------|--------------------------|
| 1852-53—L'Hon. Ls. Panet.       | M. F. X. Garneau.        |
| 1853-54—L'Hon. N. F. Belleau.   | L'Hon. U. J. Tessier.    |
| 1854-55—L'Hon. Jos. Cauchon.    | L'Hon. Nap. Casault.     |
| 1855-56—M. F. X. Garneau.       | M. Cyrille Delagrave.    |
| 1856-57 “ “                     | M. L. J. C. Fiset.       |
| 1857-58 “ “                     | M. Octave Crémazie.      |
| 1858-59 “ “                     | M. P. J. Jolicœur.       |
| 1859-60 “ “                     | M. Gaspard Drolet.       |
| 1860-61 “ “                     | L'Hon. L. B. Caron.      |
| 1861-62 “ “                     | M. R. J. Z. Leblanc.     |
| 1862-63 “ “                     | M. Jacques Auger.        |
| 1863-64 “ “                     | L'Hon. H. Langevin.      |
| 1864-65 “ “                     | “ “                      |
| 1865-66 “ “                     | M. J. C. Taché.          |
| 1866-67—M. P. A. DeGaspé.       | L'Hon. H. T. Taschereau. |
| 1867-68 “ “                     | L'Hon. Frs. Langelier.   |
| 1868-69 “ “                     | “ “                      |
| 1869-70 “ “                     | M. D. J. Montambault.    |
| 1870-71 “ “                     | M. T. Ledroit.           |
| 1871-72—M. J. B. Meilleur.      | “ “                      |
| 1872-73—M. Cyrille Delagrave.   | M. Jean Blanchet.        |
| 1873-74—M. L. G. Baillargé.     | “ “                      |
| 1874-75—Hon. P. J. O. Chauveau. | M. J. F. Belleau.        |
| 1875-76 “ “                     | “ “                      |
| 1876-77 “ “                     | L'Hon. Ed. Rémillard.    |
| 1877-78 “ “                     | M. J. O. Fontaine.       |
| 1878-79—M. L. J. C. Fiset.      | { M. L. P. Turcotte.     |
|                                 | { Dr. A. Vallée.         |
| 1879-80 “ “                     | “ “                      |

**Officiers de l'Institut Canadien pour 1879-80.**

|                            |                                    |
|----------------------------|------------------------------------|
| M. L. J. C. Fiset.....     | Président-honoraire.               |
| Dr. A. Vallée.....         | Président-actif.                   |
| MM. H. J. J. B. Chouinard, | } Vice-président.                  |
| H. A. Turcotte,            |                                    |
| L. P. Sirois.....          | Trésorier.                         |
| Dr. E. Turcot.....         | Assistant-Trésorier.               |
| Alphonse Pouliot.....      | Secrétaire-Archiviste.             |
| Ernest Myrand,             | } Assistant-Secrétaire-Archiviste. |
| Gustave Dionne,            |                                    |
| Jos. Frémont.....          | Secrétaire-Correspondant.          |
| Cy. Labrecque,             | } Assist. Sec.-Correspondants.     |
| M. Lachaine,               |                                    |
| J. P. Tardivel.....        | Bibliothécaire.                    |
| P. M. A. Genest.....       | Curateur du Musée.                 |

**Bureau de Direction.**

Mgr. Cazeau, M. le curé de Québec, l'abbé L. N. Bégin, l'hon. Frs. Langelier, l'hon. Ed. Rémillard, M. P. J. Jolicœur, M. S. Lesage, M. T. Ledroit, M. D. J. Montambault, M. F. E. Hamel, M. L. P. Lemay, M. L. P. Vallée, M. T. E. Roy, M. V. Bélanger, M. H. Myrand et M. Chs. Jencas.

## LISTE DES MEMBRES ACTIFS

DE

### L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

---

#### A

Allaire, Joseph  
Anctil, Joseph  
Angers, Edouard J  
Angers, Panet  
Archambault, Oscar  
Arel, Joseph Ferdinand  
Auclair, Rév M Joseph  
Audette, François M  
Auger, Amedée J  
Auger, Jacques

#### B

Baby, William G  
Baillairgé, Luciois G  
Baillairgé, W D  
Baillairgeon, Hon P  
Barthe, J C R  
Bazin, P J  
Beaudet, Elizée  
Beaudet, Eugène  
Bédard, Simon  
Bégin, Rév L N  
Bélanger, Ls Jules  
Bélanger, Victor  
Belleau, George  
Belleau, Jas F  
Belleau, L N G  
Benoit, Séverin  
Bergevin, Charles  
Berlinguet, F X  
Bigaouette, J E  
Bilodeau, Louis  
Blagdon, John  
Blais, Rév M A A  
Blanchet, Jean

Blanchet, L A  
Blouin, Jean  
Blouin, Mathias  
Blumhart, Wm  
Bonneau, Rév M E  
Bouchard, George  
Brisson, N  
Brousseau, J D  
Brousseau, Léger  
Brunet, J C  
Brunet, Philémon  
Buies, Arthur  
Burroughs, Ed  
Burroughs, John  
Bussière, P G

#### C

Campeau, Félix  
Campeau, O F  
Caron, A P, M P  
Caron, Hon L B, J C S  
Carrell, James  
Casault, Hon L N, J C S  
Casgrain, P B, M P  
Casgrain, Thomas Chase  
Catellier, Laurent Dr  
Cazeau, Mgr C F  
Cazeau, Vincent  
Chabot, Marcel H  
Chalifour, M Théodore  
Charlebois, J A  
Chartré, Chs  
Chassé, Félix  
Chassé, J G  
Chauveau, Hon A, M P P  
Chinic, E N  
Chinic, Hon Eugène

Chouinard, H J  
Chouinard, H J J B  
Chouinard, Mathias  
Cinq-Mars, Chs  
Collet, Rév M C A  
Côté, Alphonse  
Côté, Augustin  
Côté, Chs T  
Cousin, Paul  
Couture, J G

**D**

Damiens, Martin  
Darveau, A F E  
Darveau, Joseph  
Dastous, L A  
DeBlois, Pierre  
Dechène, F M  
Dechène, George-Miville  
DeGuise, Chs Dr  
Delâge, J B  
Delagrave, Chs Dr  
Delagrave, Henri  
DeLéry, Hon A R C  
Demers, Ls J  
Demers, S J  
Derome, Victor  
Déry, Ed Joseph  
Déry, Elz A, Recorder de Qué-  
bec  
Desjardins, F  
Desjardins, L G  
Dessane, Antoine  
DeVarennes, Ferdinand  
Dion, F X  
Dion, J B  
Donati, Joseph  
Dionne, Gustave  
Dorion, Eugène  
Dorion, Isaac  
Dostie, Edouard  
Doucet, R E B  
Doyle, William  
Drolet, Albert  
Drolet, Gaspard  
Drolet, Ignace  
Drouin, F X  
Drouin, J B  
Dubeau, E J

Duchesnay, E J  
Duchesnay, T G, Lt-Col  
Dufresnè, L N  
Dugal, Alfred L G  
Dumas, François  
Dumonlin, P B  
Dunn, Oscar  
Dupré, Edmond  
Duquet, Cyrille  
Duval, Hon J, J C B R

**F**

Fàbre, Hon H  
Faucher de St Maurice, Narcisse  
Fiset, L J C  
Fitzpatrick, Chs  
Flynn, E J, M P P  
Fontaine, J O  
Fortier, Fèlix  
Fortier, Dr J E  
Fortier, Taschereau  
Fortin, Hon P, M P  
Fraser, Auguste  
Fréchette, Ovide  
Frémont, Jos T

**G**

Gaboury, Augustin  
Gagnon, Chs A  
Gagnon, Gustave  
Garneau, Didièr  
Garneau, Eugène  
Garneau, Nemèsè  
Garneau, Hon P  
Gauthier, E C E  
Gauvreau, Elzéar  
Gauvreau, Etienne  
Gauvreau, Ferdinand  
Gauvreau, F E  
Genest, P M A  
Gilbert, J B  
Gingras, Auguste  
Gingras, Cyrille  
Girard, J A  
Girardin, Auguste  
Giroux, Edmond  
Giroux, J Elzéar  
Glackemeyer, Edmond



Gouin, Chs  
Gourdeau, Alphonse  
Gourdeau, Godfroi  
Grenier, Hector  
Grenier, Isidore  
Grenier, Napoléon  
Guay, J F

**H**

Hamel, Abraham  
Hamel, Adolphe  
Hamel, Alphonse  
Hamel, Eugène  
Hamel, Ferdinand E  
Hamel, Joseph  
Hamel, Joseph Alfred  
Hardy, Alexandre  
Hardy, Amédée  
Hébert, F X  
Hébert, J B C  
Houde, Philippe  
Hudon, J A  
Hudon, Théophile  
Huot, Edouard  
Huot, Emmanuel  
Huot, L J  
Huot, Philippe

**J**

Jacques, R  
Jobin, Adolphe  
Jolicœur, P J  
Joly, Honorable H G, M P P  
Joncas, Charles

**K**

Kirouack, François, jnr

**L**

Labrecque, Cyprien  
Labrecque, Magloire Alphonse  
Lachaine, F M  
Lacroix, Edouard  
Lafrance, A R  
Lafrance, C A  
Lafrance, C J L

Lafrance, G A  
Lafrance, Victor  
Laliberté, J B  
Lamontagne, E, Lt-Col  
Langelier, Chs, M P P  
Langelier, Honorable F, M P P  
Langelier, J C  
Langlois, Edouard  
Langlois, Eusèbe  
Langlois, Jean  
Lapointe, Grégoire  
Larochelle, Edouard  
LaRue, Achille, M P  
LaRue, F A H Dr  
LaRue, George  
LaRue, Jules E  
LaRue, Panet  
Laurin, J O  
Lavoie, Napoléon  
Lebel, William  
Leclerc, Victor N  
Ledroit, Joseph  
Ledroit, Théophile  
Lemay, Pamphile  
Lemieux, Téléphore  
Lemoine, Edouard  
Lemoine, Gaspard  
Lemoine, George  
Lemoine, Jules  
Lemoine, L D  
Lepage, F R  
Lépine, George  
Lesage, Siméon  
Lespérance, Pierre  
Lessard, Louis  
Letellier de St Just, Son Excellence l'Honorable L  
Levasseur, Théophile  
Lindsay, C P  
Lindsay, E B  
Lippens, Bernard  
Livernois, Jules Ernest  
Livernois, Victor

**M**

Mackay, Pierre  
Maheux, Eusèbe  
Mainguy, Jean  
Malouin, Jacques, M P

Malouin, Philippe  
Marcoux, Edouard  
Marmette, Joseph E  
Martineau, Jean L  
Massé, P N A  
Masson, P T  
McLean, John  
Michaud, Chs R  
Moisan, Alfred  
Montambault, D J  
Moreau, Edouard  
Morency, Edouard  
Morin, P A  
Myrand, Ernest

**N**

Nadeau, Joseph  
Noël, Léonidas  
Normand, Fabien

**O**

O'Brien, Edward  
Ouimet, Honorable G

**P**

Pageau, J O  
Painchaud, Antonio  
Pampalon, Thomas  
Paquet, E T, M P P  
Paré, G E  
Parent, Chs A  
Peachy, J F  
Pelletier, Alfred  
Pelletier, Elzéar  
Pelletier, H Cyrias  
Pelletier, Honble C A P, C M G  
Picard, Arthur  
Picher, F X  
Plante, Félix  
Poliquin, Joseph O  
Potvin, Olivier  
Potvin, Thomas  
Pouliot, Alphonse  
Pouliot, Joseph  
Pourtier, Dr M  
Prévost, Capt Oscar  
Proulx, J Narcisse

**R**

Rémillard, Honorable Ed  
Renaud, J B  
Rinfret, J O  
Rioux, Narcisse  
Roberge, Amédée  
Roberge, F B  
Roberge, L A  
Robitaille, Amédée  
Robitaille, Chs Isidore  
Robitaille, L A  
Robitaille, O Dr  
Rochette, L A  
Ross, Honorable J J  
Rouillard, Eugène  
Rouveau, Fortunat, M P  
Rousseau, E Dr  
Rousseau, H B  
Roy, Honorable David  
Roy, F E Dr  
Roy, George  
Roy, Thomas Etienne

**S**

St George, Alfred E de, Dr  
St Laurent, Alfred  
Sheyhn, Joseph, M P P  
Simard, L J A Dr  
Simonneau, Napoléon  
Sirois, L P  
Stein, Léonce  
Suzor, C T

**T**

Taché, E E  
Talbot, Achille  
Talbot, Aimé  
Tardivel, J M  
Tardivel, Jules P  
Tarte, Israël, M P P  
Taschereau, E A Mgr  
Taschereau, Honble H E, J C S  
Taschereau Honble J T, J C S  
Tessier, Cyrille  
Tessier, George  
Tessier, Jules  
Tessier, Ulric Tessier, jnr

Tessier, Honble U J, J C B R  
Têtu, Révérend D H  
Têtu, Laurent  
Thibaudeau, Alfred  
Thibaudeau, Honorable Isidore  
Tousignant, J O  
Toussaint, F X  
Tremblay, J B  
Trudelle, Charles  
Trudelle, Edouard  
Turcot, Edwin Dr  
Turcotte, H A  
Turcotte, Nazaire  
Turgeon, Elie Zotique  
Turgeon, Louis  
Turgeon, Pierre Louis

V

Vallée, Arthur Dr

Vallée, Charles  
Vallée, L P  
Vallerand, F O  
Vandry, Jos, jnr  
Vandry, Zéphirin  
Varin, Arthur  
Venner, T A Dr  
Verret, A Hector  
Verret, Barthelemy  
Vézina, Adolphe  
Vézina, George  
Vézina, J B  
Vézina Ludger

W

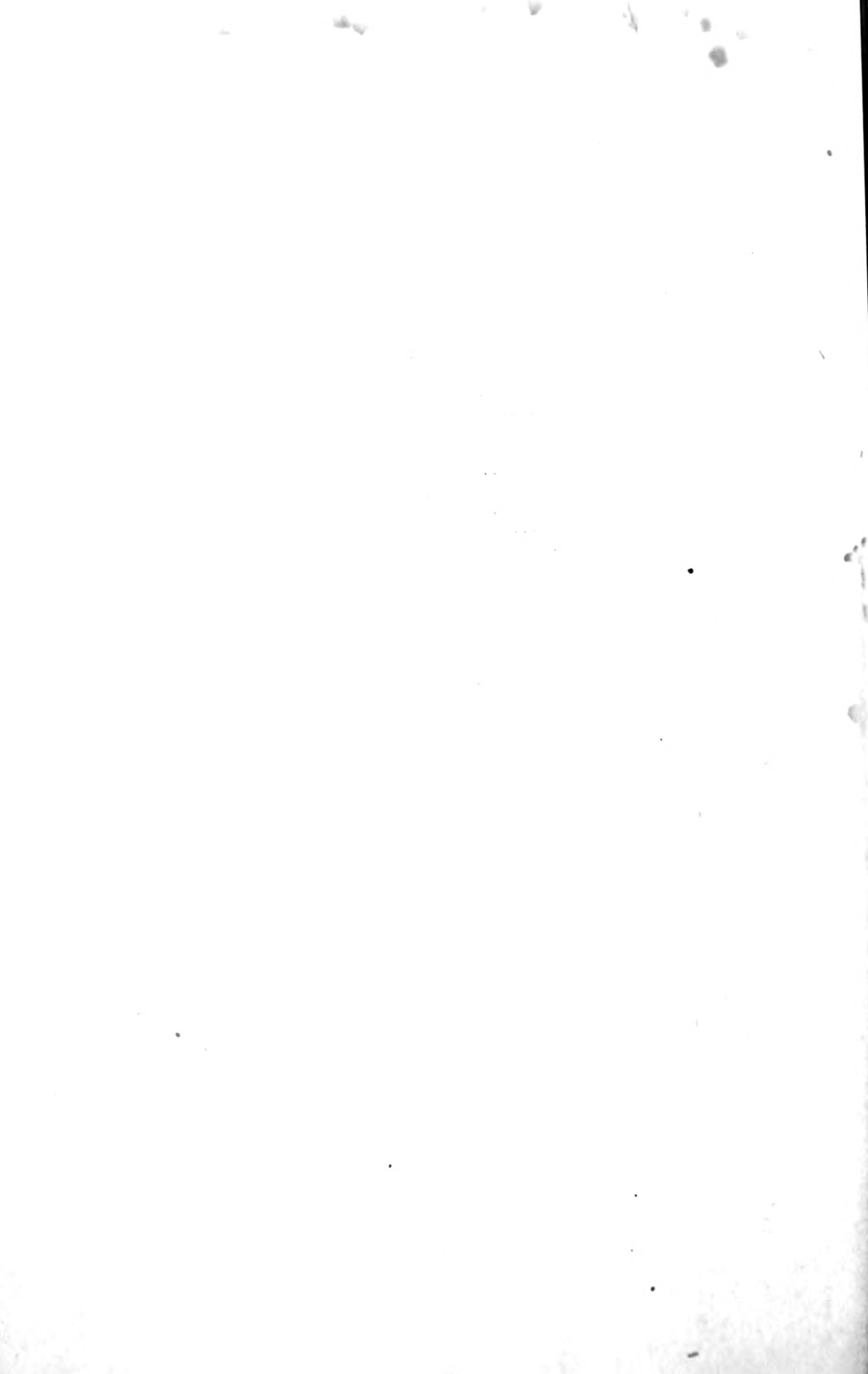
Wyse, Horatio

Membres Honoraires.

|   |                        |
|---|------------------------|
| L'hon. L. B. CARON, J. C. S .....   | Québec.                |
| L'hon. C. A. P. PELLETIER, sénateur, C.M.G.,<br>Commandeur de la Légion d'Honneur....   | “                      |
| M. A. LEFAIVRE, Chevalier de la Légion<br>d'Honneur, consul de France.....  | “                      |
| M. le Comte de PREMIO REAL.....   | “                      |
| L'hon. P. J. O. CHAUVEAU, L. L. D., L. D.,<br>Commandeur de Pie IX, Chev. de St.<br>Grégoire le Grand, Officier de l'instruction<br>publique de France..... | Montréal.              |
| L'abbé H. VERREAU.....  | “                      |
| L'hon. TÉLESPHORE FOURNIER, J. C. S .....   | Ottawa                 |
| M. A. GÉRIN-LAJOIE .....  | “                      |
| Mgr. J. S. RAYMOND, V. G.....   | St. Hyacinthe.         |
| Le Rév. Père A. L. MOTHON, de l'Ordre des<br>Frères Prêcheurs.....  | “                      |
| L'hon. L. F. G. BABY, M. P.....   | Joliette.              |
| L'hon. M. A. PLAMONDON, J. C. S .....   | Arthabaskaville.       |
| L'hon. HENRI T. TASCHEREAU, J. C. S.....  | Fraserville.           |
| L'abbé L. E. BOIS.....  | Maskinongé.            |
| L'hon. A. B. ROUTHIER, Commandeur de St.<br>Grégoire, J. C. S.....  | Malbaie.               |
| L'abbé BERNARD O'REILLY, L. D.....  | New-York, E. U.        |
| L'hon. W. C. HOWELLS.....   | Asthabula (Ohio) E. U. |
| M. J. C. TACHÉ, Chevalier de la Légion<br>d'Honneur.....  | “                      |
| M. CHARLES DE BONNECHOSE.....   | Paris.                 |
| M. E. RANEAU .....  | “                      |
| M. FRÉDÉRIC GAILLARDET.....   | “                      |
| M. F. LEPLAY .....  | “                      |
| M. RAOUL FRARY .....  | “                      |
| M. le Comte de TORENO .....   | Madrid (Espagne).      |
| Excinq. sr. D. JACOBO PRENDERGAST.....  | “                      |
| Excmo. sr. D. PLACIDO de JOVE.....  | “                      |
| Excmo. sr. D. AUGUSTO de ULLOA.....   | “                      |
| Excmo. sr. D. MANUEL del PALACIO.....   | “                      |
| Excmo. sr. D. MANUEL SILVELA.....   | “                      |
| Excmo. sr. D. PRAXADÈS MATEO SAGASTA.....   | “                      |
| Excmo. sr. D. SIGISMONDO MORET.....   | “                      |
| M. le Marquis RAMIRO BARDARO .....  | Rome (Italie).         |
| M. ALPHONSE LE ROY, membre de l'Académie<br>Royale de Belgique.....   | Liège (Belgique).      |

Membres Correspondants.

|   |                         |
|---|-------------------------|
| M. PAUL DE CAZES .....                        | Québec.                 |
| L'abbé L. PROVANCHER .....                    | St. Félix du Cap-Rouge. |
| L'abbé T. A. CHANDONNET .....                 | Montréal.               |
| M. L. O. DAVID .....                          | “                       |
| M. A. de BONPART .....                        | “                       |
| M. J. N. PROVENCHER .....                     | “                       |
| M. L. G. MARTIN .....                         | “                       |
| M. P. LAFRANCE .....                          | Sherbrooke.             |
| M. JOS. UBALDE BEAUDRY .....                  | Beauharnois.            |
| L'hon. EUGÈNE PANET .....                     | Ottawa.                 |
| M. SAMUEL BENOIT .....                        | “                       |
| M. ALPHONSE BENOIT .....                      | “                       |
| M. BENJAMIN SULTE .....                       | “                       |
| M. JOSEPH TASSÉ, M. P. ....                   | “                       |
| M. STANISLAS DRAPEAU .....                    | “                       |
| M. AUGUSTIN LAPERRIÈRE .....                  | “                       |
| M. ALPHONSE LUSIGNAN .....                    | “                       |
| M. ALFRED GARNEAU .....                       | “                       |
| M. LAWRENCE CANNON .....                      | Arthabaskaville.        |
| L'hon. P. BOUCHER de la BRUÈRE, M. C. L. .... | St. Hyacinthe.          |
| M. D. N. ST. CYR, M. P. P. ....               | Champlain.              |
| M. ERNEST FLAMENT .....                       | Fourmies(Nord), France. |



## TABLE DE MATIÈRES.

---

|   | PAGE. |
|---|-------|
| STRATOWICH, ESQUISSE AUTRICHIENNE, par M. Albert LEFAIVRE.                          | 1     |
| DIX ANS DE NOTRE HISTOIRE, 1660-1670, par M. T. P. BEDARD...                        | 37    |
| AGE DU SAULT-MONTMORENCY, par M. l'abbé J. C. K. LA-<br>FLAMME, A. B., S. T. D..... | 63    |

---

## APPENDICE.

---

|  |     |
|--|-----|
| Rapport du bureau de direction, par le Dr. A. Vallée.....                          | 81  |
| Etat des finances de l'Institut Canadien, pour 1878-1879 .....                     | 84  |
| Volumes ajoutés à la bibliothèque.....   | 85  |
| Dons faits à la bibliothèque.....  | 88  |
| Dons faits au Musée .....  | 91  |
| Liste des Revues et des journaux .....   | 92  |
| Présidents honoraires, présidents actifs de l'Institut depuis<br>sa fondation..... | 92  |
| Officiers de l'Institut Canadien pour 1879-80.....                                 | 93  |
| Liste alphabétique des membres actifs.....   | 95  |
| Liste des membres honoraires.....  | 100 |
| Liste des membres correspondants.....  | 101 |







1151

AS  
42  
I5  
no 6

Institut canadien de Québec  
Annuaire

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

